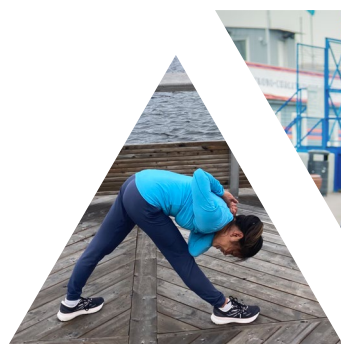
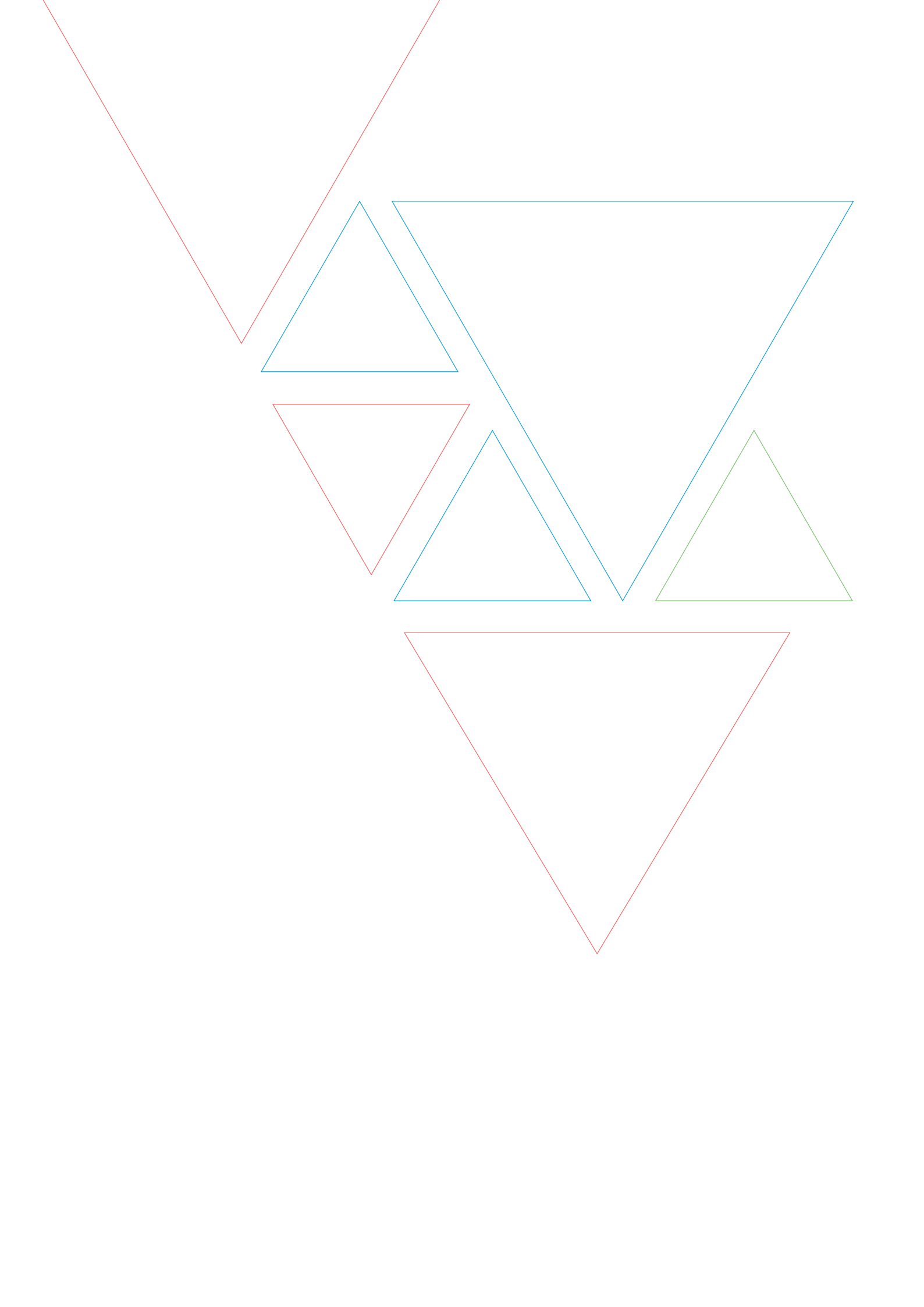


# Des fédérations sportives nationales inclusives, durables et accueillantes

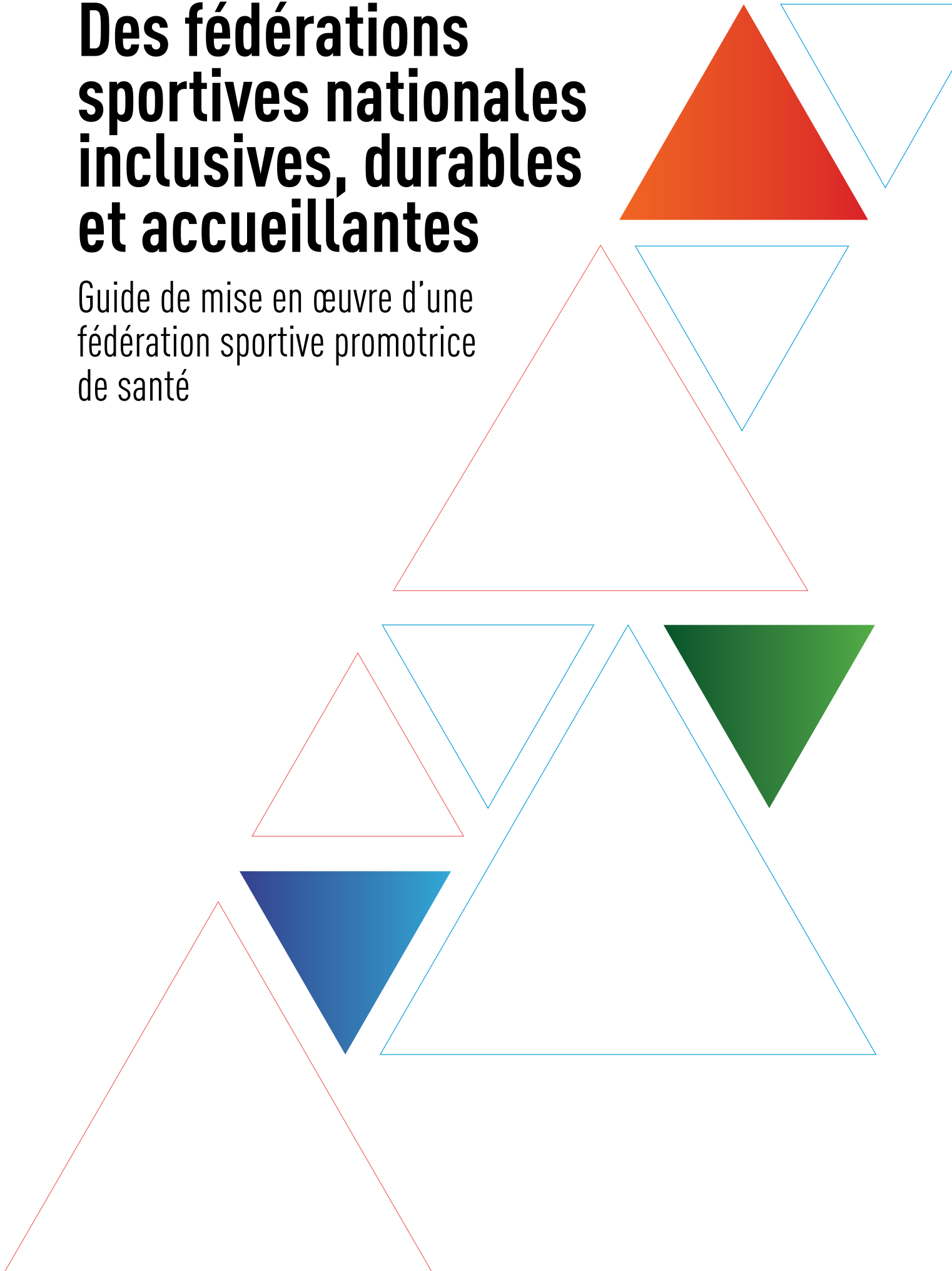
Guide de mise en œuvre d'une fédération sportive promotrice de santé





# Des fédérations sportives nationales inclusives, durables et accueillantes

Guide de mise en œuvre d'une fédération sportive promotrice de santé



# RÉSUMÉ

Les fédérations sportives nationales (FSN) sont engagées dans la promotion de la santé, en soutenant le développement du sport à travers le monde et en mettant en avant ses avantages tant physiques, mentaux que sociaux. Les FSN sont de plus en plus présentes dans les domaines du sport pour tous, du sport -santé et de la promotion de la santé, et les organisations sportives ont demandé à pouvoir s'appuyer sur des recommandations dans ces différents domaines. La santé peut être promue non seulement là où les personnes apprennent, travaillent, jouent et aiment, mais aussi là où elles pratiquent un sport. Les fédérations sportives nationales jouent donc un rôle clé dans la société en instaurant des conditions permettant à leurs membres de prendre en main leur santé et leur bien-être.

Le guide des Fédérations sportives promotrice de santé a été élaborée pour présenter les lignes directrices en matière de promotion de la santé à l'intention des FSN et de leurs partenaires. Le premier chapitre décrit les avantages d'une fédération sportive promotrice de santé (FSPS), les indicateurs d'évaluation et les étapes à suivre pour devenir une FSPP. Le deuxième chapitre présente des études de cas portant sur quelques FSN et leurs expériences. Le troisième chapitre présente des exemples concrets d'actions et d'interventions fondées sur le modèle théorique d'un club de sport promoteur de santé. Le quatrième chapitre passe en revue 28 outils susceptibles d'être utilisés pour promouvoir la santé dans le sport avec le cadre d'intervention proposé.

Ces recommandations aideront les FSN à mettre complètement en œuvre la promotion de la santé, des politiques jusqu'aux actions concrètes. Elles décrivent un processus pour faire vivre la promotion de la santé à la fois au sein de la FSN et des clubs de sport affiliés. Elles renforceront la visibilité et la reconnaissance du potentiel des FSN aussi bien pour la société dans son ensemble que pour favoriser la santé et le pouvoir d'agir des membres des clubs de sport.

## Mots-clés

DÉTERMINANTS SOCIAUX DE LA SANTÉ  
SPORT  
PROMOTION DE LA SANTÉ

Ce document est une traduction réalisée par Santé publique France. Cette traduction n'a pas été créée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'OMS n'est pas responsable du contenu ou de l'exactitude de cette traduction. L'édition originale anglaise sera l'édition contraignante et faisant foi : Inclusive, sustainable, welcoming national sports federations: health promoting sports federation implementation guidance.

Numéro du document original : WHO/EURO:2023-5216-44980-64040

### © Organisation mondiale de la santé 2023

Certains droits sont réservés. Ce travail est disponible sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 3.0 IGO (CC BY-NC-SA 3.0 IGO) ; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/>. Selon les termes de cette licence, vous pouvez copier, redistribuer et adapter l'œuvre à des fins non commerciales, à condition que l'œuvre soit citée de manière appropriée, comme indiqué ci-dessous. Dans toute utilisation de ce travail, il ne devrait pas être suggéré que l'OMS approuve une organisation, un produit ou un service spécifique. L'utilisation du logo de l'OMS n'est pas autorisée. Si vous adaptez l'œuvre, vous devez concéder votre œuvre sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si vous créez une traduction de cet ouvrage, vous devez ajouter la clause de non-responsabilité indiquée ci-après avec la mention de source suggérée : « Cette traduction n'a pas été créée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'OMS n'est pas responsable du contenu ou de l'exactitude de cette traduction. L'édition originale anglaise sera l'édition contraignante et faisant foi : Inclusive, sustainable, welcoming national sports federations: health promoting sports federation implementation guidance. Copenhague : Bureau régional de l'OMS pour l'Europe ; 2023 ».

Toute médiation relative aux litiges prenant leur source dans la licence sera menée conformément aux règles de médiation de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/en/mediation/rules/>).

**Mention de source suggérée.** Inclusive, sustainable, welcoming national sports federations: health promoting sports federation implementation guidance. Copenhague : Bureau régional de l'OMS pour l'Europe ; 2023. Licence : CC BY-NC-SA 3.0 IGO.

**Données de catalogue avant publication (CIP).** Les données CIP sont disponibles sur <http://apps.who.int/iris>.

**Ventes, droits et licences.** Pour acheter des publications de l'OMS, voir <http://apps.who.int/bookorders>. Pour soumettre des demandes d'utilisation commerciale et des demandes d'informations sur les droits et les licences, voir <http://www.who.int/about/licensing>.

**Éléments de tiers.** Si vous souhaitez réutiliser des éléments de cette œuvre attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, il vous incombe d'établir si une autorisation est nécessaire pour cette réutilisation et d'obtenir l'autorisation du détenteur des droits d'auteur. En cas de réclamations résultant de la violation d'un élément appartenant à un tiers qui figure dans l'œuvre, seule la responsabilité de l'utilisateur est engagée.

**Avertissements généraux.** Les désignations utilisées et la présentation des ressources dans cette publication n'impliquent pas l'expression d'une quelconque opinion de la part de l'OMS concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone ou de ses autorités, ou concernant le tracé de ses frontières ou de ses limites. Les lignes pointillées et tiretées utilisées sur les cartes représentent des limites frontalières approximatives pour lesquelles il n'existe peut-être pas encore d'accord complet. La mention de sociétés spécifiques ou de produits de certains fabricants n'implique pas qu'ils soient approuvés ou recommandés par l'OMS plutôt que d'autres de nature similaire qui ne sont pas mentionnés. Sauf erreurs et omissions, les noms des spécialités sont distingués par l'emploi de lettres majuscules au début des termes concernés. Toutes les précautions raisonnables ont été prises par l'OMS pour vérifier les informations contenues dans cette publication. Cependant, le document publié est diffusé sans être assorti d'une garantie d'aucune sorte, tant expresse que tacite. L'interprétation et l'utilisation des ressources relèvent de la responsabilité du lecteur. L'OMS ne sera en aucun cas responsable des préjudices résultant de leur utilisation.

Photos : première page ©OMS/Cheryl Cruz, Ruby Fear, Ana Barbosa ; p. 81 ©Ruby Fear



# SOMMAIRE

<b>Glossaire</b>	<b>vi</b>
<b>Introduction</b>	<b>1</b>
Le rôle influent du sport dans la société	1
Le rôle des fédérations sportives dans le sport et la santé	2
Bénéfices des fédérations et clubs de sport promoteurs de santé	2
<b>Le guide de mise en œuvre</b>	<b>3</b>
<b>Chapitre 1. Contexte théorique</b>	<b>5</b>
1.1 Définition d'une fédération sportive promotrice de santé	5
1.2 Promotion de la santé et thématiques de santé	6
1.3 Evaluation de la promotion de la santé par une fédération sportive nationale	9
1.4 Stades de développement d'une fédération sportive promotrice de santé	11
<b>Chapitre 2. Études de cas et exemples d'investissement de fédérations sportives nationales dans la promotion de la santé</b>	<b>13</b>
2.1 Comparaison de trois fédérations sportives nationales	13
La Fédération Française de Triathlon	13
La Fédération Française de Football	14
La Fédération Française Sports pour Tous	16
2.2 ÊTRE une fédération sportive promotrice de santé	18
2.3 Pour AIDER les clubs affiliés à s'investir dans la promotion de la santé	19
Projet Clubs promoteurs de santé d'Irish Life et de la GAA, Irlande	20
Le programme « Good Sports » de l'Alcohol and Drug Foundation, Australie	21
<b>Chapitre 3. Mise en œuvre du cadre d'intervention des clubs de sport promoteurs de santé</b>	<b>22</b>
3.1 Stratégies-cadres	22
3.2 Stratégies de la Fédération sportive promotrice de santé	23
Assurer la communication interne du club sur la promotion de la santé	24
Assurer la communication externe et en local des fédérations et clubs de sport sur la promotion de la santé	26
Aider les responsables et les entraîneurs à s'impliquer activement dans l'acquisition de connaissances et de compétences pour promouvoir la santé	28
Adapter individuellement le soutien aux dirigeants et aux entraîneurs en fonction du public qu'ils encadrent (tutorat, cours, e-learning)	30
Encourager les dirigeants et les entraîneurs à se soutenir mutuellement pour promouvoir la santé	32
Proposer aux clubs de sport différentes façons de sensibiliser leurs publics à la promotion de la santé	34
Elaborer des outils de formation pour soutenir la promotion de la santé dans les clubs de sport	36
S'appuyer sur des outils probants existants en promotion de la santé	38
S'appuyer sur des expériences d'autres clubs de sport dans le développement de la promotion de la santé	40
Définir des objectifs de promotion de la santé	42
Mobiliser des icônes sportives pour soutenir le développement de la promotion de la santé au sein des clubs de sport	44
Mobiliser des décideurs et élus locaux pour soutenir le développement de la promotion de la santé au sein des clubs de sport	46
Suivre les politiques de promotion de la santé des clubs de sport	48
Tenir compte de la motivation des entraîneurs et de leurs attentes futures	50
Renforcer l'autonomie des entraîneurs à promouvoir la santé	52

Identifier et valoriser les actions de promotion de la santé des pratiquants	54
Identifier et valoriser les actions de promotion de la santé des entraîneurs et dirigeants	56
Identifier des partenaires pour mettre en œuvre des actions de promotion de la santé (clubs de sport, agences, collectivités territoriales, professionnels de santé...)	58
Encourager la durabilité des actions de promotion de la santé	60
Fonder la planification des actions futures sur l'évaluation des actions en cours	62
Recenser les compétences et connaissances disponibles pour promouvoir la santé	64
Identifier et mobiliser des outils pour développer la promotion de la santé au sein des clubs de sport	66
Identifier les financements mobilisables pour les actions de promotion de la santé	68
Mettre en place un site national de ressources pour la promotion de la santé au sein des clubs de sport	70
Mettre en place un référent national pour la promotion de la santé au sein des clubs de sport	72
Créer et animer un réseau régional et local de référents en promotion de la santé au sein des clubs de sport pour le partage de pratiques	74

## **Chapitre 4. Identifier des outils pour soutenir la promotion de la santé dans une fédération sportive et au sein des clubs de sport** **76**

Outil Bystander : une boîte à outils d'actions pour soutenir l'égalité et le respect au travail	82
Lignes directrices de l'Union Européenne concernant la double carrière des athlètes	84
Projet Club Promoteur de Santé d'Irish Life et du Gaelic Athletic Association	86
Jeu sur la bonne gouvernance sportive (SG3)	88
Diplomatie sportive appliquée au sport amateur	90
Mesures internationales de prévention en faveur des enfants dans le sport	92
Charte de santé mentale pour l'activité physique et le sport	94
Coaching sportif pour le bien-être mental	96
Boîte à outils Outsport	98
Kit d'entraînement Pro safe Sport+	100
Boîte à outils du sport pour une citoyenneté active	102
Boîte à outils Le sport pour protéger	104
Respecter les règles du jeu comment arrêter les matchs truqués	106
Programme Good Sports	108
Boîte à outils de planification du sport par les collectivités pour les enfants et les jeunes	110
Des clubs de sport locaux où tout le monde est gagnant	112
Outil Égalité des sexes pour la génération Z (GETZ)	114
Comment sélectionner des prestataires de programmes de santé mentale pour les clubs de sport	116
Intégration des réfugiés par le sport	118
Boîte à outils du Comité Olympique International sur la santé mentale des athlètes de haut niveau	120
Outil contre l'abandon sportif: Impliquer les jeunes	122
STOP aux blessures sportives	124
Clubs de sport promoteurs de santé	126
SUGAPAS	128
Soutenir le bien-être mental dans le sport à l'échelle locale	130

## **Conclusion** **132**

## **References** **133**

# REMERCIEMENTS

Le guide de mise en œuvre d'une fédération sportive promotrice de santé a été élaboré par le Bureau européen de l'OMS pour la prévention et le contrôle des maladies non transmissibles et les membres du groupe de travail Sports Club for Health du réseau européen de l'OMS pour la promotion de l'activité physique à des fins de santé (HEPA Europe) sous la direction de l'équipe PROSCeSS (Santé publique France, Ministère français des Sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques, Université Côte d'Azur et Université de Lorraine).

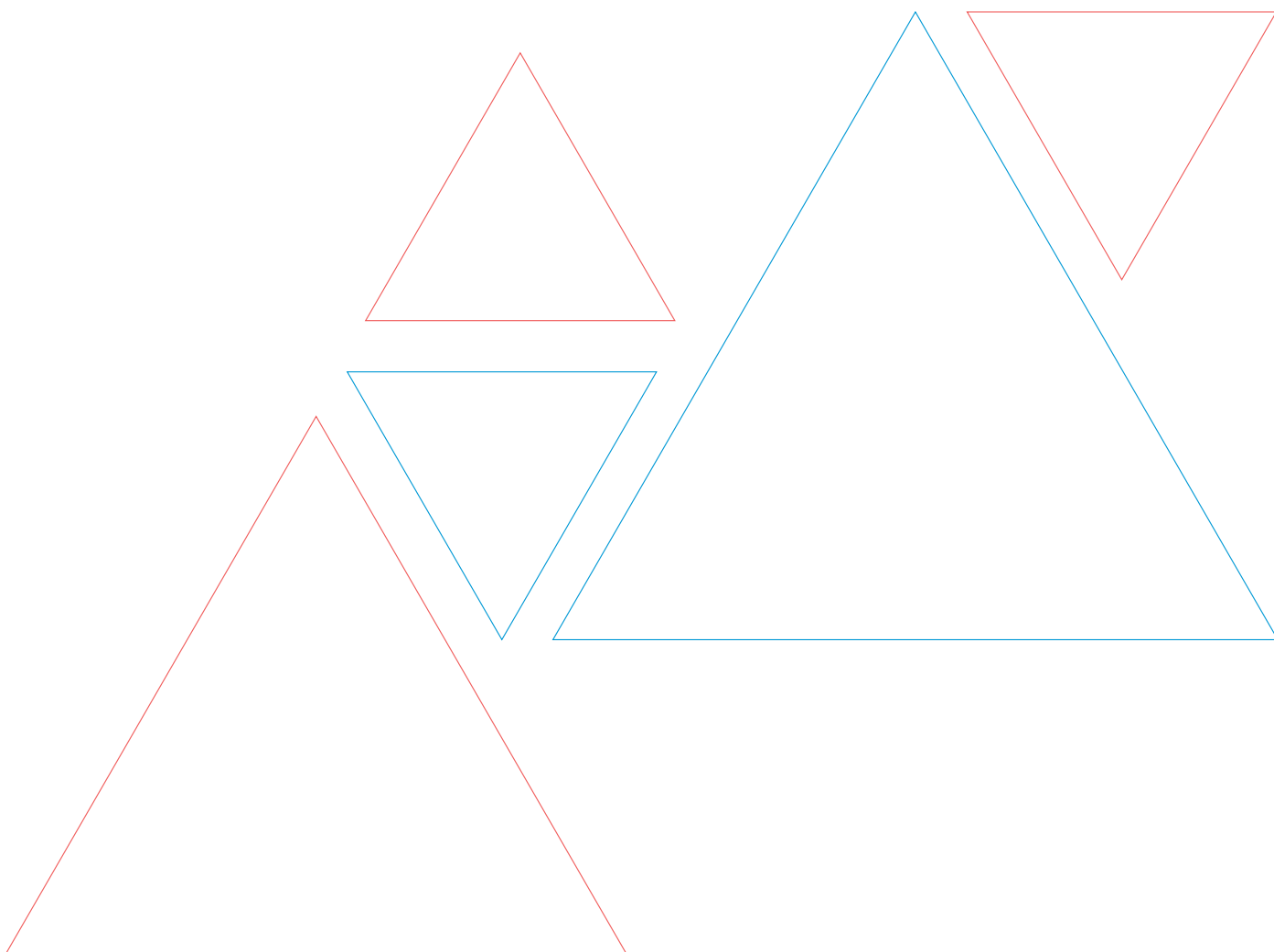
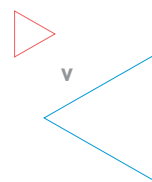
L'équipe était composée de Kieran Dowd (Université technologique de Shannon, Irlande), Susanna Geidne (Université d'Örebro, Suède), Iva Glibo (ENGSO Jeunes, Suède), Sandra Heck (Université de Luxembourg, Luxembourg), Bjarne Ibsen (Université du Danemark du Sud, Danemark), Stacey Johnson (Institut de Cancérologie de l'Ouest, France), Melanie Kingsland (Université de Newcastle, Australie), Sami Kokko (Université de Jyväskylä, Finlande), Aoife Lane (Université technologique de Shannon, Irlande), Linda Ooms (Institut Mulier, Pays-Bas), Marie Overbye (Université de Stirling, Royaume-Uni), Aurélie Van Hoyer (Université de Limerick, Irlande), Anne Vuillemin (Université Côte d'Azur, France), Stephen Whiting (Bureau régional de l'OMS pour l'Europe), Catherine Woods (Université de Limerick, Irlande), Kremlin Wickramasingh (Bureau régional de l'OMS pour l'Europe), Mathieu Winand (Université LUNEX, Luxembourg) et Geraldine Zeimers (Université Catholique de Louvain, Belgique).

L'équipe salue le soutien financier apporté par la Direction générale Éducation, jeunesse, sport et culture de la Commission européenne pour la préparation de cette publication et remercie Santé publique France pour la traduction en français sous la supervision de Chloë Chester.



Co-funded by  
the European Union

Ce document a été élaboré avec l'aide financière de l'Union européenne. Les opinions exprimées dans le présent document ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant l'opinion officielle de l'Union européenne.



# GLOSSAIRE

Les termes suivants sont utilisés pour préciser l'emploi et la mise en œuvre du guide de mise en œuvre d'une FSPS. Certains termes peuvent être interchangeables dans certains pays, notamment « plan d'action », « stratégie », « programme » et « projet ».

**Plan d'action ou plan stratégique :** Plan visant à déterminer qui fait quoi, qui est responsable de la mise en œuvre, quand les actions doivent être exécutées, comment la mise en œuvre doit être entreprise ainsi que le calendrier, les stratégies, les approches et les ressources à utiliser. Ce plan devrait également inclure des mesures de suivi et d'évaluation. Il peut s'agir d'un document autonome ou d'une partie d'une politique nationale plus large.

**Acteur :** Partie prenante pouvant contribuer à la promotion de la santé dans un cadre donné (par exemple, membres de clubs de sport ou de municipalités, professionnels de la santé, acteurs gouvernementaux, membres d'entreprises privées).

**Responsabilité sociale de l'entreprise :** Actions et politiques organisationnelles spécifiques au contexte qui tiennent compte des attentes des parties prenantes et du triple résultat visé en termes de performances économiques, sociales et environnementales (1).

**Déterminant de la santé :** Facteur personnel, social, économique ou environnemental déterminant l'espérance de vie en bonne santé des individus et des populations (2).

**Gouvernance :** « La responsabilité du fonctionnement et de la direction générale de l'organisation considérée comme une composante nécessaire et institutionnalisée de toutes les disciplines sportives et ce à tous les niveaux, des clubs jusqu'aux organismes nationaux, aux agences gouvernementales, aux organismes de services sportifs et aux équipes professionnelles du monde entier » (3).

**Santé :** « Un état de bien-être physique, mental et social complet ne se limitant pas à l'absence de maladie ou d'infirmité » (4). La santé est considérée par l'OMS comme un droit humain fondamental. En conséquence, toute personne devrait avoir accès à des ressources de base pour la santé. Dans le cadre de la promotion de la santé, celle-ci est considérée comme une ressource permettant aux individus de mener une vie socialement et économiquement productive (4).

**Activité physique favorable à la santé :** Toute forme d'activité physique favorable à la santé et aux capacités fonctionnelles sans effet préjudiciable ni risque indu (5).

**Club de sport promoteur de santé :** Club de sport organisé dont le cœur de métier consiste à promouvoir plusieurs comportements ou activités favorables à la santé en impliquant des partenaires internes et externes à différents niveaux (6,7).

**Littéracie en santé :** Connaissances et compétences personnelles acquises à travers les activités quotidiennes, les interactions sociales et la transmission entre les générations. Les connaissances et les compétences personnelles reposent sur l'existence de structures organisationnelles et sur la disponibilité de ressources qui permettent aux personnes d'accéder, de comprendre, d'évaluer et d'utiliser les informations et les services pour promouvoir et maintenir la bonne santé et le bien-être pour elles-mêmes et ceux qui les entourent (2).

**Promotion de la santé :** Processus permettant aux personnes de mieux prendre en main leur santé et de l'améliorer (2). Il s'agit d'un processus social et politique global. Il comprend des mesures visant non seulement à renforcer les compétences et les capacités individuelles, mais aussi à modifier les déterminants sociaux, environnementaux et économiques de la santé de manière à optimiser leur impact positif sur la santé publique et personnelle. La promotion de la santé permet aux personnes, individuellement et collectivement, d'accroître leur contrôle sur les déterminants de la santé et ainsi d'améliorer leur état de santé (2).



**Thématique de santé :** Toute thématique liée à la santé individuelle ou publique, y compris l'activité physique, le bien-être, la justice sociale, l'inclusivité, la durabilité, la prévention des blessures, le rétablissement, la nutrition et le sommeil. Dans ce guide de mise en œuvre, la « santé publique » consiste à promouvoir et à protéger la santé et le bien-être des personnes au niveau de la population. Il s'agit d'un programme très large qui couvre de multiples aspects, du tabac au transport, de la santé des enfants au changement climatique, de la violence aux virus, soit à peu près tout ce qui a un impact direct ou indirect sur la santé et le bien-être des personnes (8).

**Mécanisme :** Méthode ou procédure pour coordonner l'élaboration formelle, le partage et la distribution des politiques et des activités de promotion de la santé.

**Politique :** Document écrit formel, déclaration (in)formelle pouvant être écrite ou non, norme ou recommandations écrites qui définit les priorités, les buts et les objectifs, émanant généralement d'une administration (nationale, régionale ou locale). Une politique peut inclure ou être accompagnée d'un plan d'action ou d'une stratégie de communication.

**Programme ou projet :** Ensemble de mesures ou activité unique de grande ampleur et de longue durée (de quelques semaines à une saison sportive, susceptible d'être répétée) pouvant être liée à une politique spécifique. Le programme ou le projet peut comprendre diverses actions ou activités, telles que des interventions ou des initiatives, dans le cadre de fédérations sportives ou de clubs de sport, qui peuvent être limitées dans le temps ou ouvertes.

**Milieu de vie :** Lieu ou contexte social dans lequel les personnes exercent leurs activités quotidiennes et dans lequel des facteurs environnementaux, organisationnels et personnels interagissent pour influencer sur leur santé et leur bien-être (2). Milieu dans lequel les gens utilisent et façonnent activement l'environnement et créent ou résolvent ainsi des problèmes liés à la santé. À distinguer de l'utilisation d'un milieu de vie pour délivrer un service ou un programme. Les milieux de vie sont généralement identifiés comme ayant des limites physiques, des personnes exerçant des rôles définis et une structure organisationnelle. Les actions de promotion de la santé dans différents milieux de vie peuvent varier, mais sont souvent menées par le biais d'une forme de développement organisationnel incluant une modification de l'environnement physique, de la structure organisationnelle, de l'administration et de la gestion, dans le but de promouvoir la santé en touchant directement les personnes qui y vivent et qui y travaillent (2).

**Clubs de sport :** Organisation privée à but non lucratif formellement indépendante du secteur public mais potentiellement soutenue par des ressources publiques, comprenant des membres bénévoles et une structure démocratique, avec pour objectif principal la pratique du sport (8).

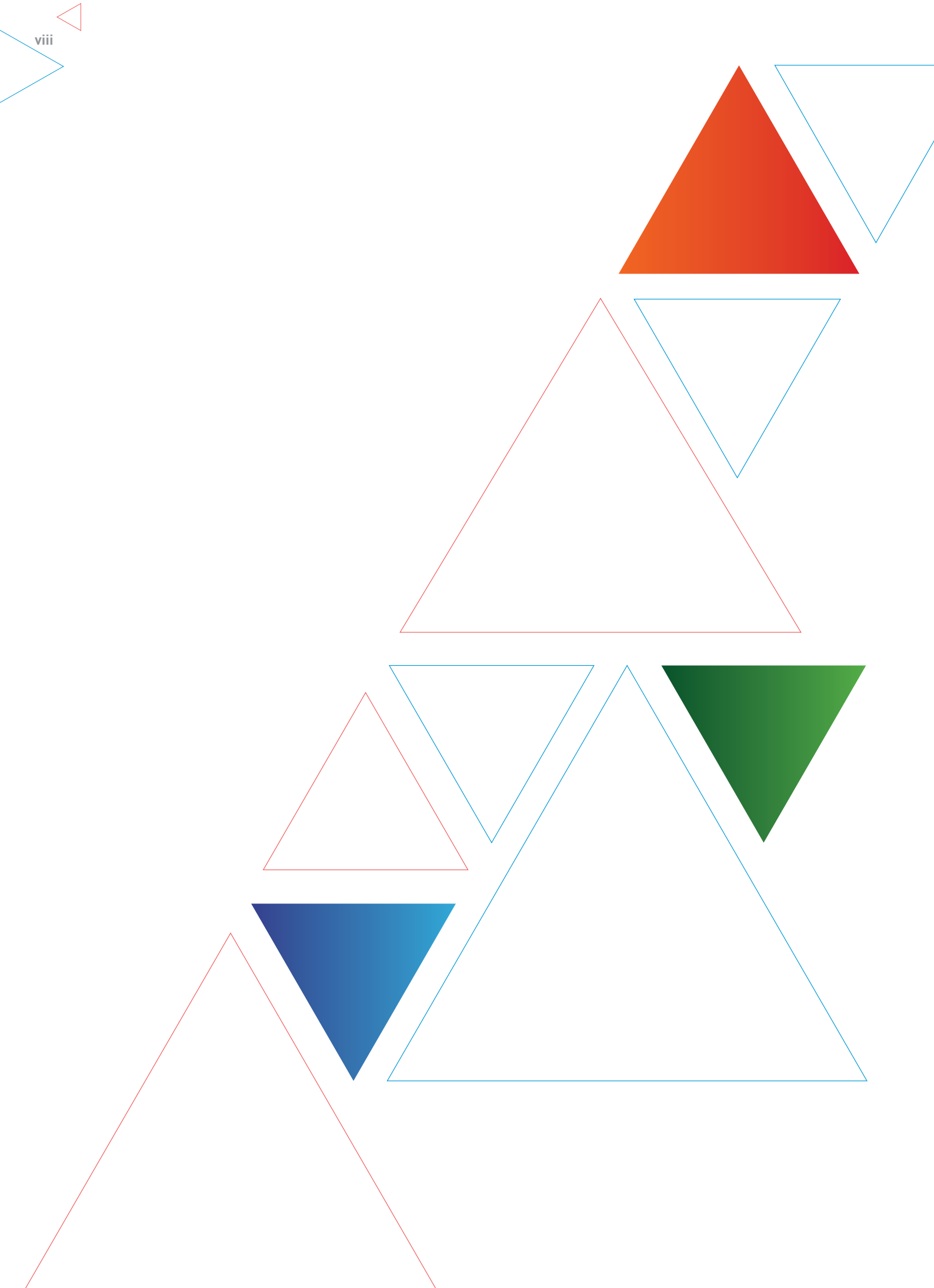
**Niveau du club de sport :** Les clubs de sport locaux sont investigués selon deux niveaux, interne et externe. Interne : le club général en tant qu'organisation, les responsables, les entraîneurs et les individus. Les niveaux externes sont : les fédérations sportives, les acteurs de la santé publique et les autorités gouvernementales (9).

**Fédération sportive nationale :** Organisation responsable de la planification et de la gestion d'un sport au niveau national ou régional, avec une structure organisationnelle comprenant des clubs affiliés. Elle organise et promeut la pratique de sa (ses) discipline(s), des activités de loisir aux sports de haut niveau, avec un rôle clé dans l'accompagnement des clubs affiliés (10).

**Membre d'un club de sport :** Toute personne qui participe aux activités d'un club de sport, des responsables et administrateurs aux bénévoles et aux pratiquants sportifs, ce qui comprend les arbitres et les parents qui assistent aux activités.

**Pratiquant au sein d'un club de sport :** Toute personne qui pratique un sport ou une activité physique dans un club de sport et qui paie des frais d'adhésion.

**Stratégie :** Plan à long terme pour atteindre les objectifs (nationaux), dans le cas présent, pour promouvoir la santé dans la fédération sportive et les clubs de sport affiliés.



# INTRODUCTION

“ Le sport présente un potentiel non seulement pour promouvoir la santé individuelle, mais aussi les capacités collectives. (11)

## Le rôle influent du sport dans la société

Si le sport occupe une place importante dans la société, son rôle est souvent sous-estimé et sous-exploité (12). Le secteur du sport et en particulier les fédérations sportives nationales (FSN) et les clubs affiliés, qui comptent parmi leurs membres 12 % de la population adulte européenne (environ 615 120 000 de personnes), dont 6 % en tant que bénévoles (13) et 59 % d'enfants et de jeunes, apporte une contribution importante à la vie des personnes. Le sport contribue au capital économique, social et culturel, à la santé, au bien-être et au progrès vers la réalisation des Objectifs de Développement Durable. En Europe, en 2012, le secteur du sport a contribué directement à hauteur de 2,12 % au produit intérieur brut, pour une valeur de 280 milliards d'euros (14). Le sport contribue également au capital social des sociétés et participe de la responsabilité sociale des entreprises (15). Les personnes pratiquant dans des clubs de sport sont plus actives physiquement que les non-pratiquants, sont moins sédentaires, dorment plus longtemps (16), ont de meilleures connaissances en matière de santé (17) et réussissent mieux dans leurs études (18). Le sport procure également aux enfants et aux jeunes des compétences de vie et assure un développement holistique (16). Les clubs de sport et les FSN contribuent en outre à la réalisation d'au moins six des Objectifs de développement durable : bonne santé et bien-être, travail décent et croissance économique, éducation de qualité, égalité hommes-femmes, réduction des inégalités, paix, justice et institutions solides (19).

“ Offrir l'occasion de pratiquer un sport ne s'accompagne pas automatiquement de bénéfices pour la santé. (20)

## Situation actuelle du sport et de la santé

Bien que le sport exerce des effets positifs sur la santé physique, mentale et sociale (21,22), il peut avoir des effets préjudiciables pour certaines personnes, par exemple en cas de harcèlement, d'abus ou de blessures. Ainsi, la pratique sportive n'est pas automatiquement favorable à la santé. Certaines recherches suggèrent que la pratique du sport en club favorise des modes de vie actifs mais promeut des régimes alimentaires mauvais pour la santé, incluant la consommation de boissons sucrées (23), ainsi que l'augmentation du risque de blessures, d'épuisement sportif (sports burn-out), de la consommation d'alcool et un risque accru de violence dans certains milieux sportifs (24,25). Le sponsoring et la publicité liés à des produits mauvais pour la santé tels que le tabac, l'alcool et la restauration rapide dans les milieux sportifs exercent une influence négative sur la santé (26). Les clubs de sport peuvent cependant promouvoir la santé dans la pratique sportive et les environnements sportifs (27) en s'appuyant sur la nature éducative et les stratégies organisationnelles du sport (26,27).

Des obstacles à la mise en œuvre de la promotion de la santé ont toutefois été signalés, tels que l'importance du bénévolat dans les clubs de sport, le renouvellement des bénévoles, le manque de connaissances, l'absence de politiques écrites et l'accent mis sur la performance plutôt que sur la santé (29-31). Récemment, des clubs de sport ont sollicité le soutien de leur FSN, notamment en termes de plaidoyer, de ressources financières, de recommandations, de programmes, de création de réseaux ou encore de mise à disposition d'une plateforme de partage des connaissances (31-33).

## “ Les clubs de sport demandent le soutien de leur fédération sportive nationale. (32)

### Le rôle des fédérations sportives dans le sport et la santé

Des études ont mis en évidence l'engagement des FSN dans la promotion de la santé (34). Les fédérations sportives promeuvent la santé en offrant des opportunités de pratiquer des disciplines sportives et des activités physiques dans leurs clubs affiliés, qui peuvent comprendre des initiatives de « sport pour tous » (35) et des programmes de responsabilité sociale d'entreprise portant sur d'autres thématiques de santé (15). Néanmoins, la recherche a montré des limites dans l'investissement des FSN sur la question globale de la santé, au-delà de la santé des athlètes de haut niveau (34,35). Ce guide de mise en œuvre aidera les fédérations sportives à s'investir davantage pour promouvoir la santé, non seulement par le sport, mais aussi dans le cadre du sport, en tirant parti du rôle puissant qu'elles jouent dans la société.

### Bénéfices des fédérations et clubs de sport promoteurs de santé

La promotion de la santé dans les clubs et les fédérations sportives présente également des avantages pour les intervenants du monde du sport et pas seulement pour les pratiquants (Fig. 1). Une fédération sportive et des clubs affiliés qui se soucient de la santé des pratiquants et des membres du club amélioreront la performance des athlètes de haut niveau, favoriseront la participation et le plaisir des pratiquants au niveau du sport de loisirs, et pourront ainsi fidéliser les pratiquants, les entraîneurs et les responsables (36). Si les membres considèrent que leur santé et leur bien-être sont valorisés et favorisés, ils seront plus enclins à investir leurs ressources personnelles dans le renforcement des capacités du club en matière de promotion de la santé, créant ainsi un cercle vertueux (37).

Fig. 1. Bénéfices des clubs de sport promoteurs de santé (36-39)

 <b>Pour les clubs de sport</b>	 <b>Pour les responsables des clubs</b>	 <b>Pour les entraîneurs</b>	 <b>Pour les pratiquants de sport</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>+ possibilité d'attirer différents groupes de population</li> <li>+ diversité accrue des activités et des sources de revenus</li> <li>+ reconnaissance et valeur dans l'environnement local</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ satisfaction dans le rôle de responsable</li> <li>+ moins de démissions (intentions) de responsables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ motivation autodéterminée</li> <li>+ satisfaction dans le rôle d'entraîneur</li> <li>+ moins de démissions (intentions) d'entraîneurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ meilleures performances sportives autoévaluées</li> <li>+ meilleure qualité de vie autodéclarée</li> <li>+ moins d'abandon (intentions) du sport</li> <li>+ plus de plaisir sportif</li> <li>+ meilleure santé autodéclarée</li> <li>+ vitalité subjective plus importante</li> <li>+ moins d'effets néfastes sur la santé</li> </ul>

# LE GUIDE DE MISE EN ŒUVRE

Ces conseils de mise en œuvre sont conçus pour soutenir ceux qui font marcher les FSN, y compris les membres du conseil d'administration, les cadres et les employés qui sont responsables de l'élaboration de plans stratégiques, de la direction et de la rédaction de politiques, de la promotion de leur sport et de l'élaboration de programmes et de boîtes à outils pour les clubs de sport et leurs membres.

Une FSN pourrait utiliser ce guide de mise en œuvre pour promouvoir la santé, en plus d'offrir des possibilités de pratique sportive, ce qui favoriserait la reconnaissance de sa contribution à la société en général, l'encourageant ainsi à développer sa vision et sa démarche en ce sens. En mettant en œuvre de ces conseils, une FSN pourra :

- instaurer une gouvernance appropriée pour la promotion de la santé et intégrer celle-ci dans ses politiques et sa pratique ;
- identifier des outils et des exemples permettant aux clubs de sport affiliés d'investir dans la promotion de la santé ;
- développer des programmes favorisant la promotion de la santé dans et par le sport ;
- mettre en avant le rôle important qu'elle joue dans la société.

Le guide de mise en œuvre est fondé sur les meilleures données probantes issues de la recherche et de la pratique. Le document a été élaboré par un groupe de 15 chercheurs internationaux et membres d'organisations gouvernementales nationales au cours de cinq réunions de 2 heures chacune. Plusieurs projets ont été présentés, discutés et modifiés dans différents pays, suite à quoi la version finale a été revue par quatre FSN en France, au Luxembourg et en Suède.

Le guide de mise en œuvre comprend quatre chapitres principaux qui conseilleront les FSN dans leurs actions pour promouvoir la santé et pour aider leurs clubs affiliés (Fig. 2).

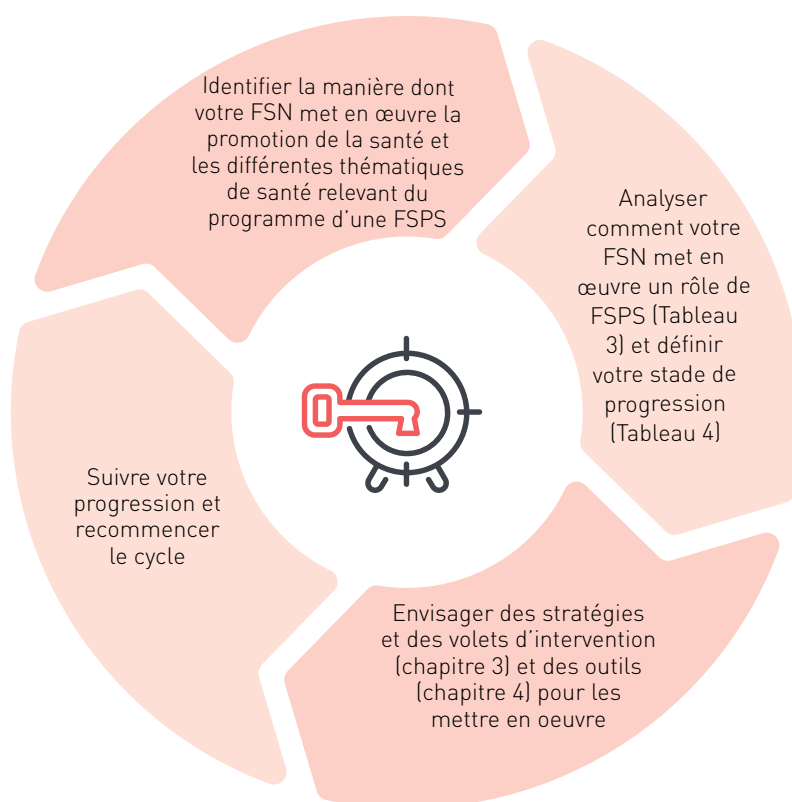
**Fig. 2. Chapitres du guide de mise en œuvre**



Le guide de mise en œuvre peut être lu de différentes manières, en fonction des objectifs de la fédération sportive (Fig. 3) :

- en commençant par le chapitre 1 pour en savoir plus sur le concept des fédérations sportives promotrices de santé ;
- en commençant par le chapitre 3, qui décrit les composantes et les outils des interventions visant à développer des stratégies spécifiques, avant de revenir au chapitre 1 pour comprendre comment les stratégies favorisent des clubs de sport promoteurs de santé, puis au chapitre 2 pour consulter des exemples pratiques ; ou
- en commençant par le chapitre 4, qui porte sur les outils de promotion de la santé, avant de revenir au chapitre 3 pour les volets d'intervention et au chapitre 1 pour le contexte théorique.

**Fig. 3. Comment utiliser le guide de mise en œuvre d'une FSPS**



# CHAPITRE 1.

## CONTEXTE THÉORIQUE

### 1.1 Définition d'une fédération sportive promotrice de santé

La Charte d'Ottawa (4) définit la promotion de la santé comme suit :

*le processus qui confère aux personnes les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci. Pour atteindre un état de bien-être physique, mental et social complet, un individu ou un groupe doit être capable d'identifier et de réaliser des aspirations, de satisfaire des besoins, de modifier l'environnement ou de composer avec ce dernier.*

Dans cette définition, la santé est perçue comme une ressource de la vie quotidienne, et non comme l'objectif de la vie. La santé est un concept positif, mettant en valeur les ressources sociales et personnelles, ainsi que les capacités physiques (4). La bonne santé est perçue comme une ressource pour le développement social, économique et personnel. Il s'agit, au-delà d'un mode de vie, de viser le bien-être, qui ne relève pas seulement du secteur de la santé.

La Charte d'Ottawa définit cinq grandes stratégies de promotion de la santé au sein de la société (Tableau 1).

**Tableau 1. Stratégies de promotion de la santé dans les fédérations sportives**

Stratégie	Définition adaptée aux fédérations sportives
<b>Élaborer des politiques publiques saines.</b>	Inscrire la santé à l'ordre du jour de la fédération sportive, dans tous les types de pratique et à tous les niveaux, permettra d'éclairer les responsables sur les conséquences que leurs décisions peuvent avoir sur la santé, et en leur faisant accepter leurs responsabilités à cet égard.
<b>Créer un environnement favorable à la santé.</b>	Le lien qui unit de façon inextricable les individus et leur milieu constitue la base de l'approche développée par une fédération sportive promotrice de santé. Les conditions de vie et de travail au sein des fédérations et des clubs de sport doivent être sûres, stimulantes, satisfaisantes et agréables.
<b>Renforcer l'action locale pour la santé.</b>	L'action locale s'appuie sur les ressources humaines et matérielles des FSN pour renforcer l'autonomie et le contrôle des clubs de sport en offrant un accès ouvert à l'information, des possibilités d'apprentissage en matière de santé, des partenariats et des financements.
<b>Développer les compétences personnelles.</b>	Le développement personnel et social des individus leur permet d'acquérir un meilleur contrôle sur leur santé par l'apprentissage tout au long de la vie.
<b>Réorienter les services de santé.</b>	Les clubs de sport sont encouragés à considérer leurs membres au-delà des pratiquants sportifs, chacun dans sa globalité et non seulement comme un athlète, et à considérer que le club a pour mission de promouvoir la santé afin de favoriser une vie saine pour les individus et la société.

Source : (4).

Pour mettre en œuvre ces stratégies, l'approche axée sur les milieux de vie a été promue par l'OMS. Dans cette démarche, un milieu de vie est « un lieu ou un contexte social où les personnes s'engagent dans des activités quotidiennes et où des facteurs environnementaux, organisationnels et personnels interagissent pour influencer sur la santé et le bien-être » (2). Cette démarche encourage une organisation à adopter une approche globale de promotion de la santé, en intégrant la santé dans ses politiques, ses activités quotidiennes et sa vie et en la présentant comme une opportunité explicite pour ses membres (40,41). L'approche axée sur les milieux de vie a été utilisée avec succès dans les universités (42), (43) les villes et les écoles (44), où une école promotrice de santé a été décrite comme « une école qui renforce constamment ses capacités en tant que milieu sain pour vivre, apprendre et travailler » (45). Cette définition est déclinée dans les écoles par l'application de huit recommandations (46) :

- Le gouvernement national et les acteurs politiques régionaux et locaux s'engagent et investissent pour faire de chaque école une école promotrice de santé.
- L'école s'engage et investit dans une approche globale afin de devenir une école promotrice de santé.
- Un modèle de gouvernance et de leadership déployé à l'échelle de l'école soutient son statut d'école promotrice de santé.
- L'école est engagée et collabore dans son environnement local en faveur des écoles promotrices de santé.
- Le programme scolaire prend en charge les aspects physiques, sociaux, émotionnels et psychologiques de la santé et du bien-être des élèves.
- L'école assure un environnement social et émotionnel positif et sécurisant.
- L'école assure un environnement physique favorable à la santé, sans danger et inclusif.
- Tous les élèves ont accès à des services de santé complets, soit dans l'école soit à travers l'école, qui répondent à leurs besoins physiques, émotionnels, psychosociaux et éducatifs dans le domaine de la santé.

## 1.2 Promotion de la santé et thématiques de santé

La définition de la santé publique et en particulier de la promotion de la santé sont très larges, ciblant différents comportements, leurs déterminants et de multiples thématiques, à savoir tout ce qui concerne la santé individuelle ou de la population, ce qui inclut notamment l'activité physique, le bien-être, la justice sociale, l'inclusion, le développement durable la prévention des blessures, le rétablissement, la nutrition et le sommeil, parmi d'autres thèmes. (Fig. 4).

Une FSN peut déjà avoir mis en place des programmes ou des actions portant sur divers thématiques de santé. La plupart des FSN, par exemple, ont adopté des règles prescriptives en matière de sécurité et de lutte contre le dopage. De plus, des programmes peuvent avoir été conçus pour un public spécifique ou en vue de promouvoir des comportements favorables à la santé (alimentation saine, hydratation, sommeil). Ces actions, qui utilisent des mécanismes similaires et qui relèvent toutes du concept de promotion de la santé, devraient être reconnues comme telles.

Dans l'approche axée sur les milieux de vie, une fédération sportive nationale promotrice de santé (FSPS) est définie comme une « fédération sportive nationale qui prend en compte la santé dans ses valeurs, sa vision et son leadership, ainsi que dans ses activités et sa formation ». Une FSN fait la promotion de la santé en ÉTANT une fédération sportive promotrice de santé et en AIDANT les clubs affiliés à devenir promoteurs de santé. Pour ÊTRE une fédération sportive promotrice de santé, une FSN doit examiner ses valeurs et sa vision. Il s'agit notamment de définir la santé de manière globale et positive plutôt que de mettre l'accent sur la réduction des risques, en faisant porter les efforts non seulement sur la promotion de la santé physique, mais aussi sur la santé mentale et sociale, et en permettant à tous d'accéder à



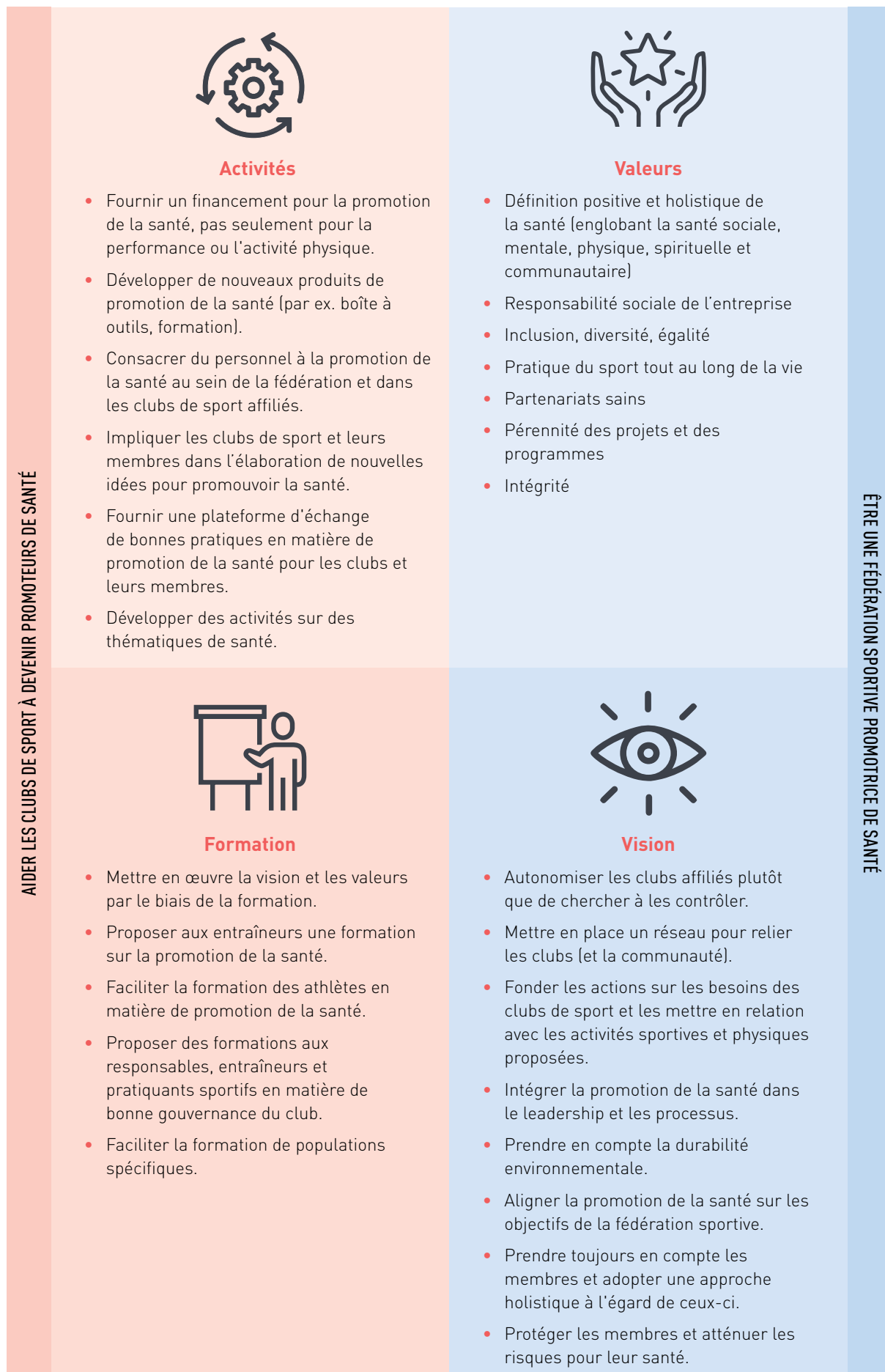
**Fig. 4. Diversité des thématiques de santé couvertes par la promotion de la santé**



la pratique sportive, indépendamment de l'origine ethnique ou sociale, et en dépit d'un handicap ou de limitations fonctionnelles. La FSN doit en outre tenir compte des principes de bonne gouvernance. Il s'agit notamment d'assurer l'intégrité (valeurs morales fortes), la durabilité des programmes (maintien des avantages pour la santé, poursuite des programmes et renforcement des capacités afin que la communauté bénéficiaire puisse poursuivre le programme seule (47)) et d'éviter les partenariats avec des organisations promouvant des produits mauvais pour la santé dans l'élaboration des politiques, la prise de décisions et la conception ou la mise en œuvre des programmes. La vision de la FSN devrait intégrer la santé dans ses structures de prise de décisions et de gestion et aligner les objectifs de promotion de la santé sur ses autres objectifs (par ex. accroître le nombre de membres ou les performances).

Une FSN devrait aussi s'engager pour protéger ses membres, atténuer les risques de la pratique sportive et les aider à s'épanouir par le sport. Pour AIDER les clubs de sport à devenir promoteurs de santé, les FSN devraient développer des activités et des formations visant à donner aux clubs de sport affiliés les moyens de promouvoir la santé. Les activités comprennent des programmes de financement, l'élaboration de boîtes à outils et de programmes, la mise à disposition d'une plateforme sur la promotion de la santé en général et sur des thématiques de santé spécifiques, afin de conforter les FSN et leurs clubs affiliés pour leurs investissements dans la promotion de la santé et de les doter des ressources nécessaires. Les clubs affiliés peuvent être habilités à créer un réseau communautaire dans le but de partager les expériences, les actions, les besoins et les éléments de contexte dans le cadre d'une approche participative. Une formation à la promotion de la santé devrait être dispensée à l'intention des entraîneurs, des responsables, des pratiquants et des membres du club sur des thématiques de santé spécifiques, les principes d'une bonne gouvernance et les besoins de la population. La figure 5 résume ces activités.

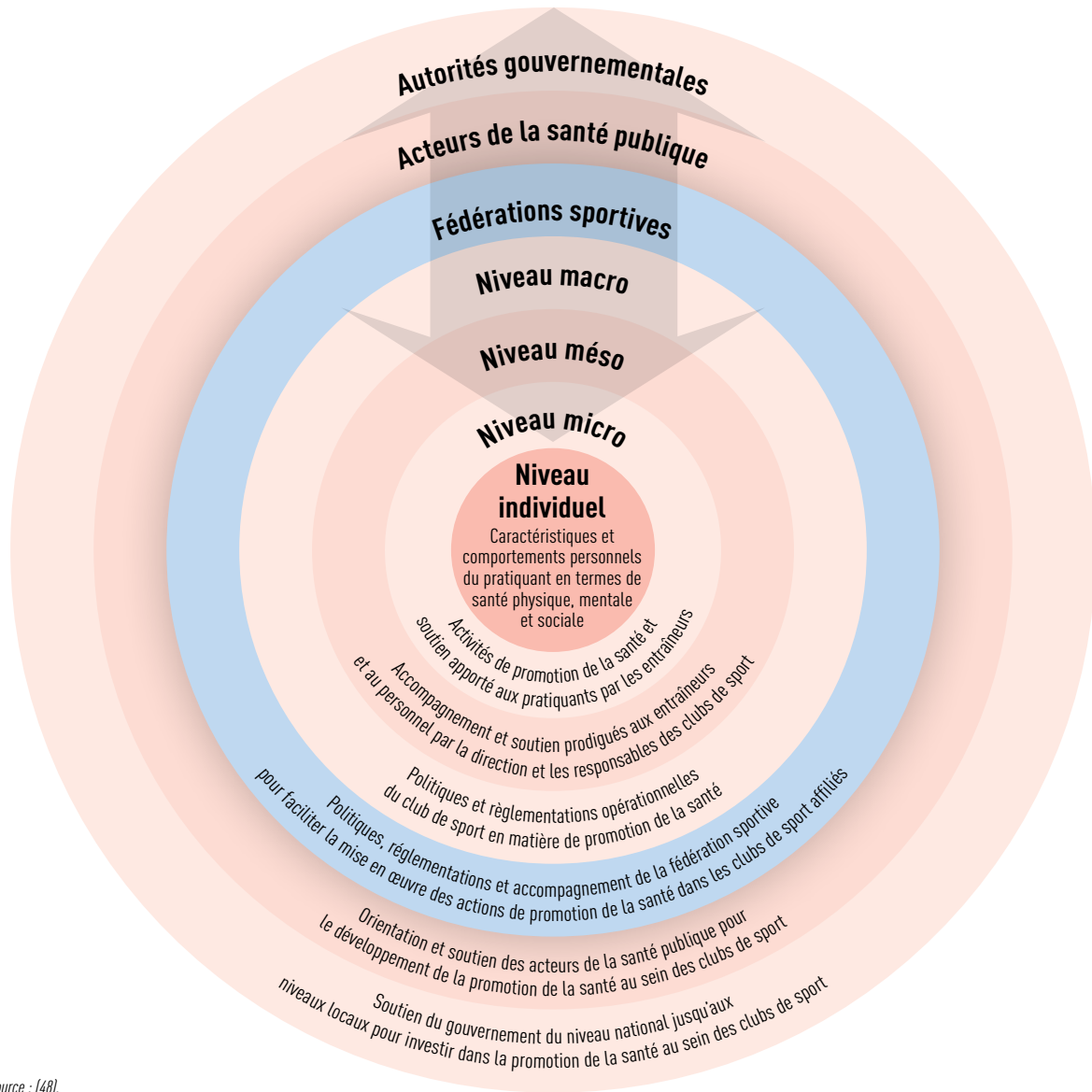
**Fig. 5. Être une fédération sportive promotrice de santé et aider les clubs de sport à devenir promoteurs de santé**



### 1.3 Evaluation de la promotion de la santé par une fédération sportive nationale

Grâce au modèle et au cadre théorique des clubs de sport promoteurs de santé, les FSN ont été identifiées comme des acteurs clés du développement des clubs de sport promoteurs de santé, aux côtés des autorités gouvernementales et des acteurs de la santé publique (Fig. 6).

**Fig. 6. Modèle du club de sport promoteur de santé**



Source : (48).

Dans le modèle du CSPS, quatre types de déterminants de la santé doivent être pris en compte à chaque niveau pour améliorer la santé des membres des clubs de sport :

- organisationnels : recommandations, incluant les politiques, règles et réglementations fournies aux clubs de sport affiliés en matière de promotion de la santé ;
- environnementaux : aide à la mise en place d'infrastructures sûres, solidaires et durables, d'espaces verts et de terrains de jeux pour les clubs de sport affiliés ;
- économiques : ressources financières et humaines mises à la disposition des clubs de sport affiliés pour la promotion de la santé ;
- sociaux : la vision, les valeurs et la philosophie, liées à celles de la société.

Les indicateurs de ces quatre déterminants de la santé ont été définis pour aider une FSN à analyser et identifier les effets de ses actions de promotion de la santé (Tableau 2).

**Tableau 2. Indicateurs d'une fédération sportive promotrice de santé**

Indicateur	Question	Sources de données
<b>Déterminants organisationnels</b>		
Engagement de la FSN (importance)	Quelle est l'importance de la promotion de la santé aux yeux de la FSN ?	Politique interne, discussions du conseil d'administration, règlement
Planification des politiques de promotion de la santé	Quels types d'activités de promotion de la santé la FSN s'engage-t-elle à déployer dans ses politiques internes ? Combien d'activités de promotion de la santé la FSN planifie-t-elle par année ?	Politique interne
Mise en œuvre de la politique de promotion de la santé	Combien d'activités de promotion de la santé la FSN entreprend-elle chaque année conformément à sa politique ? Combien de clubs de sport et de membres participent aux activités ? Quelles sont les caractéristiques des clubs et des membres individuels ?	Politique interne, rapport annuel
Suivi et évaluation des activités de promotion de la santé	Les activités de promotion de la santé sont-elles suivies ? Leurs résultats et leurs impacts sont-ils évalués ? Comment les clubs de sport et leurs membres perçoivent-ils les activités de promotion de la santé ?	Rapport annuel, plan stratégique de suivi et d'évaluation
Programmes de promotion de la santé	La FSN dispose-t-elle de programmes dédiés à des thématiques de santé ou à la promotion de la santé ? Comment sont-ils mis en œuvre ?	Site Internet
Formation à la promotion de la santé	Comment la promotion de la santé est-elle intégrée dans la formation obligatoire des entraîneurs ? Existe-t-il une formation spécifique sur des thématiques de santé ou en matière de promotion de la santé pour le club ou ses membres ?	Site internet, documents de formation
Prise de décisions en matière de promotion de la santé	Qui, au sein de la FSN, est responsable de la promotion de la santé ? Qui participe à la prise de décisions concernant les activités de promotion de la santé et comment les décisions sont-elles prises ?	Site Internet, politique interne, compte-rendu de réunions (du conseil d'administration)
Approche participative	Les clubs de sport ou leurs membres peuvent-ils être impliqués dans les décisions de la fédération sportive ?	Description de l'organisation ou de la structure des ressources humaines
Protection des membres	Les membres d'un club de sport disposent-ils de canaux pour signaler un acte répréhensible à la FSN ?	Code de conduite, plan de gestion des incidents critiques
<b>Déterminants environnementaux</b>		
Mesures de promotion de la santé ou de prévention pour les pratiquants sportifs (de haut niveau)	Des réglementations spécifiques sont-elles en place pour les formations et/ou les compétitions ?	Site internet, code de conduite
Trousse de premiers secours, défibrillateur	Les clubs affiliés sont-ils équipés d'une trousse de premiers secours et d'un défibrillateur ?	Rapport annuel, enquête, description du programme
Lignes directrices pour un environnement sûr et durable	Les clubs affiliés sont-ils encouragés à investir dans des infrastructures et du matériel sûrs et durables ?	Rapport annuel, enquête, description du programme

Déterminants économiques		
Investissements financiers (humains et matériels)	Combien la FSN investit-elle dans la promotion de la santé ? La promotion de la santé est-elle considérée comme une priorité dans l'allocation des ressources ?	Budget, rapport annuel, ressources humaines
Investissement dans la responsabilité sociale de l'entreprise	La FSN a-t-elle un plan ou des activités de responsabilité sociale de l'entreprise ?	Plan stratégique, rapport annuel
Partenariat avec un organisme de promotion de la santé	La FSN est-elle en partenariat avec des organismes ou des professionnels de promotion de la santé ? Ou avec d'autres organisations qui investissent dans la promotion de la santé ?	Plan stratégique, description de programme, site Internet
Déterminants sociaux		
Valeurs de promotion de la santé	La FSN promeut-elle des valeurs de promotion de la santé (Fig. 5) ?	Site Internet, politique interne, description de programme
Communication sur la promotion de la santé	La promotion de la santé est-elle incluse dans les stratégies de communication internes (au sein de la FSN et des clubs affiliés) et externes (en direction du public et des partenaires) ?	Newsletter, site Internet, communiqués de presse, réseaux sociaux
Visibilité de la promotion de la santé	La promotion de la santé est-elle explicitement mentionnée dans le document de communication et de politique générale de la FSN ?	Réseaux sociaux, site Internet

Ces critères fournissent une base théorique permettant à la FSN d'examiner ses propres activités de promotion de la santé. Ceux-ci sont appliqués à trois études de cas au chapitre 4, avec cinq exemples illustrant leur application.

“ S'ils sont appliqués correctement, les efforts de promotion de la santé doivent-ils être détectables ou doivent-ils être considérés comme une « seconde nature » ? (49)

#### 1.4 Stades de développement d'une fédération sportive promotrice de santé

L'approche de promotion de la santé axée sur les milieux de vie comprend des stades de développement (41) pour guider les organisations dans leurs progrès en matière de promotion de la santé. Whitelaw et ses collègues (40) ont défini la théorie de l'approche de la santé axée sur les milieux, qui tient compte de quatre facteurs : la nature du milieu (ouverture, centralisation, autorité), la position de la santé dans l'organisation, le soutien nécessaire pour développer la promotion de la santé et le périmètre du milieu. Ceux-ci définissent les stades de développement de l'approche appliquée au sein des différentes organisations. Le groupe de travail a utilisé ce travail pour définir des stades et les appliquer aux FSN. Cinq stades ont ainsi été identifiés pour passer d'un modèle passif à une approche exhaustive (Tableau 3).

**Tableau 3. Stades de développement d'une fédération sportive promotrice de santé**

Stade	Perspective centrale	Définition	Action de la FSN
0 Aucune			Pas de communication sur les exigences légales en matière de santé ou la réduction des risques pour la santé
1 Approche passive	Le problème et sa solution relèvent des comportements et des actions des personnes.	Offre sportive sûre portée par les fédérations sportives	Promouvoir des activités sportives sûres intégrant la prévention des risques (exigences légales visant à protéger les pratiquants sportifs : dopage, échauffement). Les clubs de sport peuvent entreprendre des actions de promotion de la santé de manière indépendante.
2 Approche active	Le problème relève du comportement des personnes, certaines solutions sont proposées dans le milieu.	Fédérations sportives promouvant la santé	Promotion des bienfaits du sport pour la santé auprès des clubs de sport et des pratiquants et indication d'activités de promotion de la santé aux clubs de sport, mais pas d'engagement actif dans des programmes de promotion de la santé
3 Approche transmissive	Le problème relève du milieu ; des solutions sont proposées par le biais de projets ponctuels de sensibilisation.	Promotion de la santé dans les fédérations sportives	Manifestations occasionnelles de promotion de la santé organisées par la fédération sportive (événements d'un jour) sur un comportement ou une thématique de santé donné ; les clubs de sport sont encouragés par la fédération sportive à organiser des activités de promotion de la santé
4 Approche organique	Le problème relève du milieu, des solutions sont proposées par le biais d'actions individuelles.	Programmes de promotion de la santé développés par la fédération sportive	Des programmes dédiés sont développés par la fédération sportive pour renforcer les activités des clubs de sport en faveur de la santé. La fédération sportive met activement en relation les clubs de sport et des partenaires externes autour d'activités de promotion de la santé.
5 Approche globale	Le problème et les solutions relèvent du milieu.	Fédération sportive promotrice de santé	La promotion de la santé est intégrée dans la vision, les valeurs, les activités et les formations de la fédération sportive. La santé est prise en compte dans l'organisation et la prise de décisions à tous les niveaux au sein de la fédération sportive. La fédération sportive investit des ressources à long terme dans la promotion de la santé, pour assurer une promotion de la santé globale et non seulement sur des thématiques ponctuelles. La fédération sportive collabore avec des partenaires externes autour de la promotion de la santé. Les politiques de la fédération sportive prévoient le suivi et l'évaluation des activités.

## CHAPITRE 2.

# ÉTUDES DE CAS ET EXEMPLES D'INVESTISSEMENT DE FÉDÉRATIONS SPORTIVES NATIONALES DANS LA PROMOTION DE LA SANTÉ

Cette partie du guide est consacrée à la présentation des résultats de différentes études illustrant l'action de fédérations sportives nationales pour promouvoir la santé. La première partie du chapitre porte sur la présentation des activités de promotion de la santé de trois fédérations sportives nationales françaises. On s'intéressera ensuite à une étude portant sur le thème « comment ÊTRE une FSPS », qui analyse la visibilité de la promotion de la santé sur 52 sites Internet de fédérations sportives nationales. Enfin, une étude et deux projets emblématiques seront décrits, illustrant comment AIDER des clubs de sport à devenir promoteurs de santé. Cette étude analysait les besoins des clubs de sport pour promouvoir la santé en France, et deux projets exemplaires – l'un irlandais, l'autre australien – sont analysés pour donner un aperçu des mécanismes et des étapes de mise en œuvre d'un programme dans ce domaine.

“ La promotion de la santé, ce n'est pas seulement l'éducation, c'est l'endroit où nous vivons, travaillons, apprenons, jouons, faisons nos courses... et pratiquons le sport. (50)

### 2.1 Comparaison de trois fédérations sportives nationales

1

ÉTUDE DE CAS

#### La Fédération Française de Triathlon

La Fédération Française de Triathlon (<https://www.fftri.com/>) a été créée en 1989 pour promouvoir et organiser la pratique du triathlon, du duathlon et du bike and run. En 2020, la Fédération accueillait 60 113 licenciés dans 974 clubs de sport et a organisé 1 164 compétitions en France.

#### Inclusion de la promotion de la santé dans le plan stratégique et les politiques

Aucun des objectifs de la Fédération Française de Triathlon n'inclut la promotion de la santé, bien qu'un objectif transversal de promotion de la santé figure dans son plan stratégique, ainsi qu'une forte focalisation sur l'activité physique. L'un de ses objectifs est d'accueillir plus de 200 000 pratiquants et d'intégrer transversalement la santé en créant un label pour les clubs et les événements organisés. Un deuxième objectif consiste à atteindre une proportion minimum de 30 % de femmes parmi ses pratiquants pour réduire l'inégalité dans la pratique sportive. Un troisième objectif vise à doubler le nombre de participants handicapés (pas de chiffres fournis). Aucun autre objectif n'est fixé en termes de mise en œuvre, et aucune mesure d'évaluation et de suivi de la promotion de la santé n'est prévue.

#### Responsabilité pour la promotion de la santé au sein de la fédération sportive

Un service s'occupe de la responsabilité sociale de l'entreprise et dispose d'un comité dédié à cette question, d'un comité médical et d'un comité de financement. Un comité pour la santé et le bien-être et un autre pour le paratriathlon sont en place dans une unité en charge du développement et des services pour les clubs. Aucun mécanisme permettant d'impliquer des personnes ou de signaler

des actes répréhensibles n'a été identifié, bien que des réglementations éthiques et médicales soient mentionnées sur le site Internet de la FSN. Des relations avec différents partenaires privés sont évoquées, notamment pour les ressources et la nutrition sportive. Il existe un lien avec une association pour prévenir le harcèlement sexuel.

### **Comment la FSN promeut la santé**

Différents programmes sont proposés dans les domaines du sport santé, du sport pour tous, du développement durable, de la citoyenneté et de la prévention de la violence et du dopage. La pratique mixte entre les sexes est incluse pour soutenir l'égalité hommes-femmes pendant les entraînements et les compétitions. Cela est notamment prévu dans les règlements, et un label peut être obtenu par les clubs ainsi que pour des événements spécifiques. Une structure similaire est en place pour le soutien au développement durable, avec des lignes directrices et des labels pour les clubs de sport. Des programmes ont été organisés pour favoriser la participation des personnes handicapées (paratriathlon), notamment la formation des entraîneurs en matière de sport santé et des programmes visant à inciter les personnes sédentaires à bouger. Un programme de citoyenneté s'appuie sur les actions et les initiatives prises par le Comité d'éthique et de déontologie. Les programmes de prévention du dopage et de la violence comprennent des informations, des liens vers d'autres organisations et des boîtes à outils sur le site Internet. La formation initiale ne couvre pas la promotion de la santé, et le seul type de formation identifié concernait l'entraînement de personnes sédentaires ou vulnérables dans le cadre du sport santé.

### **Visibilité de la promotion de la santé au sein de la FSN**

Une rubrique du site décrit l'engagement de la fédération en faveur de la « santé », de la jeunesse, de la prévention du dopage, de la mixité, du développement durable et de la citoyenneté. La santé n'est pas mentionnée en tant que priorité importante dans le plan stratégique, où l'augmentation du nombre et de la diversité des participants constitue une priorité. Dans la rubrique portant sur la santé, celle-ci est évoquée comme un thème transversal, sans entrer dans les détails.

La Fédération Française de Triathlon se situe au stade 4 du parcours de promotion de la santé des fédérations sportives, puisque la FSN développe une série de programmes de promotion de la santé incluant des outils, des formations et des lignes directrices. Un comité d'éthique et de déontologie a été nommé et la santé est mentionnée comme un principe transversal dans le plan stratégique. La promotion de la santé n'est pas mentionnée en soi ; il n'y a pas d'approche participative ou de prise en compte de la santé dans les décisions ; il n'existe aucun dispositif de suivi ou d'évaluation et aucun indicateur précisant l'investissement de la fédération sportive dans la promotion de la santé ou la manière dont elle évalue ses actions.

## 2

### ÉTUDE DE CAS

#### **La Fédération Française de Football**

La Fédération Française de Football ([www.fff.fr](http://www.fff.fr)) existe depuis 1919. Elle organise, supervise et régit le football amateur et professionnel, son financement ainsi que la formation des joueurs et entraîneurs en France. La Fédération française de football compte 1,9 million de licenciés et 400 000 bénévoles au sein de 15 000 clubs de football amateur.

#### **Inclusion de la promotion de la santé dans le plan stratégique et les politiques**

La promotion de la santé n'est pas explicitement mentionnée parmi les activités de la Fédération Française de Football, bien que des centres médicaux et une commission médicale soient cités. Le



règlement comprend des dispositions antidopage et une charte éthique, en plus des règles techniques et administratives. Le programme éducatif fédéral est un outil pédagogique permettant aux clubs de sport amateurs de développer six thématiques : la santé, la citoyenneté, l'environnement, le fair-play, les règles du jeu, les arbitres et la culture du football. Ainsi, la santé est implicitement promue dans ce plan, qui cible la santé sociale, mentale et physique. Aucun indicateur de performance, d'évaluation ou de suivi n'est rapporté au-delà du nombre de clubs, de pratiquants et d'entraîneurs (sans précision sur la manière dont ces chiffres ont été obtenus). Il n'y a pas de ligne budgétaire prévue pour la promotion de la santé.

### **Responsabilité pour la promotion de la santé au sein de la fédération sportive**

Plusieurs comités de la fédération s'intéressent à la promotion de la santé : un comité sur la citoyenneté et l'action sociale, un comité sur les femmes dans le football et un conseil national d'éthique. Pour le football amateur, deux comités existent pour les ligues et les districts et un troisième pour les pratiquants du football, prévoyant une représentation des responsables de clubs, des entraîneurs et des arbitres. Le programme éducatif fédéral comprend trois chefs de projet au niveau de la ligue (infranational), avec 22 ligues en France, et un au niveau du district (local) (102 districts). Un système de label reconnaît la promotion de la santé en prenant en compte les thèmes de l'inclusion sociale, du développement durable et de la santé. Une structure, la Fondation du football, en est responsable, évalue les candidatures, accorde le label et communique les résultats. Un certain nombre de partenaires, y compris financiers, ont été identifiés, dont certains commercialisent des produits ou proposent des services jugés contraires aux objectifs de promotion de la santé (par ex., entreprise de restauration rapide, compagnie de téléphone). L'entreprise privée de télécommunications, par exemple, est associée à l'utilisation des réseaux sociaux par les jeunes joueurs.

### **Comment la FSN promeut la santé**

Le programme éducatif fédéral est le programme de promotion de la santé le plus important et le plus complet de la Fédération Française de Football, avec 10 000 activités recensées dans les clubs (Tableau 3). Le programme est accessible à tous les clubs amateurs, et des lignes directrices, des études de cas et des modèles sont disponibles sur le site Internet de la Fédération. Un événement de promotion de la santé (Fondation du football) est organisé chaque année, portant sur des thématiques tels que l'éducation et la citoyenneté, la diversité, la solidarité et l'inclusion, la santé et l'environnement, avec un appel à candidatures ; 14 clubs ont été récompensés. Une formation en santé et sécurité est proposée aux entraîneurs, et une formation en responsabilité sociale de l'entreprise et en gestion des conflits est proposée aux responsables de clubs.

### **Visibilité de la promotion de la santé au sein de la FSN**

La promotion de la santé n'est pas mentionnée sur le site, mais la Fédération Française de Football énumère des engagements en matière de responsabilité sociale de l'entreprise et promeut cinq valeurs : plaisir, respect, engagement, tolérance et solidarité. Le programme éducatif fédéral est transmis aux responsables de clubs, et des exemples de bonnes pratiques sont publiés sur le site Internet, avec des outils pédagogiques.

La Fédération Française de Football se situe au stade 4 (Tableau 3), puisque la FSN développe un programme unifié et coordonné de promotion des thématiques de santé, comprenant des outils, des formations et des orientations. Un comité a été désigné pour sa mise en œuvre, du niveau national au niveau local. Néanmoins, la promotion de la santé n'est pas mentionnée en soi ; il n'y a pas d'approche participative ou de prise en compte de la santé dans les décisions ; il n'existe aucun système de suivi ou d'évaluation et aucun indicateur de l'investissement de la fédération dans la promotion de la santé, hormis pour la responsabilité sociale de l'entreprise.

## La Fédération Française Sports pour Tous

La Fédération Française Sports pour Tous (<https://www.sportspourtous.org/>), créée en 1953, propose des activités physiques adaptées et diversifiées pour tous. Elle s'intéresse au développement physique des jeunes, cherche à renforcer les relations entre parents et enfants, encourage l'affirmation de soi des adolescents, favorise la forme physique, la santé et le bien-être des adultes, la protection du capital santé des personnes âgées, ainsi que le bien-être et l'autonomie des personnes âgées dépendantes. La Fédération compte plus de 130 000 membres dans 2 200 clubs de sport, avec 5 200 entraîneurs qualifiés et 80 employés.

### Inclusion de la promotion de la santé dans le plan stratégique et les politiques

La Fédération a pour mission de « favoriser le mieux-être de tous par la pratique des activités physiques ou sportives de loisir » et de « devenir un acteur incontournable de l'accès à la pratique sportive pour tous ». La promotion de la santé n'est pas mentionnée comme telle, mais les bienfaits du sport pour la santé sont au cœur de l'action de la Fédération. La promotion de la santé se reflète dans la qualité des pratiques proposées et dans l'éthique et l'engagement de la fédération sportive. Aucune directive ni aucun soutien spécifique n'est fourni sur des thématiques de santé, bien qu'il existe des programmes ciblant des populations spécifiques. Une page dédiée à la prévention du dopage fournit des orientations. Aucun indicateur de performance, d'évaluation ou de suivi n'est disponible sur la mise en œuvre des politiques. Le nombre de pratiquants et de clubs affiliés est indiqué.

### Responsabilité pour la promotion de la santé au sein de la fédération sportive

Absence de commission ou de direction technique spécifique. La commission médicale nationale développe des programmes de promotion de la santé, qui sont mis en œuvre par des comités régionaux et locaux, avec le soutien d'entraîneurs. Il n'y a pas d'approche participative ni de prise de décisions pour la promotion de la santé, mais la Fédération prévoit d'inclure le co-développement de programmes avec les pratiquants sportifs ; des programmes et des actions clairs n'ont pas encore été identifiés. Des partenariats ont été développés avec différents organismes de santé (par exemple Audika pour les tests auditifs) ainsi que pour l'hébergement en plein air. La base des partenariats est l'économie sociale et la solidarité.

### Comment la FSN promeut la santé

Des programmes sont mis en œuvre pour les personnes atteintes de maladies cardiovasculaires, les personnes âgées et les personnes en surpoids ou obèses. Divers programmes sont mis en œuvre pour mobiliser les dimensions éducatives et sociales du sport en direction des enfants, des jeunes, des femmes et des prisonniers. Le site Internet de la Fédération fournit des informations sur la mise en œuvre du programme, des lignes directrices, des outils et des exemples de pratiques. Une formation spécifique est dispensée pour la prise en charge des personnes vulnérables et handicapées, avec le soutien du sport santé.

### Visibilité de la promotion de la santé au sein de la FSN

La promotion de la santé n'est pas explicitement mentionnée, mais les avantages d'une pratique sportive de qualité et la nature éducative du sport sont évoqués. Cette FSN se définit comme promouvant la santé et mentionne les bienfaits de l'activité physique dans la devise de la Fédération Sports pour Tous. Le budget global est consacré à la promotion de la santé. Le site Internet présente 10 principes qui illustrent l'application de la devise : un entraîneur formé, un accueil personnalisé, un tarif accessible à tous, un suivi de la condition physique, des conseils sur la pratique individuelle, de petits groupes de travail, des environnements adaptés et sécurisés, la lisibilité des activités sportives et l'accès aux infrastructures sportives, la diversité et la valorisation des actions.

La Fédération Française Sports pour Tous a atteint le stade 2 (Tableau 3) compte tenu des éléments suivants : le caractère implicite de la promotion de la santé, l'accent mis sur l'activité physique et ses bénéfices, sans prendre en compte d'autres comportements, malgré un investissement important dans le développement de programmes d'activité physique pour des populations vulnérables et spécifiques. De plus, il n'existe pas de formation en promotion de la santé, pas de comité nommé, pas d'objectifs dans le plan stratégique. Ainsi, la Fédération possède une vision implicite de la promotion de la santé par le sport, sans les activités d'implémentation d'une fédération sportive promotrice de santé.

Les trois FSN sont comparées dans le Tableau 4.

**Tableau 4. Comparaison de l'investissement dans la promotion de la santé au sein des trois FSN**

Indicateur	Triathlon	Football	Sports pour tous
<b>Déterminants organisationnels</b>			
Engagement de la FSN	Pas de mention explicite	Pas de mention explicite	Pas de mention explicite
Planification des politiques de promotion de la santé	La santé comme principe transversal	Programme éducatif fédéral sur six thématiques	Utilisation de l'activité physique à des fins éducatives
Mise en œuvre de la politique de promotion de la santé	Non mentionné	Non mentionné	Non mentionné
Suivi et évaluation des activités de promotion de la santé	Non mentionné	Non mentionné	Non mentionné
Programmes de promotion de la santé	Sur des thématiques de santé	Dans le cadre d'un programme éducatif fédéral en matière de santé	Centré sur l'offre d'activité physique à des populations spécifiques
Formation à la promotion de la santé	En matière de sport santé	Sur diverses thématiques de santé	Sur l'activité physique pour des populations spécifiques
Structure de gouvernance	Comité d'éthique	Divers comités nationaux et locaux	Pas de comité
Approche participative	Non mentionné	Non mentionné	Non mentionné
<b>Déterminants environnementaux</b>			
Mesures de promotion de la santé ou de prévention pour les pratiquants sportifs (de haut niveau)	Charte éthique Règlements médicaux	Règlements antidopage Charte éthique	Règlements antidopage
Protection des membres	Prévention du harcèlement, ligne d'assistance externe dispensant des services de santé mentale spécifiques	Lignes directrices de prévention des actes répréhensibles disponibles en ligne, mais pas de processus associé	Non mentionné
<b>Déterminants économiques</b>			
Investissements financiers (humains et matériels)	Pas de ligne budgétaire spécifique	Pas de ligne budgétaire spécifique	La promotion de la santé est le message principal de la Fédération Sports pour Tous, avec un budget dédié
Investissement en responsabilité sociale de l'entreprise	Oui	Oui	Non
Partenariat avec un organisme qui soutient la promotion de la santé	Oui	Oui	Oui

Déterminants sociaux			
Valeurs de promotion de la santé	Pas de valeurs spécifiques, la santé est un thème transversal	Cinq valeurs : plaisir, respect, engagement, tolérance et solidarité	10 principes
Communication sur la promotion de la santé	Création d'un support de communication spécifique pour chaque programme dédié à une thématique de santé	Soutien à la communication pour le plan éducatif fédéral	Événements pour promouvoir les bienfaits de l'activité physique et du sport
Visibilité de la promotion de la santé	La santé est mentionnée comme un objectif transversal dans le plan stratégique	Prise en compte de la responsabilité sociale de l'entreprise	Non visible en soi

## 2.2 ÊTRE une fédération sportive promotrice de santé

La visibilité, la communication, l'élaboration de politiques et la prise de décisions sont des composantes à mettre en œuvre pour ÊTRE une fédération sportive promotrice de santé. Ces composantes sont passées en revue dans la présente analyse, pour montrer comment les fédérations sportives peuvent mettre en avant leurs actions de promotion de la santé.

Une étude de Van Hoye et coll. (non publiée) analysait les sites Internet de 51 fédérations sportives françaises, sélectionnées parce qu'elles étaient affiliées ou associées au Comité olympique français en matière de sport et de santé. Sur les 51 fédérations, 8 % mentionnaient la santé sur leur page principale et 67 % dans une autre rubrique ; 60 % incluaient leur plan stratégique sur le site, mais une seule mentionnait la promotion de la santé dans son plan ; 51 % disposaient d'un comité dédié à la santé, axé sur l'éthique, la jeunesse, le sport santé, le handicap, la citoyenneté ou le développement durable. Parmi les thématiques de santé évoquées, 33 % concernaient la santé sociale, 29 % les inégalités sociales, 9 % les femmes dans le sport et 8 % la santé physique.

Les indicateurs utilisés dans les analyses sont :

- un lien vers une page dédiée à la santé sur la page d'accueil principale ou dans une rubrique du site Internet ;
- un plan stratégique sur le site Internet et une mention de la promotion de la santé dans le plan stratégique ; et
- des programmes de promotion de la santé et un comité spécifique dédié à la promotion de la santé au sein de la fédération sportive.

Seuls 11 (22 %) des sites des FSN réunissaient ces trois indicateurs, et seuls 8 (16 %) présentaient également un programme dédié. Sur les 51 sites Internet, 4 (8 %) mentionnaient une page dédiée à la santé sur leur page d'accueil, 34 (67 %) mentionnaient la santé sur une autre page et 13 (25 %) ne comportaient aucune référence à la santé ou à la promotion de la santé. Un plan stratégique était disponible pour 31 fédérations (60 %), mais la plupart ne mentionnaient que des thématiques de santé et un seul mentionnait directement la promotion de la santé, en lien avec un objectif : « structurer notre offre sportive pour favoriser la santé des seniors ». L'objectif était toutefois de prévenir la perte d'autonomie et l'isolement. Seules quelques fédérations mentionnaient l'utilisation du potentiel du sport pour éduquer les individus sur leur santé, et la plupart se concentraient sur l'augmentation de la participation de divers groupes, notamment de populations vulnérables.

Bien que la promotion de la santé ne soit pas mentionnée dans les plans stratégiques, 18 FSN (35 %) indiquaient avoir l'objectif d'accroître la participation, 17 (33 %) d'améliorer la santé sociale, 15 (29 %) d'élaborer des programmes pour des populations vulnérables, 9 (18 %) de développer ou stimuler la participation des femmes, 8 (17 %) de promouvoir la santé physique, 7 (16 %) de stimuler le développement durable, 1 d'améliorer la santé mentale et 1 d'améliorer la santé environnementale. Les 51 fédérations disposaient d'une commission médicale, principalement pour la prévention des risques et du dopage, obligatoire, mais seules 26 (51 %) disposaient d'une commission en charge de thématiques de santé plus larges tels que l'éthique et le développement durable ou visant un public spécifique (par ex. sport santé ou personnes handicapées). Au moins un cours sur les thématiques de la promotion de la santé était intégré à la formation initiale ou dans une session spécifique au sein de 20 FSN (39 %).

**L'analyse des sites Internet a montré que, pour rendre visible la promotion de la santé, un site Internet de FSN devrait :**

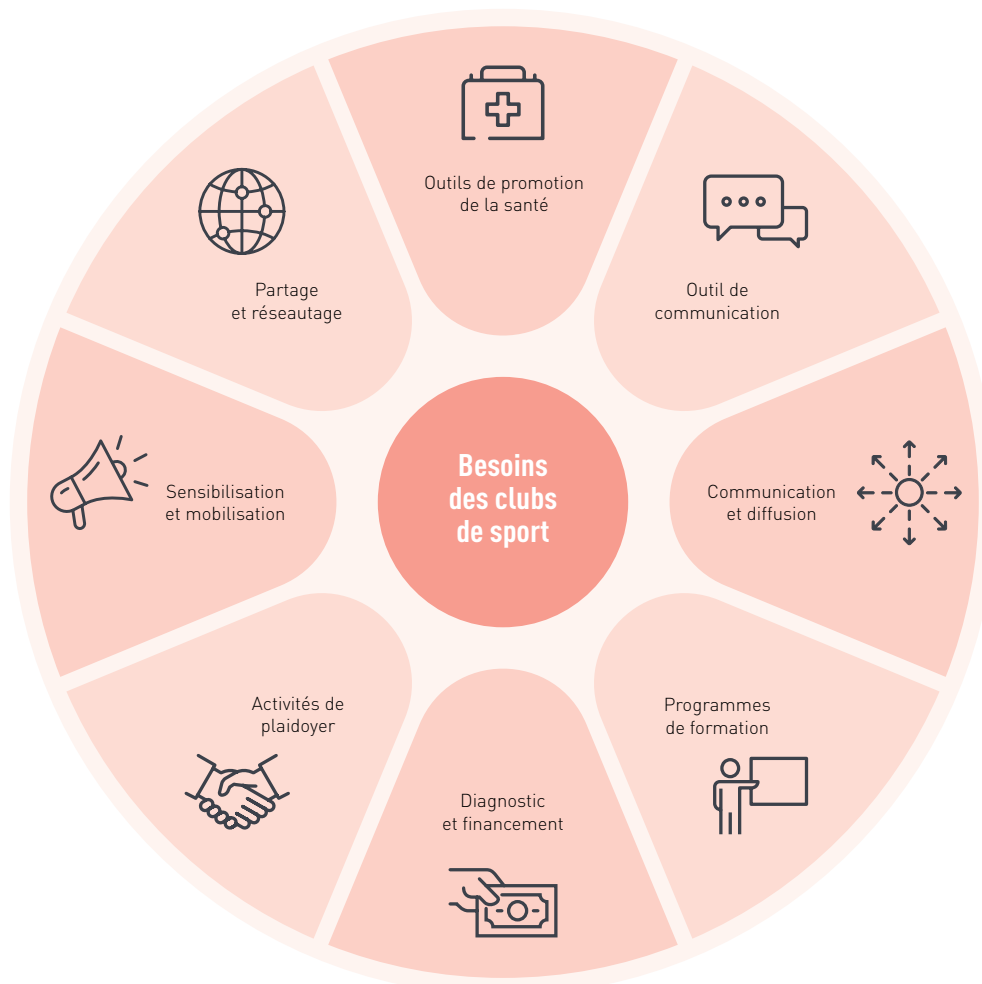
- inclure la santé ou la promotion de la santé sur sa page principale ;
- indiquer la diversité des thématiques de santé couvertes dans le cadre de la promotion de la santé ;
- inclure le plan stratégique, la promotion de la santé y figurant comme un objectif transversal ;
- nommer un comité dédié à la promotion de la santé au-delà de la gestion des risques ;
- indiquer l'investissement de la FSN dans la santé sociale, mentale, physique et communautaire ; et
- recenser les formations en matière de promotion de la santé sur la page dédiée à ce thème.

### 2.3 Pour **AIDER** les clubs affiliés à s'investir dans la promotion de la santé

Les FSN s'attachent à promouvoir la santé, intégrant cette thématique dans leurs décisions, leurs activités quotidiennes et leurs valeurs, mais au-delà soutiennent également les clubs de sport affiliés dans leur organisation, la qualité de la pratique sportive et les activités de promotion de la santé. Nous présentons ci-dessous les résultats d'une étude sur le soutien demandé par les clubs de sport en matière de promotion de la santé et les exemples de deux clubs de sport ayant bénéficié d'un tel soutien de la part de leur fédération.

La Fig. 7 illustre les besoins exprimés par les clubs de sport qui ont été jugés les plus réalisables et importants par 45 acteurs de clubs de sport en France, comprenant des responsables de clubs, des entraîneurs, des collaborateurs de fédérations sportives et des chefs de projets de promotion de la santé [32].

**Fig. 7. Besoins exprimés en matière de promotion de la santé par des clubs de sport français**

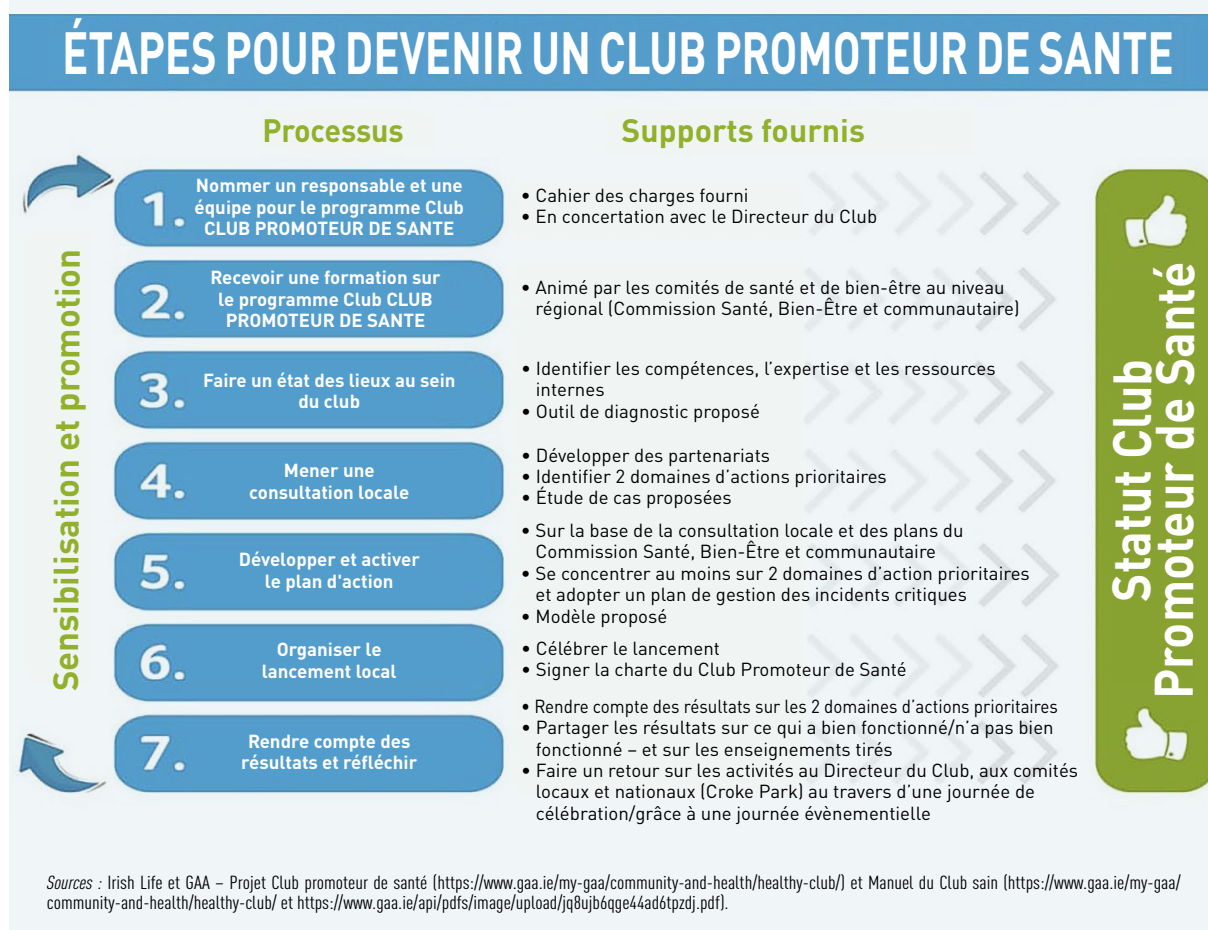


Bien que les FSN et les clubs de sport déploient certains programmes autour de la santé, les recherches portant sur l'efficacité de ces interventions sont rares. Trois interventions ont été rigoureusement évaluées et ont démontré leur efficacité vis à vis des comportements ciblés (gestion de l'alcool, alimentation saine) (51,52). Deux programmes d'aide aux clubs de sport dans la promotion de la santé sont décrits ci-dessous, tous deux en place depuis près de 10 ans.

### Projet Clubs promoteurs de santé d'Irish Life et de la GAA, Irlande

Le projet « Healthy Club » (Club promoteur de santé) est mis en œuvre par le service des affaires sociales et de santé de la Gaelic Athletics Association (GAA) en Irlande. Ce projet a été lancé en 2013 avec environ 500 clubs de sport. L'intervention d'une durée de 18 mois consiste en sept étapes pour que les clubs de sport deviennent un pôle de santé (Fig. 8). Les clubs qui souhaitent devenir des « promoteur de santé » déposent une demande et sont sélectionnés. Tout d'abord, un responsable santé et une équipe associée sont sélectionnés au sein du club et reçoivent une formation. Par la suite, les compétences, l'expertise et les ressources internes sont identifiées, et une analyse des besoins est effectuée au sein du club et de son environnement afin d'identifier deux priorités. Un plan d'action est ensuite formulé. Les initiatives planifiées doivent être organisées et évaluées dans un délai de 18 mois, et un rapport d'évaluation est transmis par l'intermédiaire d'un portail national. Les clubs qui rejoignent le projet reçoivent une subvention de 500 € pour développer les initiatives, l'affichage et le matériel à employer dans le cadre du programme. Le projet est financé par le Ministère national de la santé et une compagnie d'assurance maladie (Irish Life).

**Fig. 8. Étapes pour devenir un club promoteur de santé au sein de l'Association d'athlétisme gaélique**



### **Le programme « Good Sports » de l' Alcohol and Drug Foundation, Australie**

L'objectif de ce programme est de favoriser une nation en meilleure santé grâce à l'activité sportive. Il est ouvert à tous les clubs australiens et est actuellement actif au sein de 10 000 clubs de sport. Le programme a été développé par l' Alcohol and Drug Foundation et est soutenu par des autorités nationales et locales. Les objectifs du Programme comprennent l'augmentation du nombre de membres et du bénévolat, le respect des exigences légales, la prise en compte d'enjeux sociétaux et le maintien d'une gouvernance de grande qualité. Le programme couvre cinq domaines : la gestion de l'alcool, le tabagisme, la santé mentale, les drogues illicites et la sécurité dans les transports.

Les clubs de sport parcourent sept étapes : inscription, questionnaire pour identifier le club, élaboration d'un plan d'action en fonction des réponses au questionnaire, définition d'une politique à signer par les membres du comité du club, mise en œuvre de la politique, obtention d'une accréditation « médaille d'or » et suivi annuel pour réfléchir aux actions passées et futures. Pour plus d'informations, rendez-vous sur : [https://d34xl0lpaj2mps.cloudfront.net/media/documents/What\\_to\\_expect\\_when\\_you\\_join\\_Good\\_Sport.pdf](https://d34xl0lpaj2mps.cloudfront.net/media/documents/What_to_expect_when_you_join_Good_Sport.pdf), <https://goodsports.com.au/> and <https://goodsports.com.au/resources/>.

### **Enseignements tirés pour AIDER les clubs de sport à devenir promoteurs de santé**

L'analyse des projets irlandais et australien a fourni des leçons dont d'autres FSN pourraient s'inspirer pour lancer des programmes de promotion de la santé :

- Soutenir la nomination d'un bénévole ou d'un employé dédié à la promotion de la santé dans chaque club de sport qui a l'ambition et les ressources nécessaires pour promouvoir la santé.
- Laisser les clubs de sport construire leur programme en fonction de leur analyse des besoins et des priorités.
- Prévoir un parcours en cinq à sept étapes au plus, et aider les personnes impliquées à comprendre ce qu'elles doivent faire et quand.
- Guider les clubs à chaque étape du programme, notamment avec des formulaires et des modèles en ligne.
- Utiliser un système d'accréditation et labelliser les clubs de sport afin qu'ils soient reconnus dans leur environnement.
- S'assurer que les clubs de sport disposent de suffisamment de temps et d'espace pour élaborer leur politique et leurs initiatives de promotion de la santé en vue d'évoluer en ce sens.

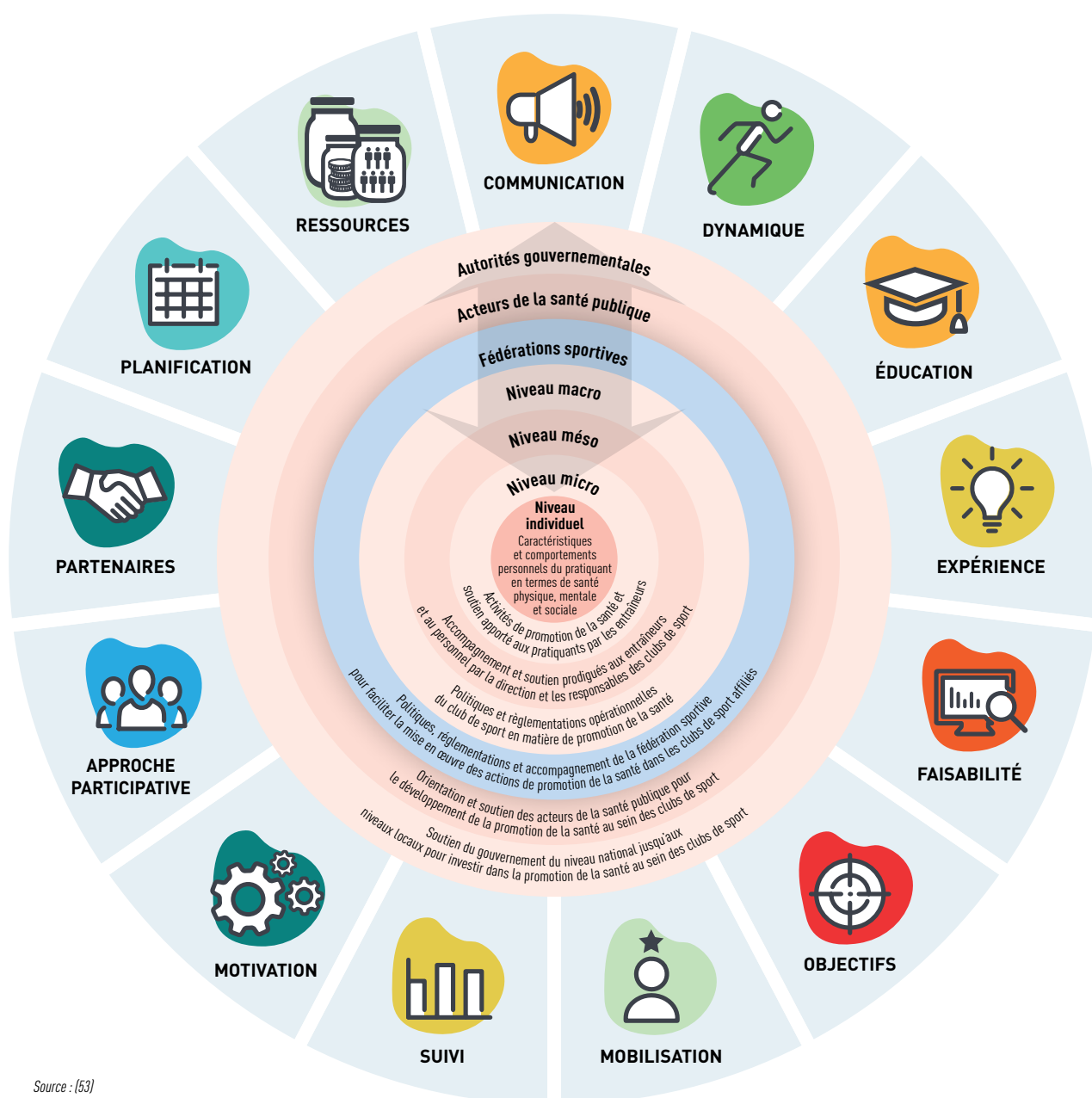
## CHAPITRE 3.

# MISE EN ŒUVRE DU CADRE D'INTERVENTION DES CLUBS DE SPORT PROMOTEURS DE SANTÉ

### 3.1 Stratégies-cadres

Le cadre des clubs de sport promoteurs de santé (CSPS) (7) résume l'intégration de la promotion de la santé dans le sport en 13 stratégies et 69 interventions. Elles sont issues de lignes directrices fondées sur des preuves utilisées par des clubs de sport et rapportées dans la littérature scientifique publiée (51). La figure 9 illustre les composants du cadre.

**Fig. 9. Composantes des clubs de sport promoteurs de santé**





### 3.2 Stratégies de la Fédération sportive promotrice de santé

Sur les 69 interventions du cadre CSPA, 27 ont été classées par 65 acteurs de clubs de sport comme pouvant être mises en œuvre par la FSN affiliée, en collaboration avec d'autres intervenants. Deux stratégies, concernant la dynamique interne des clubs de sport et l'évaluation de la faisabilité d'une action dans les clubs de sport, ne comportent pas de volets d'intervention. Le Tableau 5 illustre comment les différents volets d'intervention ciblent les déterminants économiques, environnementaux, organisationnels et sociaux de la santé. Ainsi, selon l'examen des indicateurs FSPA recensés dans le Tableau 3, les stratégies et les volets d'intervention associés peuvent être utilisés pour renforcer les actions menées par une FSN pour soutenir les clubs de sport affiliés.

**Tableau 5. Volets d'intervention sous la responsabilité de la FSN**

Stratégie	Économiques	Environnementaux	Organisationnels	Sociaux
Communication	P.24, P.26		P.24, P.26	
<b>Dynamique</b>				
Éducation	P.28-37		P.28-37	
Expérience	P.38-42		P.38-42	P.41
<b>Faisabilité</b>				
Objectifs			P.42	
Mobilisation	P.44-46		P.44-46	P.44-46
Suivi			P.48	
Motivation	P.50-52	P.50-52	P.50-52	P.50-52
Approche participative	P.56	P.56	P.56	P.54-56
Partenaires			P.58	
Planification	P.60-62		P.60-62	
Ressources	P.64-66		P.66-74	P.68-74

Pour chacun des volets d'intervention énumérés, une rubrique ci-dessous décrit comment la mettre en œuvre, les liens avec les pratiques existantes, les avantages de la mise en œuvre, la mise en œuvre par rapport au stade atteint par la FSPA et des exemples d'actions de chaque partie prenante.

Le logo indique le type de stratégie dans le cadre d'intervention CSPA. Selon 4 sections :

- lien entre le volet d'intervention et l'expérience des FSN, pour expliquer comment intégrer les actions aux pratiques établies ;
- raisons pour lesquelles une FSN devrait utiliser ce volet d'intervention, en expliquant les avantages de sa mise en œuvre ;
- manière dont le volet d'intervention doit être mis en œuvre à différents stades, avec des exemples de progression des actions ;
- et rôle des parties prenantes dans la mise en œuvre du volet d'intervention, précisant le rôle et les actions de chaque acteur pour le développement du volet en question.



## COMMUNICATION

DÉVELOPPER ET METTRE EN PLACE UNE COMMUNICATION POUR ATTIRER CONNAÎTRE L'ATTENTION SUR LES ACTIONS ENTREPRISES POUR PROMOUVOIR LA SANTÉ AU SEIN DU CLUB DE SPORT.

# ASSURER LA COMMUNICATION INTERNE DU CLUB SUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ



## En quoi ce volet d'intervention est-il lié à l'expérience des FSN ?

- Les FSN ont l'habitude de transmettre des éléments d'affichage et de communication aux clubs de sport.
- Les FSN peuvent disposer d'une stratégie et d'un plan dédiés en matière de communication.



## Pourquoi une FSN devrait-elle utiliser ce volet d'intervention ?

- pour répondre aux clubs de sport demandant à être aidés dans leurs activités de promotion de la santé par le sport ;
- pour tirer parti du réseau des clubs de sport afin de sensibiliser son public à la promotion de la santé et montrer que la santé et le bien-être sont des objectifs du club et de ses membres ; et
- pour améliorer la performance et/ou la participation sportive en diffusant des messages sur la santé et le bien-être auprès des membres des clubs de sport.



## Comment ce volet d'intervention doit-il être mis en œuvre ?

STADE 1 Offre sportive sûre portée par les fédérations sportives	STADE 2 Fédérations sportives qui promeuvent la santé	STADE 3 Promotion de la santé intégrée dans les fédérations sportives	STADE 4 Programmes de promotion de la santé développés par les fédérations sportives	STADE 5 Fédération sportive promotrice de santé
Informer les clubs de sport sur les exigences légales et les laisser communiquer sur ce sujet.	Proposer un affichage ou des messages spécifiques pour communiquer sur la promotion de la santé dans les clubs de sport.	Organiser un événement pour diffuser des informations sur des thématiques de santé et encourager les clubs à publier des messages sur ces thématiques .	Proposer des lignes directrices pour la création d'un plan de communication sur la promotion de la santé et communiquer régulièrement sur les activités de promotion de la santé du club.	Diffuser des exemples sur le site Internet de la fédération sportive ; utiliser un hashtag spécifique dans la communication de la fédération sportive et une plateforme pour partager l'expérience et recueillir les commentaires des clubs de sport affiliés.

Ce volet d'intervention contribue à **AIDER** les clubs de sport à devenir promoteurs de santé.



## Quel rôle jouent les parties prenantes dans la mise en œuvre de ces volets d'intervention ?

PARTIE PRENANTE	ACTION
Décideur politique ou représentant élu	Diffuser des messages clairs et relayer des campagnes médiatiques.
Employé de la FSN	Proposer des campagnes et des lignes directrices aux clubs de sport pour soutenir leurs activités de promotion de la santé.
Employé d'une fédération sportive infranationale	Élaborer et relayer une campagne médiatique et les messages du club.
Responsable de club de sport	Travailler sur les réseaux sociaux et mettre en place un affichage dans le club.
Entraîneurs	Utiliser les affichages et diffuser les messages.
Pratiquants sportifs	Apporter des informations à utiliser dans les activités de communication.
Membres et bénévoles des clubs de sport	Diffuser les messages et proposer des activités à communiquer.



## COMMUNICATION

DÉVELOPPER ET METTRE EN PLACE UNE COMMUNICATION POUR FAIRE CONNAÎTRE LES ACTIONS ENTREPRISES POUR PROMOUVOIR LA SANTÉ AU SEIN DU CLUB DE SPORT.

# ASSURER LA COMMUNICATION EXTERNE ET EN LOCAL DES FÉDÉRATIONS ET CLUBS DE SPORT SUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ



## En quoi ce volet d'intervention est-il lié à l'expérience des FSN ?

- Les FSN sont habituées à communiquer autour de leurs activités auprès de divers partenaires et parties prenantes.
- Les FSN disposent d'une stratégie de communication et de responsables dédiés.



## Pourquoi une FSN devrait-elle utiliser ce volet d'intervention ?

- pour montrer aux parties prenantes que les fédérations sportives et les clubs affiliés ne s'intéressent pas qu'à la compétition et qu'une attention particulière est portée à la santé et au bien-être des pratiquants ;
- pour attirer des partenaires ou des parties prenantes qui pourraient fournir des ressources utiles à la promotion de la santé ; et
- pour renforcer leur légitimité et celle des clubs affiliés en tant qu'organisations soucieuses de l'éthique et promotrices de santé.



## Comment ce volet d'intervention doit-il être mis en œuvre ?

STADE 1 Offre sportive sûre portée par les fédérations sportives	STADE 2 Fédérations sportives qui promeuvent la santé	STADE 3 Promotion de la santé intégrée dans les fédérations sportives	STADE 4 Programmes de promotion de la santé développés par les fédérations sportives	STADE 5 Fédération sportive promotrice de santé
Informer le public des exigences légales lors de l'entrée dans les installations sportives.	Proposer un affichage ou des messages spécifiques pour communiquer sur la promotion de la santé.	Proposer des projets de promotion de la santé dans la fédération sportive.	Proposer des lignes directrices pour aider les clubs de sport à développer leur stratégie de communication externe.	Diffuser des exemples de pratiques sur le site de la fédération sportive ; utiliser un hashtag spécifique dans la communication de la fédération sportive ainsi qu'une plateforme et une stratégie pour la diffusion des informations.

Ce volet d'intervention contribue à un double objectif : **ÊTRE** une fédération sportive promotrice de santé et **AIDER** les clubs de sport à devenir promoteurs de santé.



## Quel rôle jouent les parties prenantes dans la mise en œuvre de ces volets d'intervention ?

PARTIE PRENANTE	ACTION
Décideur politique ou représentant élu	Diffuser des messages clairs et relayer des campagnes médiatiques.
Employé de la FSN	Proposer un modèle et des lignes directrices.
Employé d'une fédération sportive infranationale	Promouvoir le message des clubs de sport auprès de leurs parties prenantes.
Responsable de club de sport	Travailler sur les réseaux sociaux, la presse et la communication médiatique.
Entraîneurs	Inciter les membres sensibilisés à diffuser les messages auprès de leurs proches.
Pratiquants sportifs	Parler des activités des clubs de sport autour d'eux.
Membres et bénévoles des clubs de sport	Parler des activités des clubs de sport autour d'eux et dans le quartier.



ÉDUCATION

SOUTENIR LES CLUBS DE SPORT, LA DIRECTION ET LES ENTRAÎNEURS EN ADAPTANT LE TYPE DE FORMATION QU'ILS REÇOIVENT, ET PRENDRE EN COMPTE LES DIFFÉRENCES DANS LES PRATIQUANTS SPORTIFS QU'ILS ENTRAÎNENT.

## AIDER LES RESPONSABLES ET LES ENTRAÎNEURS À S'IMPLIQUER ACTIVEMENT DANS L'ACQUISITION DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES POUR PROMOUVOIR LA SANTÉ



**En quoi ce volet d'intervention est-il lié à l'expérience des FSN ?**

- Les FSN savent évaluer les compétences et les connaissances de leurs responsables et entraîneurs.
- Les FSN travaillent en partenariat avec les secteurs sociaux et de la santé, ce qui pourrait s'avérer utile pour renforcer les connaissances et les compétences de leurs entraîneurs et responsables.



**Pourquoi une FSN devrait-elle utiliser ce volet d'intervention ?**

- pour solliciter des ressources externes afin d'améliorer les connaissances et les compétences de son personnel ;
- pour améliorer la qualité des activités sportives ou de santé dispensées par les clubs affiliés ; et
- pour faciliter la mise en œuvre de programmes et d'événements nationaux de promotion de la santé.



**Comment ce volet d'intervention doit-il être mis en œuvre ?**

STADE 1 Offre sportive sûre portée par les fédérations sportives	STADE 2 Fédérations sportives qui promeuvent la santé	STADE 3 Promotion de la santé intégrée dans les fédérations sportives	STADE 4 Programmes de promotion de la santé développés par les fédérations sportives	STADE 5 Fédération sportive promotrice de santé
Rappeler aux responsables et aux entraîneurs les réglementations en matière de certification des entraîneurs.	Fournir une liste de lectures et de formations pour améliorer les compétences et connaissances des entraîneurs et des responsables en matière de promotion de la santé.	Encourager les entraîneurs et les responsables à participer à des formations sur la promotion de la santé et proposer une liste de lectures, des ressources en ligne et une plateforme d'échange.	Proposer une formation à la mise en œuvre de programmes spécifiques de promotion de la santé afin de garantir la qualité des prestations.	Agréer des entraîneurs et des responsables formés en santé publique, soutenir leur certification et fournir un financement à titre d'incitation.

Ce volet d'intervention contribue à **AIDER** les clubs de sport à devenir promoteurs de santé.



## Quel rôle jouent les parties prenantes dans la mise en œuvre de ces volets d'intervention ?

PARTIE PRENANTE	ACTION
Décideur politique ou représentant élu	Favoriser des relations étroites entre les secteurs du sport et de la santé.
Employé de la FSN	Assurer la liaison avec les secteurs de la promotion de la santé et favoriser les partenariats nationaux.
Employé d'une fédération sportive infranationale	Assurer la liaison avec les secteurs de la promotion de la santé et favoriser les partenariats locaux.
Responsable de club de sport	Partager l'expérience, les ressources et les connaissances au sein du club et encourager les autres à faire de même.
Entraîneurs	Partager l'expérience, les ressources et les connaissances au sein du club et encourager les autres à faire de même.
Pratiquants sportifs	Partager l'expérience, les ressources et les connaissances au sein du club et encourager les autres à faire de même.
Membres et bénévoles des clubs de sport	Partager l'expérience, les ressources et les connaissances au sein du club et encourager les autres à faire de même.



ÉDUCATION

SOUTENIR LES CLUBS DE SPORT, LES DIRIGEANTS ET LES ENTRAÎNEURS, EN VARIANT LE TYPE D'ÉDUCATION QU'ILS REÇOIVENT, EN TENANT COMPTE DES SPÉCIFICITÉS DES PRATIQUANTS QU'ILS ENCADRENT.

## ADAPTER INDIVIDUELLEMENT LE SOUTIEN AUX DIRIGEANTS ET AUX ENTRAÎNEURS EN FONCTION DU PUBLIC QU'ILS ENCADRENT (TUTORAT, COURS, E-LEARNING)



### En quoi ce volet d'intervention est-il lié à l'expérience des FSN ?

- Une FSN assure souvent la formation des entraîneurs, avec des systèmes de certification.
- Une FSN peut déjà disposer de programmes de formation sur des thématiques de santé pour soutenir les clubs affiliés.



### Pourquoi une FSN devrait-elle utiliser ce volet d'intervention ?

- pour renforcer les capacités du personnel des clubs de sport en les formant à la promotion de la santé ;
- pour reconnaître la diversité des clubs de sport et de leurs membres ; et
- pour proposer des formations à tous les contributeurs des clubs de sport, y compris les entraîneurs, la direction et les bénévoles.



### Comment ce volet d'intervention doit-il être mis en œuvre ?

STADE 1 Offre sportive sûre portée par les fédérations sportives	STADE 2 Fédérations sportives qui promeuvent la santé	STADE 3 Promotion de la santé intégrée dans les fédérations sportives	STADE 4 Programmes de promotion de la santé développés par les fédérations sportives	STADE 5 Fédération sportive promotrice de santé
Informers les entraîneurs sur les exigences légales.	Fournir des informations (p. ex. des dépliants) aux entraîneurs ou aux responsables pour développer leurs connaissances sur des thématiques de santé spécifiques.	Organiser des événements ou des conférences sur la promotion de domaines de santé spécifiques.	Promouvoir des programmes relatifs à la santé en utilisant différentes options éducatives (outils en ligne, brochures, jeux, etc.).	Inclure des programmes spécifiques dans la politique de la fédération sportive. Proposer une plateforme de partage d'expérience, des cours en ligne, du mentorat pour les entraîneurs et les responsables.

Ce volet d'intervention contribue à **ÊTRE** une fédération sportive promotrice de santé.





## Quel rôle jouent les parties prenantes dans la mise en œuvre de ces volets d'intervention ?

PARTIE PRENANTE	ACTION
Décideur politique ou représentant élu	Fournir un financement dédié aux fédérations et clubs de sport afin de renforcer leur capacité à accueillir des membres et pratiquants aux profils variés.
Employé de la FSN	Élaborer différentes formes de soutien pour aider les clubs de sport à accueillir des membres et pratiquants aux profils variés.
Employé d'une fédération sportive infranationale	Diffuser les différentes formes de formation et assurer des actions de mentorat auprès des clubs de sport pour favoriser l'accueil de membres et pratiquants aux profils variés.
Responsable de club de sport	Mettre en place un système de mentorat et de formation interne pour les responsables et les entraîneurs afin de favoriser l'accueil de membres et de pratiquants aux profils variés.
Entraîneurs	Participer à des formations visant à favoriser l'accueil de membres et de pratiquants aux profils variés.
Pratiquants sportifs	Fournir leur retour d'expérience sur la pratique sportive.
Membres et bénévoles des clubs de sport	Soutenir l'implication des entraîneurs dans la formation et suggérer des améliorations dans la pratique du coaching.





ÉDUCATION

SOUTENIR LES CLUBS DE SPORT, LES DIRIGEANTS ET LES ENTRAINEURS, EN VARIANT LE TYPE D'ÉDUCATION QU'ILS REÇOIVENT, EN TENANT COMPTE DES SPÉCIFICITÉS DES PRATIQUANTS QU'ILS ENCADRENT.

## ENCOURAGER LES DIRIGEANTS ET LES ENTRAINEURS À SE SOUTENIR MUTUELLEMENT POUR PROMOUVOIR LA SANTÉ



### En quoi ce volet d'intervention est-il lié à l'expérience des FSN ?

- Les FSN ont développé des plateformes ou un soutien pour les clubs affiliés dans le cadre de diverses réunions.
- Les FSN dispensent des conseils sur la bonne gouvernance et la gestion des projets au sein des clubs de sport.



### Pourquoi une FSN devrait-elle utiliser ce volet d'intervention ?

- pour favoriser la diffusion des compétences et des activités de promotion de la santé dans les clubs ;
- pour encourager les nouveaux entraîneurs et pratiquants à partager leurs expériences et les sensibiliser à la promotion de la santé et à son importance pour la pratique et les performances sportives ; et
- pour travailler à la prise en compte de la promotion de la santé dans les politiques des clubs de sport.



### Comment ce volet d'intervention doit-il être mis en œuvre ?

STADE 1 Offre sportive sûre portée par les fédérations sportives	STADE 2 Fédérations sportives qui promeuvent la santé	STADE 3 Promotion de la santé intégrée dans les fédérations sportives	STADE 4 Programmes de promotion de la santé développés par les fédérations sportives	STADE 5 Fédération sportive promotrice de santé
Aucune action.	Fournir des informations sur les consultations et les avantages.	Organiser des événements dans les clubs de sport et localement pour soutenir la dynamique collective autour de la promotion de la santé.	Proposer un accompagnement et des programmes pour développer une approche participative et un partage d'expérience dans les clubs de sport.	Demander aux clubs de sport de constituer une commission de promotion de la santé et de désigner un représentant au conseil d'administration.

Ce volet d'intervention contribue à un double objectif : **ÊTRE** une fédération sportive promotrice de santé et **AIDER** les clubs de sport à devenir promoteurs de santé.



## Quel rôle jouent les parties prenantes dans la mise en œuvre de ces volets d'intervention ?

PARTIE PRENANTE	ACTION
Décideur politique ou représentant élu	Mettre la promotion de la santé à l'ordre du jour des clubs et des fédérations sportives.
Employé de la FSN	Proposer de bonnes pratiques et une structure organisationnelle pour soutenir l'échange de pratiques entre les clubs de sport.
Employé d'une fédération sportive infranationale	Proposer un groupe de pratique local et favoriser la mise en place d'une commission spécifique sur la promotion de la santé.
Responsable de club de sport	Former un comité ou un groupe pour partager l'expérience et soutenir les efforts de promotion de la santé.
Entraîneurs	Former un comité ou un groupe pour partager l'expérience et soutenir les efforts de promotion de la santé.
Pratiquants sportifs	Mettre à contribution leur expertise ou leur expérience pour soutenir la promotion de la santé dans leur club de sport.
Membres et bénévoles des clubs de sport	Participer au partage d'expériences en matière de promotion de la santé et encourager la participation d'autres membres.



SOUTENIR LES CLUBS DE SPORT, LES DIRIGEANTS ET LES ENTRAÎNEURS, EN VARIANT LE TYPE D'ÉDUCATION QU'ILS REÇOIVENT, EN TENANT COMPTE DES SPÉCIFICITÉS DES PRATIQUANTS QU'ILS ENCADRENT.

## PROPOSER AUX CLUBS DE SPORT DIFFÉRENTES FAÇONS DE SENSIBILISER LEURS PUBLICS À LA PROMOTION DE LA SANTÉ



### En quoi ce volet d'intervention est-il lié à l'expérience des FSN ?

- Les FSN peuvent communiquer sur les avantages de la pratique sportive et du sport santé et savent présenter leurs activités.
- Les FSN soutiennent la mise en œuvre de leurs programmes et disposent de stratégies de diffusion des informations auprès de leurs clubs affiliés.



### Pourquoi une FSN devrait-elle utiliser ce volet d'intervention ?

- pour intégrer la promotion de la santé dans la communication des fédérations sportives et la rendre visible ;
- pour augmenter le public touché et sensibiliser de multiples parties prenantes dans différents secteurs ; et
- pour aider les clubs de sport affiliés à adopter un message clair et cohérent en matière de promotion de la santé.



### Comment ce volet d'intervention doit-il être mis en œuvre ?

STADE 1 Offre sportive sûre portée par les fédérations sportives	STADE 2 Fédérations sportives qui promeuvent la santé	STADE 3 Promotion de la santé intégrée dans les fédérations sportives	STADE 4 Programmes de promotion de la santé développés par les fédérations sportives	STADE 5 Fédération sportive promotrice de santé
Proposer un affichage et des messages sur les exigences légales applicables à la pratique sportive.	Proposer un affichage prêt à l'emploi, des posts sur les réseaux sociaux et des communiqués de presse sur la promotion de la santé.	Proposer des événements de sensibilisation à la promotion de la santé.	Proposer une reconnaissance pour les programmes de promotion de la santé et des ressources de promotion.	Proposer un système de label pour la promotion de la santé, avec des événements, un affichage dédié et une communauté de pratique.

Ce volet d'intervention contribue à **ÊTRE** une fédération sportive promotrice de santé.



## Quel rôle jouent les parties prenantes dans la mise en œuvre de ces volets d'intervention ?

PARTIE PRENANTE	ACTION
Décideur politique ou représentant élu	Faire passer un message clair sur la promotion de la santé dans le sport.
Employé de la FSN	Participer à des activités dédiées à la promotion de la santé.
Employé d'une fédération sportive infranationale	Proposer des événements, diffuser des activités et des boîtes à outils, s'exprimer en faveur de la promotion de la santé au niveau local.
Responsable de club de sport	Soutenir l'affichage de messages et l'organisation d'événements.
Entraîneurs	Soutenir l'affichage de messages et l'organisation d'événements.
Pratiquants sportifs	Faire du bénévolat lors d'événements et partager l'information avec les proches.
Membres et bénévoles des clubs de sport	Soutenir l'affichage de messages et l'organisation d'événements.



## ÉDUCATION

SOUTENIR LES CLUBS DE SPORT, LES DIRIGEANTS ET LES ENTRAÎNEURS, EN VARIANT LE TYPE D'ÉDUCATION QU'ILS REÇOIVENT, EN TENANT COMPTE DES SPÉCIFICITÉS DES PRATIQUANTS QU'ILS ENCADRENT.

# ELABORER DES OUTILS DE FORMATION POUR SOUTENIR LA PROMOTION DE LA SANTÉ DANS LES CLUBS DE SPORT



## En quoi ce volet d'intervention est-il lié à l'expérience des FSN ?

- Les entraîneurs sont formés par la FSN, avec un système de certification.
- La FSN a mis en place des programmes d'éducation sur des thématiques de santé pour soutenir les clubs de sport affiliés.



## Pourquoi une FSN devrait-elle utiliser ce volet d'intervention ?

- pour assurer le renforcement des capacités et veiller à ce que le personnel soit formé à la promotion de la santé ;
- pour faciliter la mise en œuvre de programmes de promotion de la santé par la fédération sportive et rendre compte du déploiement de ces programmes ; et
- pour instaurer une culture commune de promotion de la santé et favoriser les partenariats tant nationaux que locaux avec des institutions de santé publique et d'autres secteurs concernés.



## Comment ce volet d'intervention doit-il être mis en œuvre ?

STADE 1 Offre sportive sûre portée par les fédérations sportives	STADE 2 Fédérations sportives qui promeuvent la santé	STADE 3 Promotion de la santé intégrée dans les fédérations sportives	STADE 4 Programmes de promotion de la santé développés par les fédérations sportives	STADE 5 Fédération sportive promotrice de santé
Proposer une formation sur les exigences légales applicables dans le sport.	Assurer une formation spécifique sur des thématiques de santé (responsables, entraîneurs, bénévoles).	Former tout au long de la vie à la promotion de la santé (responsables, entraîneurs, bénévoles).	Proposer une formation spécifique sur le déploiement de programmes de promotion de la santé.	Intégrer la promotion de la santé dans toutes les formations obligatoires des fédérations sportives, et ajouter un système de certification pour les responsables, les entraîneurs et les bénévoles.

Ce volet d'intervention contribue à un double objectif : **ÊTRE** une fédération sportive promotrice de santé et **AIDER** les clubs de sport à devenir promoteurs de santé.



## Quel rôle jouent les parties prenantes dans la mise en œuvre de ces volets d'intervention ?

PARTIE PRENANTE	ACTION
Décideur politique ou représentant élu	Défendre le concept des clubs de sport promoteurs de santé et inscrire la formation sur la promotion de la santé à l'ordre du jour politique.
Employé de la FSN	En collaboration avec des partenaires, élaborer des programmes d'éducation à la promotion de la santé et dispenser des formations et des actions éducatives dans les clubs de sport.
Employé d'une fédération sportive infranationale	Diffuser et promouvoir le contenu de la formation.
Responsable de club de sport	Suivre une formation, l'appliquer à ses pratiques de gestion et la faire connaître dans le club.
Entraîneurs	Suivre une formation, l'appliquer dans ses pratiques de coaching et la faire connaître dans le club.
Pratiquants sportifs	Fournir un feedback sur les comportements et les attentes des entraîneurs.
Membres et bénévoles des clubs de sport	Encourager les responsables et les entraîneurs à se former et à appliquer leur formation dans la pratique quotidienne.



## EXPÉRIENCE

IDENTIFIER LES EXPÉRIENCES ANTÉRIEURES, LA VOLONTÉ ORGANISATIONNELLE, LES RAISONS ET LA QUALITÉ D'UN ENGAGEMENT DES CLUBS DE SPORT EN FAVEUR DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ.

# S'APPUYER SUR DES OUTILS PROBANTS EXISTANTS EN PROMOTION DE LA SANTÉ



## En quoi ce volet d'intervention est-il lié à l'expérience des FSN ?

- Les FSN entretiennent des liens avec des partenaires, notamment des universitaires et des chercheurs.
- Les FSN ont l'habitude d'identifier des informations actualisées sur des thématiques à développer ou à utiliser.



## Pourquoi une FSN devrait-elle utiliser ce volet d'intervention ?

- pour s'appuyer sur les meilleures pratiques et favoriser l'innovation ;
- pour améliorer la qualité de la pratique sportive et l'expérience des membres du club ; et
- pour renforcer les capacités de promotion de la santé, sans avoir à créer de nouveaux outils.



## Comment ce volet d'intervention doit-il être mis en œuvre ?

STADE 1 Offre sportive sûre portée par les fédérations sportives	STADE 2 Fédérations sportives qui promeuvent la santé	STADE 3 Promotion de la santé intégrée dans les fédérations sportives	STADE 4 Programmes de promotion de la santé développés par les fédérations sportives	STADE 5 Fédération sportive promotrice de santé
Aucune action.	Communiquer autour des outils existants fondés sur des données probantes.	Fournir une base de données comportant des outils fondés sur des données probantes et des conseils pour les utiliser.	Fonder le programme de promotion de la santé sur des pratiques et des outils fondés sur des données probantes.	Établir des partenariats avec des universitaires pour initier des recherches factuelles sur les plans stratégiques des fédérations sportives, et rester au fait des données les plus récentes.

Ce volet d'intervention contribue à **ÊTRE** une fédération sportive promotrice de santé.





## Quel rôle jouent les parties prenantes dans la mise en œuvre de ces volets d'intervention ?

PARTIE PRENANTE	ACTION
Décideur politique ou représentant élu	Encourager le développement de données probantes sur la promotion de la santé dans les clubs de sport et créer des outils fondés sur des données probantes.
Employé de la FSN	Établir des partenariats avec des universitaires pour initier des recherches factuelles sur les plans stratégiques des fédérations sportives, et rester au fait des données les plus récentes.
Employé d'une fédération sportive infranationale	Diffuser des outils fondés sur des données probantes auprès des clubs de sport et les guider dans leur mise en œuvre.
Responsable de club de sport	Mettre en œuvre les outils et diffuser les données probantes auprès des membres des clubs de sport.
Entraîneurs	Mettre en œuvre les outils et diffuser les données probantes auprès des membres des clubs de sport.
Pratiquants sportifs	Mettre en œuvre les outils et diffuser les données probantes auprès des membres des clubs de sport.
Membres et bénévoles des clubs de sport	Mettre en œuvre les outils et diffuser les données probantes auprès des membres des clubs de sport.





## EXPÉRIENCE

IDENTIFIER LES EXPÉRIENCES ANTÉRIEURES, LA VOLONTÉ ORGANISATIONNELLE, LES RAISONS ET LA QUALITÉ D'UN ENGAGEMENT DES CLUBS DE SPORT EN FAVEUR DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ.

# S'APPUYER SUR DES EXPÉRIENCES D'AUTRES CLUBS DE SPORT DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ



## En quoi ce volet d'intervention est-il lié à l'expérience des FSN ?

- Les FSN disposent de différents groupes de travail et sont en contact direct avec les clubs affiliés dans le cadre de programmes de formation et de soutien.
- Les FSN disposent de différents labels ou récompenses permettant aux clubs de sport de faire reconnaître leurs actions ou d'accéder à des financements.



## Pourquoi une FSN devrait-elle utiliser ce volet d'intervention ?

- pour s'appuyer sur l'expérience acquise dans la vie réelle et partager les bonnes pratiques ;
- pour développer un réseau de soutien à l'apprentissage entre pairs au sein de la fédération ; et
- pour renforcer les capacités du personnel en matière de promotion de la santé.



## Comment ce volet d'intervention doit-il être mis en œuvre ?

STADE 1 Offre sportive sûre portée par les fédérations sportives	STADE 2 Fédérations sportives qui promeuvent la santé	STADE 3 Promotion de la santé intégrée dans les fédérations sportives	STADE 4 Programmes de promotion de la santé développés par les fédérations sportives	STADE 5 Fédération sportive promotrice de santé
Aucune action.	Donner des exemples de bonnes pratiques sur le site de la fédération sportive.	Créer un groupe de travail et un comité ouverts pour partager l'expérience (c.-à-d. une plateforme en ligne).	Co-développer des programmes avec des clubs de sport, effectuer des tests pilotes avant leur mise en œuvre et partager les résultats.	Initier un programme de label valorisant l'investissement du club de sport, sa participation à un système de mentorat avec d'autres clubs et sa contribution à une bibliothèque de projets.

Ce volet d'intervention contribue à **ÊTRE** une fédération sportive promotrice de santé.



## Quel rôle jouent les parties prenantes dans la mise en œuvre de ces volets d'intervention ?

PARTIE PRENANTE	ACTION
Décideur politique ou représentant élu	Inscrire la promotion de la santé à l'ordre du jour de la fédération sportive et proposer une politique de pratiques partagées intersectorielles.
Employé de la FSN	Créer un groupe de pratique, proposer une bibliothèque d'exemples, un label et des actions de mentorat.
Employé d'une fédération sportive infranationale	Créer un groupe de pratique, proposer une bibliothèque d'exemples, un label et des actions de mentorat.
Responsable de club de sport	Chercher d'autres exemples ou partager des activités de promotion de la santé.
Entraîneurs	Chercher d'autres exemples ou partager des activités de promotion de la santé.
Pratiquants sportifs	Chercher d'autres exemples ou partager des activités de promotion de la santé.
Membres et bénévoles des clubs de sport	Chercher d'autres exemples ou partager des activités de promotion de la santé.





## OBJECTIFS

ECRIRE LES OBJECTIFS DE PROMOTION DE LA SANTÉ DES CLUBS DE SPORT, EN UTILISANT DES MESSAGES POSITIFS, ADAPTÉS AU LANGAGE DU CLUB, À LA CULTURE ET À LA PLACE DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ DANS LE CLUB, EN TENANT COMPTE DES INÉGALITÉS SOCIALES.

# DÉFINIR DES OBJECTIFS DE PROMOTION DE LA SANTÉ



## En quoi ce volet d'intervention est-il lié à l'expérience des FSN ?

- Les FSN disposent de plans stratégiques ou de développement et ont l'habitude de fixer des objectifs à court et à long terme.
- Les FSN ont probablement déjà développé des objectifs de santé (p. ex. santé sociale, mentale ou physique des pratiquants) qui pourraient être inclus dans un objectif général de promotion de la santé.



## Pourquoi une FSN devrait-elle utiliser ce volet d'intervention ?

- pour fixer des objectifs clairs visant à développer la promotion de la santé dans la fédération et soutenir la promotion de la santé dans les clubs affiliés ;
- pour prévoir des ressources financières dédiées aux activités de promotion de la santé et communiquer à ce sujet au sein et à l'extérieur de la fédération (clubs, parties prenantes, etc.) ; et
- pour être plus au fait des nouvelles politiques, afin que la fédération et les clubs affiliés prennent en compte les nouvelles thématiques de santé introduits par les décideurs politiques.



## Comment ce volet d'intervention doit-il être mis en œuvre ?

STADE 1 Offre sportive sûre portée par les fédérations sportives	STADE 2 Fédérations sportives qui promeuvent la santé	STADE 3 Promotion de la santé intégrée dans les fédérations sportives	STADE 4 Programmes de promotion de la santé développés par les fédérations sportives	STADE 5 Fédération sportive promotrice de santé
S'assurer que les objectifs sont conformes aux exigences légales.	Inclure des objectifs sur des thématiques de santé spécifiques (citoyenneté, prévention des blessures, dopage) dans le plan stratégique de la fédération sportive.	Orienter les clubs de sport dans la définition de leurs objectifs de promotion de la santé.	Considérer la promotion de la santé comme un objectif englobant plusieurs thématiques et programmes de santé dans un concept-cadre.	Considérer la promotion de la santé comme un objectif transversal dans l'élaboration des politiques et avoir pour objectif d'intégrer la santé à chaque processus décisionnel.

Ce volet d'intervention contribue à un double objectif : **ÊTRE** une fédération sportive promotrice de santé et **AIDER** les clubs de sport à devenir promoteurs de santé.



## Quel rôle jouent les parties prenantes dans la mise en œuvre de ces volets d'intervention ?

PARTIE PRENANTE	ACTION
Décideur politique ou représentant élu	Fournir des lignes directrices et des objectifs pour la promotion de la santé dans une fédération sportive.
Employé de la FSN	Fixer des objectifs de promotion de la santé pour la fédération sportive et les clubs affiliés.
Employé d'une fédération sportive infranationale	Diffuser et mettre en œuvre les objectifs de promotion de la santé au sein de la fédération sportive et des clubs affiliés.
Responsable de club de sport	Diffuser et mettre en œuvre les objectifs de promotion de la santé.
Entraîneurs	Diffuser et mettre en œuvre les objectifs de promotion de la santé.
Pratiquants sportifs	Connaître et mettre en œuvre les objectifs de promotion de la santé.
Membres et bénévoles des clubs de sport	Diffuser et mettre en œuvre les objectifs de promotion de la santé.





## MOBILISATION

MOBILISER DES PERSONNES POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ.

# MOBILISER DES ICÔNES SPORTIVES POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ AU SEIN DES CLUBS DE SPORT



## En quoi ce volet d'intervention est-il lié à l'expérience des FSN ?

- Les FSN entretiennent des relations étroites avec des athlètes de haut niveau grâce à l'organisation de compétitions et de programmes de financement.
- Les FSN encouragent les clubs de sport à mettre en œuvre des programmes ou des actions d'envergure nationale au niveau amateur.



## Pourquoi une FSN devrait-elle utiliser ce volet d'intervention ?

- pour inspirer et motiver les clubs par le biais de champions sportifs ;
- pour renforcer la visibilité de la promotion de la santé dans la fédération et dans les clubs ;
- pour générer un engagement et un soutien collectifs à travers l'implication d'un athlète ; et
- pour diffuser les messages d'une célébrité sportive sur son expérience personnelle, son parcours ou ses qualifications.



## Comment ce volet d'intervention doit-il être mis en œuvre ?

STADE 1 Offre sportive sûre portée par les fédérations sportives	STADE 2 Fédérations sportives qui promeuvent la santé	STADE 3 Promotion de la santé intégrée dans les fédérations sportives	STADE 4 Programmes de promotion de la santé développés par les fédérations sportives	STADE 5 Fédération sportive promotrice de santé
Aucune action.	Actions de promotion de la santé par un athlète de haut niveau ou un club de sport	Recruter un ambassadeur adapté à chaque thématique ou projet de santé et associer son image au programme. Éduquer et soutenir le champion dans son rôle d'ambassadeur sur la thématiques de santé concerné.	Impliquer le champion dans la promotion de la santé et la diffusion d'informations associées, y compris lors d'événements.	Encourager et aider chaque champion à développer des actions ou des programmes de promotion de la santé dans ses clubs, en les faisant participer à la conception, la mise en œuvre et la diffusion des programmes.

Ce volet d'intervention contribue à **AIDER** les clubs de sport à devenir promoteurs de santé.



## Quel rôle jouent les parties prenantes dans la mise en œuvre de ces volets d'intervention ?

PARTIE PRENANTE	ACTION
Décideur politique ou représentant élu	Encourager la reconnaissance des activités de promotion de la santé des athlètes de haut niveau.
Employé de la FSN	<p>Identifier les champions appropriés pour des programmes spécifiques.</p> <p>Impliquer les champions dans des initiatives nationales de promotion de la santé.</p> <p>Aider les clubs infranationaux à impliquer des champions dans leurs activités de promotion de la santé.</p>
Employé d'une fédération sportive infranationale	<p>Identifier les champions appropriés pour des programmes spécifiques.</p> <p>Encourager et aider chaque champion à participer à des actions ou programmes de promotion de la santé au sein de son club et avec celui-ci.</p>
Responsable de club de sport	Contacter des champions de son club pour les inviter à participer.
Entraîneurs	Contacter des champions de son club pour les inviter à participer.
Pratiquants sportifs	Bénéficier des programmes et activités soutenus par le champion.
Membres et bénévoles des clubs de sport	Encourager les champions à participer en tant qu'ambassadeurs et à soutenir les activités du club.



**MOBILISATION**

MOBILISER DES PERSONNES POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ.

# MOBILISER DES DÉCIDEURS ET ÉLUS LOCAUX POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ AU SEIN DES CLUBS DE SPORT



## En quoi ce volet d'intervention est-il lié à l'expérience des FSN ?

- Les fédérations sportives régionales entretiennent des relations avec des décideurs politiques et des municipalités pour favoriser leurs activités.
- Les FSN ont l'habitude de nouer des partenariats avec des organisations privées et publiques.



## Pourquoi une FSN devrait-elle utiliser ce volet d'intervention ?

- pour renforcer la visibilité et le travail sur la promotion de la santé dans la fédération et dans les clubs ;
- pour susciter un engagement et un soutien collectifs par le biais de partenariats avec les autorités locales ; et
- pour apprendre et partager des expériences avec des parties prenantes locales, en particulier des décideurs politiques.



## Comment ce volet d'intervention doit-il être mis en œuvre ?

<b>STADE 1</b> Offre sportive sûre portée par les fédérations sportives	<b>STADE 2</b> Fédérations sportives qui promeuvent la santé	<b>STADE 3</b> Promotion de la santé intégrée dans les fédérations sportives	<b>STADE 4</b> Programmes de promotion de la santé développés par les fédérations sportives	<b>STADE 5</b> Fédération sportive promotrice de santé
Aucune action.	Communiquer les activités des clubs de sport en matière de promotion de la santé aux décideurs locaux.	Organiser des événements sur la promotion de la santé avec des décideurs locaux.	Nouer des partenariats avec des municipalités locales et des décideurs politiques pour qu'ils s'engagent dans les efforts de promotion de la santé.	Par le biais de ce partenariat, intégrer les activités de promotion de la santé des clubs de sport aux politiques et aux actions des décideurs locaux, et devenir membre de groupes d'intérêt locaux.

Ce volet d'intervention contribue à **AIDER** les clubs de sport à devenir promoteurs de santé.





## Quel rôle jouent les parties prenantes dans la mise en œuvre de ces volets d'intervention ?

PARTIE PRENANTE	ACTION
Décideur politique ou représentant élu	Proposer un partenariat et une politique de promotion de la santé aux clubs de sport.
Employé de la FSN	Encourager et fournir des conseils sur les partenariats avec les autorités locales, et communiquer avec l'organisation nationale sur les municipalités et les réseaux concernés.
Employé d'une fédération sportive internationale	Encourager et encadrer les partenariats avec les autorités locales.
Responsable de club de sport	Identifier les politiques et les personnes qui soutiennent la promotion de la santé à l'échelle locale et rechercher des partenariats.
Entraîneurs	Mobiliser des ressources pour la formation et d'autres activités dans le cadre du partenariat.
Pratiquants sportifs	Mobiliser des ressources pour la formation et d'autres activités dans le cadre du partenariat.
Membres et bénévoles des clubs de sport	Mobiliser des ressources du partenariat pour les activités quotidiennes des clubs de sport.



FAIRE LE SUIVI DES ACTIVITÉS DE PROMOTION DE LA SANTÉ AU QUOTIDIEN EN APPLIQUANT UNE PHILOSOPHIE « CHAQUE PETIT PROGRÈS EST IMPORTANT » ET ANALYSER CHAQUE CHANGEMENT.

## SUIVRE LES POLITIQUES DE PROMOTION DE LA SANTÉ DES CLUBS DE SPORT



### En quoi ce volet d'intervention est-il lié à l'expérience des FSN ?

- Les FSN publient des rapports annuels et ont l'habitude d'évaluer leurs programmes.
- Les FSN peuvent aider les clubs de sport à définir leurs objectifs et à élaborer un plan de développement.



### Pourquoi une FSN devrait-elle utiliser ce volet d'intervention ?

- pour tirer des leçons utiles des politiques appliquées par les clubs de sport et de leur mise en œuvre ;
- pour vérifier que les clubs de sport ont inclus leur engagement en faveur de la promotion de la santé dans leur plan de développement ; et
- pour partager les bonnes pratiques en matière de promotion de la santé.



### Comment ce volet d'intervention doit-il être mis en œuvre ?

STADE 1 Offre sportive sûre portée par les fédérations sportives	STADE 2 Fédérations sportives qui promeuvent la santé	STADE 3 Promotion de la santé intégrée dans les fédérations sportives	STADE 4 Programmes de promotion de la santé développés par les fédérations sportives	STADE 5 Fédération sportive promotrice de santé
Vérifier que la politique des clubs de sport respecte les exigences légales.	Souligner l'importance de passer en revue les politiques de promotion de la santé des clubs de sport.	Encourager les clubs de sport à revoir leurs politiques de promotion de la santé et, fournir des orientations.	Mettre en place un système de reporting sur lequel les clubs de sport peuvent télécharger leur plan de développement, y compris dans le domaine de la promotion de la santé.	Dispenser des conseils sur l'examen des politiques de promotion de la santé, fournir des exemples utiles et un système de reporting et de certification pour reconnaître les politiques de promotion de la santé des clubs de sport.

Ce volet d'intervention contribue à un double objectif : **ÊTRE** une fédération sportive promotrice de santé et **AIDER** les clubs de sport à devenir promoteurs de santé.



## Quel rôle jouent les parties prenantes dans la mise en œuvre de ces volets d'intervention ?

PARTIE PRENANTE	ACTION
Décideur politique ou représentant élu	Fournir des indicateurs clairs pour la mise en œuvre des politiques et l'évaluation des efforts de promotion de la santé.
Employé de la FSN	Fournir des conseils sur l'examen des politiques de promotion de la santé, avec des exemples ; établir un système de reporting et de certification pour reconnaître les politiques de promotion de la santé des clubs de sport.
Employé d'une fédération sportive internationale	Fournir des conseils sur l'examen des politiques de promotion de la santé, avec des exemples, et soutenir l'utilisation d'un système de reporting et de certification.
Responsable de club de sport	Définir, évaluer et rendre compte des politiques de promotion de la santé du club de sport.
Entraîneurs	Participer à l'examen des politiques de promotion de la santé du club de sport.
Pratiquants sportifs	Participer à l'examen des politiques de promotion de la santé du club de sport.
Membres et bénévoles des clubs de sport	Participer à l'examen des politiques de promotion de la santé du club de sport.



SUIVI



## MOTIVATION

COMPRENDRE CE QUI MOTIVE LES ENTRAÎNEURS À METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE PROMOTION DE LA SANTÉ ET LEUR DONNER LES CAPACITÉS D'AGIR.

# TENIR COMPTE DE LA MOTIVATION DES ENTRAÎNEURS ET DE LEURS ATTENTES FUTURES



## En quoi ce volet d'intervention est-il lié à l'expérience des FSN ?

- Les FSN fournissent des conseils et une formation dédiés aux entraîneurs, qui pourraient prendre en compte leur fidélisation et la manière dont la formation affecte l'évolution de leurs perspectives.
- Les FSN fixent des attentes pour les clubs en matière de formation et de qualifications des entraîneurs, qui pourraient inclure l'examen et la reconnaissance des attentes et motivations des entraîneurs.



## Pourquoi une FSN devrait-elle utiliser ce volet d'intervention ?

- pour prendre en compte le bien-être et les conditions de travail des entraîneurs dans le cadre de la promotion de la santé ;
- pour conserver des entraîneurs formés dans les clubs et éviter la rotation du personnel ; et
- pour soutenir le développement individuel des entraîneurs au sein de l'organisation.



## Comment ce volet d'intervention doit-il être mis en œuvre ?

STADE 1 Offre sportive sûre portée par les fédérations sportives	STADE 2 Fédérations sportives qui promeuvent la santé	STADE 3 Promotion de la santé intégrée dans les fédérations sportives	STADE 4 Programmes de promotion de la santé développés par les fédérations sportives	STADE 5 Fédération sportive promotrice de santé
Aucune action.	Communiquer les réglementations relatives aux qualifications et à la formation des entraîneurs.	Encourager les clubs à équilibrer les groupes à entraîner, en tenant compte des attentes des entraîneurs.	Fournir des conseils pour le maintien en poste des entraîneurs bénévoles ; instaurer de bonnes conditions de travail et des formations pour les entraîneurs.	Établir un modèle de plan de carrière et un système de mentorat pour les entraîneurs.

Ce volet d'intervention contribue à **AIDER** les clubs de sport à devenir promoteurs de santé.



## Quel rôle jouent les parties prenantes dans la mise en œuvre de ces volets d'intervention ?

PARTIE PRENANTE	ACTION
Décideur politique ou représentant élu	Établir des lignes directrices concernant le bénévolat dans le sport afin d'assurer le bien-être des entraîneurs et des responsables.
Employé de la FSN	Fournir des conseils sur le maintien en poste des entraîneurs bénévoles et instaurer de bonnes conditions de travail et des formations pour les entraîneurs.
Employé d'une fédération sportive infranationale	Proposer des formations et un soutien pour répondre aux attentes des entraîneurs et ainsi les fidéliser.
Responsable de club de sport	Organiser régulièrement des discussions formelles et informelles sur les attentes et la motivation des entraîneurs, et dispenser des conseils en matière de formation.
Entraîneurs	Communiquer clairement sur leur motivation, leurs attentes et leurs perspectives de formation.
Pratiquants sportifs	Soutenir le maintien en poste des entraîneurs en reconnaissant leurs activités.
Membres et bénévoles des clubs de sport	Soutenir le maintien en poste des entraîneurs en reconnaissant leurs activités.





## MOTIVATION

COMPRENDRE CE QUI MOTIVE LES ENTRAÎNEURS À METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE PROMOTION DE LA SANTÉ ET LEUR DONNER LES CAPACITÉS D'AGIR.

# RENFORCER L'AUTONOMIE DES ENTRAÎNEURS À PROMOUVOIR LA SANTÉ



## En quoi ce volet d'intervention est-il lié à l'expérience des FSN ?

- Les FSN fournissent des conseils et des formations aux entraîneurs, qui pourraient couvrir la promotion de la santé.
- Les FSN fixent des attentes pour les clubs en matière de formation et de qualification des entraîneurs, qui pourraient inclure la promotion de la santé.



## Pourquoi une FSN devrait-elle utiliser ce volet d'intervention ?

- pour prendre en compte les connaissances et la motivation des entraîneurs en matière de promotion de la santé ;
- pour conserver un personnel formé à la promotion de la santé au sein des clubs ; et
- pour améliorer la qualité des activités du club de sport en termes d'entraînement, de compétition, d'événements et de programmes.



## Comment ce volet d'intervention doit-il être mis en œuvre ?

STADE 1 Offre sportive sûre portée par les fédérations sportives	STADE 2 Fédérations sportives qui promeuvent la santé	STADE 3 Promotion de la santé intégrée dans les fédérations sportives	STADE 4 Programmes de promotion de la santé développés par les fédérations sportives	STADE 5 Fédération sportive promotrice de santé
Informer les entraîneurs sur les exigences légales.	Communiquer autour des politiques et des activités de promotion de la santé des FSN.	Organiser des événements qui mettent en avant le rôle des entraîneurs dans la promotion de la santé.	Fournir des conseils, des formations et des programmes pour soutenir l'investissement des entraîneurs dans la promotion de la santé.	Encourager l'apprentissage entre pairs ainsi que la mise en place de groupes de travail et d'une plateforme proposant des ressources pour aider les entraîneurs à promouvoir la santé.

Ce volet d'intervention contribue à **ÊTRE** une fédération sportive promotrice de santé.



## Quel rôle jouent les parties prenantes dans la mise en œuvre de ces volets d'intervention ?

PARTIE PRENANTE	ACTION
Décideur politique ou représentant élu	Récompenser l'investissement financier et non financier des entraîneurs dans la promotion de la santé, et établir des réglementations pour reconnaître leur expertise.
Employé de la FSN	Assurer l'apprentissage (entre pairs) par le biais d'un groupe de travail et d'une plateforme proposant des ressources pour aider les entraîneurs à promouvoir la santé.
Employé d'une fédération sportive infranationale	Encourager l'apprentissage entre pairs par le biais de groupes de travail et d'une plateforme proposant des ressources pour aider les entraîneurs à promouvoir la santé.
Responsable de club de sport	Permettre aux entraîneurs de proposer des projets spécifiques et de déployer leur expertise en matière de promotion de la santé.
Entraîneurs	Définir et développer leurs compétences en matière de promotion de la santé afin d'améliorer la qualité de leur coaching.
Pratiquants sportifs	Définir et reconnaître les compétences des entraîneurs en matière de promotion de la santé.
Membres et bénévoles des clubs de sport	Définir et développer leurs compétences en matière de promotion de la santé afin d'améliorer la qualité de leur coaching.





## APPROCHE PARTICIPATIVE

VALORISER UNE APPROCHE PARTICIPATIVE POUR PROMOUVOIR LA SANTÉ À TRAVERS LES CLUBS DE SPORT ET AU-DELÀ.

# IDENTIFIER ET VALORISER LES ACTIONS DE PROMOTION DE LA SANTÉ DES PRATIQUANTS



## En quoi ce volet d'intervention est-il lié à l'expérience des FSN ?

- Les FSN ont l'habitude de mettre en œuvre une stratégie de communication des « bonnes pratiques ».
- Les FSN publient des rapports (par ex. rapports annuels) qui pourraient être utilisés pour suivre et examiner les bonnes pratiques des clubs de sport.



## Pourquoi une FSN devrait-elle utiliser ce volet d'intervention ?

- pour partager des exemples d'actions réussies de promotion de la santé ;
- pour s'inspirer des témoignages, des expériences et des actions de développement des compétences en matière de promotion de la santé ; et
- pour accroître la visibilité de la promotion de la santé à tous les niveaux de la fédération sportive.



## Comment ce volet d'intervention doit-il être mis en œuvre ?

STADE 1 Offre sportive sûre portée par les fédérations sportives	STADE 2 Fédérations sportives qui promeuvent la santé	STADE 3 Promotion de la santé intégrée dans les fédérations sportives	STADE 4 Programmes de promotion de la santé développés par les fédérations sportives	STADE 5 Fédération sportive promotrice de santé
Aucune action.	Communiquer sur les activités de promotion de la santé auprès des pratiquants sportifs.	Organiser des événements pour reconnaître les bonnes pratiques individuelles de promotion de la santé.	Proposer un programme d'autonomisation des sportifs et le faire connaître au sein des clubs de sport.	Mettre en place un système pour mettre en avant les actions exemplaires et proposer une certification pour les contributions individuelles exceptionnelles à la promotion de la santé.

Ce volet d'intervention contribue à un double objectif : **ÊTRE** une fédération sportive promotrice de santé et **AIDER** les clubs de sport à devenir promoteurs de santé.





## Quel rôle jouent les parties prenantes dans la mise en œuvre de ces volets d'intervention ?

PARTIE PRENANTE	ACTION
Décideur politique ou représentant élu	Encourager la fédération sportive à reconnaître les actions de promotion de la santé.
Employé de la FSN	Instaurer un système pour mettre en avant les actions exemplaires et récompenser les contributions individuelles exceptionnelles à la promotion de la santé.
Employé d'une fédération sportive infranationale	Encourager les clubs à mettre en lumière et à diffuser les bonnes pratiques individuelles de promotion de la santé.
Responsable de club de sport	Encourager les entraîneurs et les pratiquants à mettre en lumière et à diffuser les bonnes pratiques individuelles de promotion de la santé.
Entraîneurs	Diffuser les bonnes pratiques de promotion de la santé des entraîneurs et des pratiquants au sein du club et dans son environnement.
Pratiquants sportifs	Communiquer sur les bonnes pratiques individuelles de promotion de la santé auprès des autres pratiquants sportifs, des entraîneurs et des responsables du club.
Membres et bénévoles des clubs de sport	Communiquer sur les bonnes pratiques individuelles de promotion de la santé auprès des autres pratiquants sportifs, des entraîneurs et des responsables du club.





## APPROCHE PARTICIPATIVE

VALORISER UNE APPROCHE PARTICIPATIVE POUR PROMOUVOIR LA SANTÉ À TRAVERS LES CLUBS DE SPORT ET AU-DELÀ.

# IDENTIFIER ET VALORISER LES ACTIONS DE PROMOTION DE LA SANTÉ DES ENTRAÎNEURS ET DIRIGEANTS



## En quoi ce volet d'intervention est-il lié à l'expérience des FSN ?

- Les FSN disposent d'une stratégie de communication des « bonnes pratiques ».
- Les FSN rendent compte de leurs pratiques (par exemple dans leurs rapports annuels), ce qui pourrait aider à diffuser les bonnes pratiques de promotion de la santé auprès des responsables de club.



## Pourquoi une FSN devrait-elle utiliser ce volet d'intervention ?

- pour partager des actions exemplaires au sein des clubs de sport ;
- pour s'inspirer des expériences antérieures, des projets réalisés et des actions de développement des compétences du club en matière de promotion de la santé ; et
- pour accroître la visibilité de la promotion de la santé à tous les niveaux de la fédération sportive.



## Comment ce volet d'intervention doit-il être mis en œuvre ?

STADE 1 Offre sportive sûre portée par les fédérations sportives	STADE 2 Fédérations sportives qui promeuvent la santé	STADE 3 Promotion de la santé intégrée dans les fédérations sportives	STADE 4 Programmes de promotion de la santé développés par les fédérations sportives	STADE 5 Fédération sportive promotrice de santé
Aucune action.	Communiquer sur des thématiques de santé.	Organiser des événements pour reconnaître les bonnes pratiques de promotion de la santé.	Faire en sorte que les responsables reconnaissent et valorisent les actions de promotion de la santé et former les responsables pour les autonomiser.	Mettre en place un système pour rendre compte des programmes exemplaires et valoriser les contributions exceptionnelles à la promotion de la santé.

Ce volet d'intervention contribue à **ÊTRE** une fédération sportive promotrice de santé.



## Quel rôle jouent les parties prenantes dans la mise en œuvre de ces volets d'intervention ?

PARTIE PRENANTE	ACTION
Décideur politique ou représentant élu	Encourager les fédérations sportives à reconnaître l'importance de la participation à l'élaboration et à la mise en œuvre d'actions de promotion de la santé.
Employé de la FSN	Mettre en place un dispositif pour mettre en avant les actions exemplaires et valoriser les contributions exceptionnelles à la promotion de la santé.
Employé d'une fédération sportive infranationale	Encourager les clubs à partager les bonnes pratiques et à organiser des événements pour les évaluer et les diffuser.
Responsable de club de sport	Diffuser les bonnes pratiques de promotion de la santé au sein du club et dans son environnement.
Entraîneurs	Diffuser les bonnes pratiques de promotion de la santé au sein du club et dans son environnement.
Pratiquants sportifs	Communiquer sur les bonnes pratiques de promotion de la santé mises en œuvre par le club.
Membres et bénévoles des clubs de sport	Diffuser les bonnes pratiques de promotion de la santé au sein du club et dans son environnement.





## PARTENAIRES

LIER DES PARTENARIATS AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS POUR CRÉER UNE CULTURE COMMUNE ET DES PROCESSUS COLLABORATIFS POUR PROMOUVOIR LA SANTÉ.

# IDENTIFIER DES PARTENAIRES POUR METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE PROMOTION DE LA SANTÉ (CLUBS DE SPORT, AGENCES, COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, PROFESSIONNELS DE SANTÉ...)



## En quoi ce volet d'intervention est-il lié à l'expérience des FSN ?

- Les FSN savent mettre en place des partenariats avec les secteurs public et privé.
- Les FSN disposent déjà d'un panel d'experts interdisciplinaire en promotion de la santé, qui pourraient solliciter leurs réseaux ou organisations pour identifier des partenariats.



## Pourquoi une FSN devrait-elle utiliser ce volet d'intervention ?

- pour augmenter le nombre de personnes travaillant à la promotion de la santé ;
- pour acquérir des connaissances, des compétences et une expertise en matière de promotion de la santé ; et
- pour aider les clubs de sport à nouer des partenariats locaux afin de mener des actions de proximité.



## Comment ce volet d'intervention doit-il être mis en œuvre ?

STADE 1 Offre sportive sûre portée par les fédérations sportives	STADE 2 Fédérations sportives qui promeuvent la santé	STADE 3 Promotion de la santé intégrée dans les fédérations sportives	STADE 4 Programmes de promotion de la santé développés par les fédérations sportives	STADE 5 Fédération sportive promotrice de santé
Aucune action.	Communiquer sur l'organisation et la mission de promotion de la santé.	Proposer des lignes directrices sur le développement de partenariats pour la promotion de thématiques de santé.	Proposer un partenariat national avec des acteurs de promotion de la santé afin de développer des programmes spécifiques.	Inclure des partenaires nationaux et leurs représentants locaux dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une approche intégrant la santé à toutes les politiques pour favoriser la promotion de la santé.

Ce volet d'intervention contribue à **ÊTRE** une fédération sportive promotrice de santé.



## Quel rôle jouent les parties prenantes dans la mise en œuvre de ces volets d'intervention ?

PARTIE PRENANTE	ACTION
Décideur politique ou représentant élu	Préparer le terrain pour que la santé soit prise en compte dans toutes les politiques et pour faire le lien entre les acteurs du sport et de la santé.
Employé de la FSN	Inclure des partenaires nationaux et leurs représentants locaux dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une approche intégrant la santé à toutes les politiques pour favoriser la promotion de la santé.
Employé d'une fédération sportive infranationale	Associer des partenaires de promotion de la santé aux clubs de sport pour favoriser la promotion de la santé.
Responsable de club de sport	Rechercher et identifier des partenaires pour la promotion de la santé à l'échelle locale.
Entraîneurs	Utiliser les ressources et les compétences des partenaires dans la pratique du coaching.
Pratiquants sportifs	Utiliser leurs réseaux personnels pour favoriser les partenariats à l'échelle locale.
Membres et bénévoles des clubs de sport	Utiliser les ressources et les compétences des partenaires dans le cadre du bénévolat.



## PLANIFICATION

CRÉER UN PLAN DE MISE EN ŒUVRE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE PROMOTION DE LA SANTÉ FIXÉS.

# ENCOURAGER LA DURABILITÉ DES ACTIONS DE PROMOTION DE LA SANTÉ



## En quoi ce volet d'intervention est-il lié à l'expérience des FSN ?

- Les FSN savent planifier et exécuter des actions sur le long terme, au-delà de l'organisation d'événements à court terme.
- Les FSN savent effectuer des études de faisabilité et planifier leurs actions.



## Pourquoi une FSN devrait-elle utiliser ce volet d'intervention ?

- pour prévoir la mise en œuvre à long terme des pratiques de promotion de la santé ;
- pour réduire les coûts financiers et humains à long terme du développement de la promotion de la santé ;
- pour aider les clubs de sport à réfléchir et à planifier au-delà d'une saison sportive.



## Comment ce volet d'intervention doit-il être mis en œuvre ?

STADE 1 Offre sportive sûre portée par les fédérations sportives	STADE 2 Fédérations sportives qui promeuvent la santé	STADE 3 Promotion de la santé intégrée dans les fédérations sportives	STADE 4 Programmes de promotion de la santé développés par les fédérations sportives	STADE 5 Fédération sportive promotrice de santé
Aucune action.	Communiquer les critères pour des actions pérennes de promotion de la santé.	Proposer des lignes directrices et un soutien pour l'application de critères de promotion pérenne de la santé dans la mise en œuvre des programmes.	Veiller à ce que chaque programme de promotion de la santé comporte une section sur la pérennité et le suivi des actions.	Encourager les clubs à inclure des critères de promotion pérenne de la santé dans leurs actions et stratégies pour renforcer leur plan de développement. Inclure une section dédiée dans la politique des fédérations sportives et des indicateurs pour évaluer la pérennité des actions prévues.

Ce volet d'intervention contribue à **ÊTRE** une fédération sportive promotrice de santé.



## Quel rôle jouent les parties prenantes dans la mise en œuvre de ces volets d'intervention ?

PARTIE PRENANTE	ACTION
Décideur politique ou représentant élu	Encourager les fédérations sportives à inclure dans leurs chartes des politiques de promotion pérenne de la santé.
Employé de la FSN	Encourager les clubs à contribuer des informations sur l'utilisation de critères de promotion pérenne de la santé dans leurs actions et dans leurs stratégies pour renforcer leurs programmes.
Employé d'une fédération sportive infranationale	Proposer des lignes directrices et un soutien pour l'application de critères de promotion pérenne de la santé dans les actions prévues.
Responsable de club de sport	Utiliser les critères de promotion pérenne de la santé lors de l'élaboration des actions.
Entraîneurs	Utiliser les critères de promotion pérenne de la santé lors de l'élaboration des actions.
Pratiquants sportifs	Partager l'expérience et les attentes en matière de pérennité des actions de promotion de la santé.
Membres et bénévoles des clubs de sport	Partager l'expérience et les attentes en matière de pérennité des actions de promotion de la santé.





## PLANIFICATION

CRÉER UN PLAN DE MISE EN ŒUVRE POUR ATTEINDRE  
LES OBJECTIFS DE PROMOTION DE LA SANTÉ.

# FONDER LA PLANIFICATION DES ACTIONS FUTURES SUR L'ÉVALUATION DES ACTIONS EN COURS



## En quoi ce volet d'intervention est-il lié à l'expérience des FSN ?

- Les FSN savent créer et développer des plans et des programmes pluriannuels, évaluer leurs travaux et préparer la publication d'un rapport annuel.
- Les FSN organisent déjà des événements et des activités pluriannuels qui sont évalués et améliorés d'une année sur l'autre.



## Pourquoi une FSN devrait-elle utiliser ce volet d'intervention ?

- pour éviter de reproduire des actions infructueuses ou inefficaces ;
- pour encourager la continuité dans la planification des actions et favoriser la transférabilité des programmes nationaux d'un club à l'autre ; et
- pour utiliser l'expérience engrangée et tenir compte des réalisations précédentes.



## Comment ce volet d'intervention doit-il être mis en œuvre ?

STADE 1 Offre sportive sûre portée par les fédérations sportives	STADE 2 Fédérations sportives qui promeuvent la santé	STADE 3 Promotion de la santé intégrée dans les fédérations sportives	STADE 4 Programmes de promotion de la santé développés par les fédérations sportives	STADE 5 Fédération sportive promotrice de santé
Aucune action.	Identifier et communiquer aux membres des clubs de sport les actions et programmes antérieurs qui pourraient être utilisés par d'autres fédérations ou clubs de sport.	Proposer des lignes directrices sur la planification des actions pour des thématiques de santé spécifiques.	Proposer une évaluation et un reporting systématiques des actions de promotion de la santé entreprises par les clubs de sport, avec des indicateurs pour évaluer la mise en œuvre du programme.	Mettre en place un système de suivi des actions de promotion de la santé des clubs de sport, incluant une base de données en libre accès, afin que les clubs des fédérations sportives puissent s'inspirer des actions précédentes et trouver des conseils sur le déploiement d'actions spécifiques.

Ce volet d'intervention contribue à **ÊTRE** une fédération sportive promotrice de santé.





## Quel rôle jouent les parties prenantes dans la mise en œuvre de ces volets d'intervention ?

PARTIE PRENANTE	ACTION
Décideur politique ou représentant élu	Exiger un compte-rendu des actions précédentes dans le rapport de financement de la fédération sportive.
Employé de la FSN	Suivre les actions de promotion de la santé des clubs de sport et utiliser une base de données en libre accès permettant aux fédérations et aux clubs de sport de s'inspirer des actions précédentes, avec des conseils sur le déploiement d'actions spécifiques.
Employé d'une fédération sportive infranationale	Diffuser les bonnes pratiques pour s'inspirer d'interventions antérieures dans les actions de promotion de la santé.
Responsable de club de sport	Envisager d'évaluer et rendre compte des actions pour formuler les actions futures.
Entraîneurs	Participer à l'évaluation des actions pour planifier les actions futures.
Pratiquants sportifs	Participer à l'évaluation des actions pour planifier les actions futures.
Membres et bénévoles des clubs de sport	Participer à l'évaluation des actions pour planifier les actions futures.





## RESSOURCES

IDENTIFIER, DÉVELOPPER OU ÉVALUER LES RESSOURCES FINANCIÈRES, HUMAINES, MATÉRIELLES ET DE POUVOIR D'AGIR DISPONIBLE POUR INVESTIR EN PROMOTION DE LA SANTÉ.

# RECENSER LES COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES DISPONIBLES POUR PROMOUVOIR LA SANTÉ



## En quoi ce volet d'intervention est-il lié à l'expérience des FSN ?

- Les FSN connaissent les avantages de la pratique sportive et savent développer des programmes ou des actions sur des thématiques de santé.
- Les FSN disposent déjà de formations et de boîtes à outils pouvant être utilisées pour promouvoir la santé.



## Pourquoi une FSN devrait-elle utiliser ce volet d'intervention ?

- pour évaluer et utiliser les ressources et reconnaître les expertises individuelles disponibles ;
- pour s'assurer que les actions sont basées sur les ressources et les connaissances existantes ; et
- pour fusionner des actions ou programmes portant sur des thématiques de santé spécifiques dans un cadre global de promotion de la santé.



## Comment ce volet d'intervention doit-il être mis en œuvre ?

STADE 1 Offre sportive sûre portée par les fédérations sportives	STADE 2 Fédérations sportives qui promeuvent la santé	STADE 3 Promotion de la santé intégrée dans les fédérations sportives	STADE 4 Programmes de promotion de la santé développés par les fédérations sportives	STADE 5 Fédération sportive promotrice de santé
Aucune action.	Communiquer une liste de programmes et de formations portant sur des thématiques de santé ou sur la promotion de la santé.	Fournir des conseils et une liste permettant de vérifier les compétences requises pour organiser des événements de promotion de la santé.	Identifier les profils, les compétences et les connaissances des employés de la fédération sportive utilisables pour la promotion de la santé.	Établir un répertoire des employés de la fédération sportive et des bénévoles des clubs de sport qui pourraient s'engager dans la promotion de la santé.

Ce volet d'intervention contribue à **ÊTRE** une fédération sportive promotrice de santé.



## Quel rôle jouent les parties prenantes dans la mise en œuvre de ces volets d'intervention ?

PARTIE PRENANTE	ACTION
Décideur politique ou représentant élu	Promouvoir et encourager les organisations sportives à assurer la promotion de la santé.
Employé de la FSN	Établir un répertoire des employés de la fédération sportive et des bénévoles des clubs de sport qui pourraient s'engager dans la promotion de la santé.
Employé d'une fédération sportive infranationale	Établir un répertoire des employés de la fédération sportive et des bénévoles des clubs de sport qui pourraient s'engager dans la promotion de la santé.
Responsable de club de sport	Identifier les membres de clubs de sport possédant des compétences et des connaissances pertinentes.
Entraîneurs	Identifier les membres de clubs de sport possédant des compétences et des connaissances susceptibles d'être partagées.
Pratiquants sportifs	Partager les compétences et les connaissances en matière de promotion de la santé avec les entraîneurs et les responsables du club de sport.
Membres et bénévoles des clubs de sport	Identifier les compétences et les connaissances qui pourraient être partagées avec les entraîneurs et les responsables de clubs de sport.





## RESSOURCES

IDENTIFIER, DÉVELOPPER OU ÉVALUER LES RESSOURCES FINANCIÈRES, HUMAINES, MATÉRIELLES ET DE POUVOIR D'AGIR DISPONIBLE POUR INVESTIR EN PROMOTION DE LA SANTÉ.

# IDENTIFIER ET MOBILISER DES OUTILS POUR DÉVELOPPER LA PROMOTION DE LA SANTÉ AU SEIN DES CLUBS DE SPORT



## En quoi ce volet d'intervention est-il lié à l'expérience des FSN ?

- Les FSN connaissent les avantages de la pratique sportive et savent développer des programmes ou des actions sur des thématiques de santé.
- Les FSN ont déjà des liens avec des partenaires et organisent des formations et des boîtes à outils susceptibles d'être utilisées pour promouvoir la santé.



## Pourquoi une FSN devrait-elle utiliser ce volet d'intervention ?

- pour utiliser le matériel existant et s'en inspirer ;
- pour s'assurer que les actions sont fondées sur les ressources et les connaissances existantes ; et
- pour fusionner les actions ou programmes sur des thématiques de santé dans un cadre global de promotion de la santé et éviter la duplication des outils.



## Comment ce volet d'intervention doit-il être mis en œuvre ?

STADE 1 Offre sportive sûre portée par les fédérations sportives	STADE 2 Fédérations sportives qui promeuvent la santé	STADE 3 Promotion de la santé intégrée dans les fédérations sportives	STADE 4 Programmes de promotion de la santé développés par les fédérations sportives	STADE 5 Fédération sportive promotrice de santé
Aucune action.	Publier des outils pour promouvoir la santé au sein des clubs de sport.	Proposer des conseils et des outils pour promouvoir des thématiques de santé spécifiques.	Fournir une base de données recensant des outils de promotion de la santé et les diffuser pour guider les clubs de sport dans leurs actions.	Évaluer la qualité et la transférabilité des outils, fournir des conseils de mise en œuvre et des formations sur leur utilisation.

Ce volet d'intervention contribue à **AIDER** les clubs de sport à devenir promoteurs de santé.



## Quel rôle jouent les parties prenantes dans la mise en œuvre de ces volets d'intervention ?

PARTIE PRENANTE	ACTION
Décideur politique ou représentant élu	Encourager le développement d'outils et de bonnes pratiques pour la promotion de la santé dans le sport.
Employé de la FSN	Diffuser des outils fondés sur des données probantes auprès des clubs de sport et les guider dans leur utilisation.
Employé d'une fédération sportive infranationale	Diffuser des outils fondés sur des données probantes auprès des clubs de sport et les guider dans leur utilisation.
Responsable de club de sport	Utiliser les outils et diffuser les données probantes auprès des membres des clubs de sport.
Entraîneurs	Utiliser les outils et diffuser les données probantes auprès des membres des clubs de sport.
Pratiquants sportifs	Utiliser les outils et diffuser les données probantes auprès des membres des clubs de sport.
Membres et bénévoles des clubs de sport	Utiliser les outils et diffuser les données probantes auprès des membres des clubs de sport.





## RESSOURCES

IDENTIFIER, DÉVELOPPER OU ÉVALUER LES RESSOURCES FINANCIÈRES, HUMAINES, MATÉRIELLES ET DE POUVOIR D'AGIR DISPONIBLE POUR INVESTIR EN PROMOTION DE LA SANTÉ.

# IDENTIFIER LES FINANCEMENTS MOBILISABLES POUR LES ACTIONS DE PROMOTION DE LA SANTÉ



## En quoi ce volet d'intervention est-il lié à l'expérience des FSN ?

- Les FSN savent identifier et suivre des demandes de financement pour elles-mêmes ou pour les clubs de sport.
- Les FNS sont compétentes pour gérer des demandes de financement et produire des rapports.



## Pourquoi une FSN devrait-elle utiliser ce volet d'intervention ?

- pour augmenter les ressources disponibles pour la promotion de la santé ;
- pour mettre en avant les réalisations des fédérations et des clubs de sport dans les demandes de financement ; et
- pour soutenir le développement des clubs de sport en gérant les demandes de financement.



## Comment ce volet d'intervention doit-il être mis en œuvre ?

STADE 1 Offre sportive sûre portée par les fédérations sportives	STADE 2 Fédérations sportives qui promeuvent la santé	STADE 3 Promotion de la santé intégrée dans les fédérations sportives	STADE 4 Programmes de promotion de la santé développés par les fédérations sportives	STADE 5 Fédération sportive promotrice de santé
Aucune action.	Communiquer sur les sources de financement disponibles provenant de diverses organisations.	Guider les clubs de sport dans l'identification de financements pour des thématiques de santé spécifiques.	Fournir une base de données recensant les financements pouvant être sollicités et les délais associés, et guider les clubs de sport dans la rédaction des demandes de financement.	Évaluer la pertinence du financement et fournir des conseils et une formation sur son utilisation.

Ce volet d'intervention contribue à **ÊTRE** une fédération sportive promotrice de santé.



## Quel rôle jouent les parties prenantes dans la mise en œuvre de ces volets d'intervention ?

PARTIE PRENANTE	ACTION
Décideur politique ou représentant élu	Offrir des sources de financement aux organisations sportives pour promouvoir la santé.
Employé de la FSN	Évaluer la pertinence du financement et fournir des conseils et une formation sur son utilisation.
Employé d'une fédération sportive infranationale	Évaluer la pertinence du financement et fournir des conseils et une formation sur son utilisation.
Responsable de club de sport	Mobiliser des ressources et des connaissances pour gérer des demandes de financement.
Entraîneurs	Recenser les besoins en financement et en ressources, et aider à la formulation des demandes.
Pratiquants sportifs	Recenser les besoins en financement et en ressources, et aider à la formulation des demandes.
Membres et bénévoles des clubs de sport	Recenser les besoins en financement et en ressources, et aider à la formulation des demandes.





## RESSOURCES

IDENTIFIER, DÉVELOPPER OU ÉVALUER LES RESSOURCES FINANCIÈRES, HUMAINES, MATÉRIELLES ET DE POUVOIR D'AGIR DISPONIBLE POUR INVESTIR EN PROMOTION DE LA SANTÉ.

# METTRE EN PLACE UN SITE NATIONAL DE RESSOURCES POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ AU SEIN DES CLUBS DE SPORT



## En quoi ce volet d'intervention est-il lié à l'expérience des FSN ?

- Les FSN disposent déjà de sites Internet, qui pour certains couvrent des thématiques de santé ou la promotion de la santé.
- Les FSN disposent souvent de ressources, d'outils et de formations susceptibles d'être partagés sur un site Internet national.



## Pourquoi une FSN devrait-elle utiliser ce volet d'intervention ?

- pour permettre et faciliter l'accès à des informations basées sur des données probantes ; et
- pour regrouper les actions ou programmes de promotion de la santé dans un cadre unifié de promotion de la santé.



## Comment ce volet d'intervention doit-il être mis en œuvre ?

STADE 1 Offre sportive sûre portée par les fédérations sportives	STADE 2 Fédérations sportives qui promeuvent la santé	STADE 3 Promotion de la santé intégrée dans les fédérations sportives	STADE 4 Programmes de promotion de la santé développés par les fédérations sportives	STADE 5 Fédération sportive promotrice de santé
Aucune action.	Dédier une page du site Internet de la fédération sportive à la promotion de la santé.	Inclure sur le site Internet de la fédération sportive une rubrique présentant des études de cas de bonnes pratiques.	Consacrer une rubrique du site Internet de la fédération sportive à la présentation des programmes nationaux de promotion de la santé.	Inclure sur le site Internet de la fédération sportive une rubrique présentant des études de cas de bonnes pratiques, des outils, des données probantes, des liens vers des sites Internet externes et un forum de discussion.

Ce volet d'intervention contribue à **ÊTRE** une fédération sportive promotrice de santé.





## Quel rôle jouent les parties prenantes dans la mise en œuvre de ces volets d'intervention ?

PARTIE PRENANTE	ACTION
Décideur politique ou représentant élu	Communiquer des messages clairs sur la promotion de la santé dans les sports par le biais des FSN.
Employé de la FSN	Inclure sur le site Internet de la fédération sportive une rubrique comportant des études de cas de bonnes pratiques, des outils, des données probantes, des liens vers d'autres sites Internet et un forum de discussion.
Employé d'une fédération sportive infranationale	Promouvoir le site Internet national et ses ressources.
Responsable de club de sport	Accéder au site Internet national et à ses ressources.
Entraîneurs	Accéder au site Internet national et à ses ressources.
Pratiquants sportifs	Accéder au site Internet national et à ses ressources.
Membres et bénévoles des clubs de sport	Accéder au site Internet national et à ses ressources.





## RESSOURCES

IDENTIFIER, DÉVELOPPER OU ÉVALUER LES RESSOURCES FINANCIÈRES, HUMAINES, MATÉRIELLES ET DE POUVOIR D'AGIR DISPONIBLE POUR INVESTIR EN PROMOTION DE LA SANTÉ.

# METTRE EN PLACE UN RÉFÉRENT NATIONAL POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ AU SEIN DES CLUBS DE SPORT



## En quoi ce volet d'intervention est-il lié à l'expérience des FSN ?

- Les FSN ont des collaborateurs désignés pour traiter divers thématiques de santé.
- Les FSN disposent souvent d'un comité médical, au sein duquel la promotion de la santé pourrait être discutée.



## Pourquoi une FSN devrait-elle utiliser ce volet d'intervention ?

- pour veiller à ce qu'une seule personne soit clairement identifiée comme interlocuteur pour la promotion de la santé ;
- pour mettre à disposition un ambassadeur capable de réunir de multiples parties prenantes pour discuter de thématiques de santé ; et
- pour définir clairement les rôles et les missions d'une fédération sportive promotrice de santé.



## Comment ce volet d'intervention doit-il être mis en œuvre ?

STADE 1 Offre sportive sûre portée par les fédérations sportives	STADE 2 Fédérations sportives qui promeuvent la santé	STADE 3 Promotion de la santé intégrée dans les fédérations sportives	STADE 4 Programmes de promotion de la santé développés par les fédérations sportives	STADE 5 Fédération sportive promotrice de santé
Aucune action.	Communiquer la liste des collaborateurs et de leurs fonctions au sein de la fédération sportive.	Désigner différents collaborateurs pour travailler sur des thématiques de santé spécifiques.	Désigner un employé spécifique chargé de faire le lien entre les personnes et les programmes relevant du concept de promotion de la santé.	Désigner un représentant au sein du conseil et une commission spécifique pour la promotion de la santé dans la FSN.

Ce volet d'intervention contribue à **ÊTRE** une fédération sportive promotrice de santé.



## Quel rôle jouent les parties prenantes dans la mise en œuvre de ces volets d'intervention ?

PARTIE PRENANTE	ACTION
Décideur politique ou représentant élu	Exprimer son soutien à la mise en place d'un réseau sur le thème des fédérations sportives promotrices de santé.
Employé de la FSN	Soutenir la création d'une commission spécifique pour la promotion de la santé au sein de la FSN.
Employé d'une fédération sportive infranationale	Indiquer le nom, les coordonnées et le rôle de la personne et du comité désignés pour la promotion de la santé dans les clubs de sport.
Responsable de club de sport	Communiquer le nom, les coordonnées et le rôle de la personne et du comité désignés pour la promotion de la santé aux membres du club de sport.
Entraîneurs	Communiquer le nom, les coordonnées et le rôle de la personne et du comité désignés pour la promotion de la santé aux membres du club de sport.
Pratiquants sportifs	Communiquer le nom, les coordonnées et le rôle de la personne et du comité désignés pour la promotion de la santé aux membres du club de sport.
Membres et bénévoles des clubs de sport	Communiquer le nom, les coordonnées et le rôle de la personne et du comité désignés pour la promotion de la santé aux membres du club de sport.





## RESSOURCES

IDENTIFIER, DÉVELOPPER OU ÉVALUER LES RESSOURCES FINANCIÈRES, HUMAINES, MATÉRIELLES ET DE POUVOIR D'AGIR DISPONIBLE POUR INVESTIR EN PROMOTION DE LA SANTÉ.

# CRÉER ET ANIMER UN RÉSEAU RÉGIONAL ET LOCAL DE RÉFÉRENTS EN PROMOTION DE LA SANTÉ AU SEIN DES CLUBS DE SPORT POUR LE PARTAGE DE PRATIQUES



## En quoi ce volet d'intervention est-il lié à l'expérience des FSN ?

- Les FSN rencontrent déjà des parties prenantes régionales et attribuent des tâches de réseautage à ce niveau.
- Les FSN dispensent déjà des formations sur des thématiques de santé ou en matière de promotion de la santé, auxquelles le mentorat pourrait être intégré.



## Pourquoi une FSN devrait-elle utiliser ce volet d'intervention ?

- pour capitaliser sur l'expérience, les compétences et les connaissances locales en matière de promotion de la santé ;
- pour utiliser les ressources disponibles dans les réseaux des fédérations sportives et assurer la mise en œuvre et la transférabilité des programmes ; et
- pour instaurer une communauté de pratique qui recueille les contributions des responsables, des entraîneurs et des bénévoles des clubs de sport ainsi que les feedbacks des clubs de sport sur la mise en œuvre d'actions de promotion de la santé.



## Comment ce volet d'intervention doit-il être mis en œuvre ?

STADE 1 Offre sportive sûre portée par les fédérations sportives	STADE 2 Fédérations sportives qui promeuvent la santé	STADE 3 Promotion de la santé intégrée dans les fédérations sportives	STADE 4 Programmes de promotion de la santé développés par les fédérations sportives	STADE 5 Fédération sportive promotrice de santé
Aucune action.	Diffuser les coordonnées de responsables de club qui proposent des actions de promotion de la santé dans d'autres clubs.	Désigner des employés pour jouer des rôles relatifs à des thématiques de santé spécifiques.	Partager les profils de responsables de clubs de sport qui se portent volontaires pour soutenir d'autres clubs de sport, et proposer une réunion annuelle.	Rencontrer des mentors tous les 3 à 6 mois, dispenser une formation en promotion de la santé, actualiser les données probantes et assurer la liaison avec les employés nationaux afin d'instaurer une communauté de pratique.

Ce volet d'intervention contribue à **ÊTRE** une fédération sportive promotrice de santé.



## Quel rôle jouent les parties prenantes dans la mise en œuvre de ces volets d'intervention ?

PARTIE PRENANTE	ACTION
Décideur politique ou représentant élu	Désigner des autorités régionales et locales pour soutenir un réseau de mentors en matière de promotion de la santé.
Employé de la FSN	Encourager la reconnaissance d'un mentor régional en promotion de la santé et mettre en place des liens avec des employés nationaux.
Employé d'une fédération sportive infranationale	Rencontrer le mentor tous les 3 à 6 mois, dispenser une formation en promotion de la santé, actualiser les données probantes et mettre en place des liens avec des employés nationaux.
Responsable de club de sport	Proposer de servir de mentor en matière de promotion de la santé ou demander le soutien de mentors.
Entraîneurs	Proposer de servir de mentor en matière de promotion de la santé ou demander le soutien de mentors.
Pratiquants sportifs	Sensibiliser les membres des clubs de sport au système de mentorat.
Membres et bénévoles des clubs de sport	Sensibiliser les membres des clubs de sport au système de mentorat.











## CHAPITRE 4.






# IDENTIFIER DES OUTILS POUR SOUTENIR LA PROMOTION DE LA SANTÉ DANS UNE FÉDÉRATION SPORTIVE ET AU SEIN DES CLUBS DE SPORT

Les parties prenantes des clubs de sport souhaitent disposer d'outils de promotion de la santé afin de pouvoir mettre en œuvre leur programme et leurs actions sur la base de données probantes. Dans la rédaction de ce guide, l'équipe a recherché des outils de promotion de la santé dans le secteur du sport à travers une recherche systématique des projets collaboratifs Erasmus+ sur les 5 dernières années (2017-2022) et la mise à contribution des connaissances des membres de l'équipe. Un ou plusieurs outils peuvent être utilisés dans la planification et la mise en œuvre des efforts de promotion de la santé dans votre fédération sportive. Le tableau 6 est une synthèse des outils disponibles, qui seront analysés dans la suite du document en présentant les objectifs, le contenu, la population ciblée, le type d'outil, la manière dont cet outil aborde les stratégies du modèle des clubs de sport promoteurs de santé et de la Charte d'Ottawa – le document de référence en matière de promotion de la santé – publié par l'OMS en 1986 (4).






**Tableau 6. Outils pour la planification et la mise en œuvre d'actions de promotion de la santé dans une fédération sportive**








OUTIL	THÉMATIQUE DE SANTÉ	TYPE	TYPE DE DONNÉES PROBANTES	STRATÉGIES DE LA CHARTE D'OTTAWA ABORDEES	STRATÉGIES D'INTERVENTION
<b>Intervenir : une boîte à outils d'actions pour soutenir l'égalité et le respect au travail</b>	Santé sociale : égalité hommes-femmes	Brochure et site Internet 	Basé sur la pratique	Créer un environnement favorable Développer les compétences personnelles Réorienter les services de santé	Planification Éducation Ressources Faisabilité Objectifs Mobilisation Suivi Motivation Approche participative Partenaires Communication
<b>Lignes directrices de l'Union européenne concernant la double carrière des athlètes</b>	Double carrière (athlètes de haut niveau)	Brochure 	Basé sur la recherche et la pratique	Élaborer des politiques publiques saines Créer un environnement favorable à la santé Développer les compétences personnelles	Planification Éducation Ressources Suivi
<b>Manuel du Club sain de la Gaelic Athletics Association</b>	Milieu de vie favorable à la santé	Brochure 	Basé sur la pratique	Élaborer des politiques publiques saines Créer un environnement favorable à la santé Renforcer l'action locale pour la santé Développer les compétences personnelles Réorienter les services de santé	Planification Éducation Ressources Dynamique Expérience Faisabilité Objectifs Mobilisation Suivi Motivation Approche participative Partenaires Communication





OUTIL	THÉMATIQUE DE SANTÉ	TYPE	TYPE DE DONNÉES PROBANTES	STRATÉGIES DE LA CHARTE D'OTTAWA ABORDEES	STRATÉGIES D'INTERVENTION
<b>Good Governance Game</b>	Bonne gouvernance	Jeu et formation en ligne 	Basé sur la recherche et la pratique Utilisation d'une approche de développement participative	Créer un environnement favorable à la santé Développer les compétences personnelles	Dynamique Mobilisation Approche participative Communication
<b>Formation en diplomatie sportive</b>	Diplomatie sportive	Formation en ligne 	Basé sur la pratique	Créer un environnement favorable à la santé Renforcer l'action locale pour la santé Développer les compétences personnelles	Planification Éducation Ressources Faisabilité Objectifs Mobilisation Suivi Motivation Approche participative Partenaires Communication
<b>Mesures internationales de prévention en faveur des enfants dans le sport</b>	Protection de l'enfance	Brochure 	Basé sur la recherche et la pratique	Élaborer des politiques publiques saines Créer un environnement favorable à la santé Renforcer l'action locale pour la santé	Planification Ressources Suivi Motivation Partenaires Communication
<b>Charte de santé mentale pour l'activité physique et le sport</b>	Santé mentale	Brochure 	Approche participative	Élaborer des politiques publiques saines Créer un environnement favorable à la santé Renforcer l'action locale pour la santé	Planification Éducation Ressources Objectifs Mobilisation Partenaires Communication
<b>Coaching sportif pour le bien-être mental</b>	Bien-être mental	Brochure, formation en ligne et site Internet 	Basé sur la recherche et la pratique Approche participative	Créer un environnement favorable à la santé Renforcer l'action locale pour la santé Développer les compétences personnelles Réorienter les services de santé	Éducation Ressources Dynamique Expérience Motivation Approche participative Partenaires Communication

OUTIL	THÉMATIQUE DE SANTÉ	TYPE	TYPE DE DONNÉES PROBANTES	STRATÉGIES DE LA CHARTE D'OTTAWA ABORDEES	STRATÉGIES D'INTERVENTION
<b>Outil Outsport</b>	Inclusion et diversité dans le sport	Brochure et jeu 	Basé sur la pratique	Créer un environnement favorable à la santé Développer les compétences personnelles	Planification Éducation Mobilisation Motivation
<b>Kit d'entraînement Pro Safe Sport+</b>	Prévention des violences sexuelles dans le sport	Brochure, clip vidéo, centre de ressources en ligne 	Basé sur la recherche et la pratique	Créer un environnement favorable à la santé Renforcer l'action locale pour la santé Développer les compétences personnelles	Planification Éducation Mobilisation Motivation
<b>Boîte à outils du sport pour une citoyenneté active</b>	Démarches participatives, citoyenneté active	Brochure 	Basé sur la pratique Utilisation d'une approche participative	Créer un environnement favorable à la santé Renforcer l'action locale pour la santé Développer les compétences personnelles	Ressources Dynamique Mobilisation Approche participative
<b>Outil Le sport pour protéger</b>	Inclusion sociale, cohésion sociale	Brochure 	Basé sur la recherche et la pratique Utilisation d'une approche participative	Créer un environnement favorable à la santé Renforcer l'action locale pour la santé Développer les compétences personnelles	Planification Éducation Ressources Dynamique Faisabilité Objectifs Suivi Motivation Approche participative Partenaires
<b>Respecter les règles du jeu : comment arrêter les matches truqués</b>	Trucage de matchs	Brochure 	Basé sur la pratique	Créer un environnement favorable à la santé	Ressources Partenaires Communication



OUTIL	THÉMATIQUE DE SANTÉ	TYPE	TYPE DE DONNÉES PROBANTES	STRATÉGIES DE LA CHARTE D'OTTAWA ABORDEES	STRATÉGIES D'INTERVENTION
<b>Programme Good Sport</b>	Promotion de la santé	Site Internet 	Basé sur la recherche et la pratique	Élaborer des politiques publiques saines Créer un environnement favorable à la santé Renforcer l'action locale pour la santé Développer les compétences personnelles	Planification Éducation Ressources Dynamique Expérience Faisabilité Objectifs Mobilisation Suivi Motivation Approche participative Partenaires Communication
<b>Boîte à outils de planification du sport par les collectivités pour les enfants et les jeunes</b>	Sport et activité physique	Brochure 	Basé sur la pratique	Créer un environnement favorable à la santé Renforcer l'action locale pour la santé	Planification Ressources Expérience Faisabilité Objectifs Suivi
<b>Des clubs de sport locaux où tout le monde est gagnant</b>	Égalité hommes-femmes, diversité et inclusion	Brochure 	Basé sur la pratique	Élaborer des politiques publiques saines Créer un environnement favorable à la santé Renforcer l'action locale pour la santé Développer les compétences personnelles Réorienter les services de santé	Planification Éducation Ressources Dynamique Expérience Faisabilité Objectifs Mobilisation Suivi Motivation Approche participative Partenaires Communication
<b>Outil Égalité des sexes pour la génération Z</b>	Egalité hommes-femmes	Formation en ligne 	Basé sur la recherche et la pratique	Créer un environnement favorable à la santé Développer les compétences personnelles Réorienter les services de santé	Ressources Expérience Mobilisation Motivation Partenaires Communication
<b>Comment sélectionner des prestataires de programmes de santé mentale pour les clubs de sport</b>	Programme de santé mentale	Brochure 	Basé sur la recherche	Renforcer l'action locale pour la santé	Mobilisation Partenaires

OUTIL	THÉMATIQUE DE SANTÉ	TYPE	TYPE DE DONNÉES PROBANTES	STRATÉGIES DE LA CHARTE D'OTTAWA ABORDEES	STRATÉGIES D'INTERVENTION
<b>Intégration des réfugiés par le sport</b>	Intégration des réfugiés par le sport	Formation en ligne 	Basé sur la pratique et la recherche	Créer un environnement favorable à la santé Renforcer l'action locale pour la santé Développer les compétences personnelles Réorienter les services de santé	Éducation Mobilisation Approche participative Partenaires
<b>Boîte à outils du CIO sur la santé mentale des athlètes de haut niveau</b>	Santé mentale	Brochure 	Basé sur la recherche et la pratique	Créer un environnement favorable à la santé Développer les compétences personnelles Réorienter les services de santé	Éducation Dynamique Motivation Partenaires
<b>Impliquer les jeunes</b>	Abandon du sport chez les jeunes	Jeu 	Basé sur la recherche et la pratique	Créer un environnement favorable à la santé Renforcer l'action locale pour la santé	Mobilisation Motivation Approche participative Communication
<b>Stop aux blessures sportives</b>	Prévention des blessures	Site Internet 	Basé sur la recherche et la pratique	Créer un environnement favorable à la santé Renforcer l'action locale pour la santé Développer les compétences personnelles	Éducation Ressources Dynamique Expérience Faisabilité Objectifs Mobilisation Suivi Motivation Approche participative Partenaires Communication
<b>Modèle des Clubs de sport promoteurs de santé (CSPS)</b>	Pratique sportive	Brochure, formation en ligne et site Internet   	Basé sur la recherche et la pratique	Élaborer des politiques publiques saines Créer un environnement favorable à la santé Développer les compétences personnelles	Planification Faisabilité Objectifs Motivation Communication

OUTIL	THÉMATIQUE DE SANTÉ	TYPE	TYPE DE DONNÉES PROBANTES	STRATÉGIES DE LA CHARTE D'OTTAWA ABORDÉES	STRATÉGIES D'INTERVENTION
SUGAPAS	Comportements favorisant une bonne santé	Formation en ligne 	Basé sur la recherche et la pratique	Développer les compétences personnelles	Éducation Ressources
Soutenir le bien-être mental dans le sport à l'échelle locale	Santé mentale	Brochure, vidéo et liste de contrôle   	Basé sur la recherche	Créer un environnement favorable à la santé Développer les compétences personnelles	Éducation Dynamique Faisabilité Mobilisation Approche participative Partenaires Communication



# OUTIL BYSTANDER : UNE BOÎTE À Outils D'actions pour soutenir l'égalité et le respect au travail



## Présentation de l'outil

**Lien Internet pour y accéder :** <https://www.vichealth.vic.gov.au/sites/default/files/Bystander-action-toolkit-resource.pdf>

**Lien avec la promotion de la santé :** L'égalité hommes-femmes et le respect des femmes sont des composantes importantes de la santé sociale, pour lutter contre les inégalités et favoriser la diversité et l'inclusion

**Thématiques de santé couvert :** égalité hommes-femmes et respect des femmes  
Lancement en 2014



## Utilisation de l'outil

**Objectif de l'outil (51)** Cette boîte à outils vise à aider la fédération sportive à :

- développer des politiques, des procédures et une culture qui aident le personnel à prendre des mesures constructives contre les propos sexistes, le harcèlement sexuel et la discrimination sexuelle
- accroître la sensibilisation et les connaissances du personnel concernant les propos sexistes, le harcèlement sexuel, la discrimination sexuelle et la victimisation, et l'impact que ceux-ci peuvent avoir sur la prévalence de la violence à l'égard des femmes
- renforcer la capacité du personnel à prendre des mesures constructives pour faire face aux propos sexistes, au harcèlement sexuel et à la discrimination fondée sur le sexe.

### L'outil explique :

- Pourquoi il est important d'agir sur cette thématique ?
- Comment agir sur cette thématique ?
- Quels autres acteurs ont déjà mis en œuvre cet outil (étude de cas) ?

### L'outil aide à développer la FSN pour la mener au stade suivant :

Fédération sportive promotrice de santé **(stade 5)**

Cet outil contribue à ÊTRE une fédération sportive promotrice de santé.



### Contenu de la boîte à outils : Chaque rubrique prend en charge un composant clé :

1) Organisations engagées, 2) Responsables motivés, 3) Équipes unies, 4) Individus confiants.



**Personnes utilisant l'outil :**

-   Employés de fédérations sportives

**Personne(s) ciblée(s) :**

-   Responsables de club
-   Entraîneurs
-   Parents
-   Praticants sportifs
-   Membres

**Type de boîte à outils :**

-   Brochure ou lignes directrices
-   Site Internet

**Durée estimée**

**Durée estimée de réalisation :** 126 minutes (63 pages)

**Délaï estimé de mise en œuvre :** 3 à 6 mois

**Production de l'outil et données probantes**

Cette boîte à outils a été élaborée selon le processus suivant : L'outil a été créé par VicHealth et ses partenaires : la Commission victorienne pour l'égalité des chances et les droits de l'homme et différentes fédérations sportives.

**Cet outil repose sur :**

- Données probantes basées sur la pratique

**Lien avec l'approche et le cadre théorique de la promotion de la santé****Stratégie de la Charte d'Ottawa :**

- Créer un environnement favorable à la santé
- Développer les compétences personnelles
- Réorienter les services de santé

**Stratégie du modèle CSPS :**

-   Planification
-   Éducation
-   Ressources
-   Faisabilité
-   Objectifs
-   Mobilisation
-   Suivi
-   Motivation
-   Approche participative
-   Partenaires
-   Communication

# LIGNES DIRECTRICES DE L'UNION EUROPÉENNE CONCERNANT LA DOUBLE CARRIÈRE DES ATHLÈTES



## Présentation de l'outil

Lien Internet pour y accéder : <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/3648359d-61c4-4132-b247-3438ee828450>

Langues disponibles (en plus de l'anglais) : Français et allemand

Lien avec la promotion de la santé : Le développement personnel et l'approche holistique du parcours des athlètes de haut niveau relèvent tous deux de la promotion de la santé.

Thématique de santé: Gérer une double carrière avec un engagement dans le sport de haut niveau et le développement professionnel

Lancement en 2013



## Utilisation de l'outil

### Objectif de l'outil [52]

Ces lignes directrices constituent une source d'inspiration pour la formulation et l'adoption de lignes directrices nationales tournées vers l'action en matière de double carrière ainsi qu'un moyen d'attirer l'attention au niveau national sur le concept de double carrière pour les athlètes de haut niveau. Elles ont pour but de sensibiliser les gouvernements, les instances dirigeantes du sport, les établissements d'enseignement et les employeurs afin qu'ils créent un environnement propice à la double carrière des athlètes de haut niveau, qui comprenne un cadre légal et financier approprié et une approche adaptée tenant compte des différences entre les sports.

### L'outil explique :

- Pourquoi il est important d'agir sur cette thématique ?
- Comment agir sur cette thématique ?
- Quels autres acteurs ont déjà mis en œuvre cet outil (étude de cas) ?
- Informations complémentaires sur la manière de générer des partenariats et des ressources

### L'outil permet de développer la FSN pour la mener au stade suivant :

Fédération sportive promotrice de santé (stade 5)

Cet outil contribue à ÊTRE une fédération sportive promotrice de santé.



### Contenu de la boîte à outils : Ce document comporte quatre chapitres principaux :

- 1) un chapitre d'introduction sur les objectifs des lignes directrices et les raisons pour lesquelles elles sont nécessaires ;
- 2) un chapitre sur les domaines d'action concernés et les parties prenantes ;
- 3) un chapitre sur la dimension européenne des doubles carrières dans le sport ; et enfin
- 4) un chapitre sur la diffusion, le suivi et l'évaluation de la notion de double carrière.

**Personnes utilisant l'outil :**

Responsables de club



Décideurs politiques, représentants des FSN, établissements d'enseignement et employeurs

**Personne(s) ciblée(s) :**

Pratiquants sportifs

**Type de boîte à outils :**

Brochure ou lignes directrices

**Durée estimée****Durée estimée de réalisation :** 88 minutes (44 pages)**Délai de mise en œuvre estimé :** de six mois à un an**Production de l'outil et données probantes**

Cette boîte à outils a été élaborée selon le processus suivant : Les lignes directrices ont été élaborées par un groupe d'experts de différents pays européens.

**Cet outil repose sur :**

- Données probantes issues de la recherche
- Données probantes basées sur la pratique

**Lien avec l'approche et le cadre théorique de la promotion de la santé****Stratégie de la Charte d'Ottawa :**

- Élaborer des politiques publiques saines
- Créer un environnement favorable à la santé
- Développer les compétences personnelles

**Stratégie du modèle CSPS :**

Planification



Éducation



Ressources



Suivi



# PROJET CLUB PROMOTEUR DE SANTÉ D'IRISH LIFE ET DU GAELIC ATHLETIC ASSOCIATION



## Présentation de l'outil

Lien Internet pour y accéder : <https://www.gaa.ie/api/pdfs/image/upload/jq8ujb6qge44ad6tpzdz.pdf>

Lien avec la promotion de la santé : Promotion globale de la santé selon l'approche axée sur les milieux de vie

Thématique de santé : En fonction des besoins des clubs de sport

Lancement en 2018



## Utilisation de l'outil

### Objectif de l'outil (53)

L'outil fournit des lignes directrices pour aider les clubs de sport à devenir des clubs sains, qui sont décrits comme ayant les caractéristiques suivantes :

- Ils reconnaissent la santé et le bien-être comme une valeur fondamentale ; une valeur qui relève de la responsabilité de tous, chacun ayant un rôle à jouer.
- Ils considèrent la santé selon une approche holistique tenant compte du bien-être physique, mental, social et spirituel.
- Ils cherchent à rendre le milieu de vie /l'environnement du club aussi sain que possible et montrent l'exemple par le biais des pratiques, politiques et partenariats mis en œuvre.
- Ils sont des clubs inscrits dans leur environnement local qui visent à étendre leur influence positive au-delà de leurs membres.
- Ils sont des clubs inclusifs qui visent à offrir aux personnes de toutes capacités et de tous horizons la possibilité de participer au club de manière constructive, tout au long de leur vie.
- Ils ne sont pas censés tout faire eux-mêmes, mais plutôt travailler en partenariat pour exercer un impact positif et créer du lien à l'échelle locale.

### L'outil explique :

- Pourquoi il est important d'agir sur cette thématique?
- Comment agir sur cette thématique ?
- Quels autres acteurs ont déjà mis en œuvre cet outil (étude de cas) ?
- Informations complémentaires sur la manière de générer des partenariats et des ressources

### L'outil aide à développer la FSN pour la mener au stade suivant :

Fédération sportive promotrice de santé (stade 5)

Cet outil contribue à AIDER les clubs de sport à devenir promoteurs de santé.





### Contenu de l'outil : L'outil comprend 7 rubriques différentes :


1) introduction, 2) étapes pour devenir un club sain, 3) éléments constitutifs d'un club sain, 4) domaines prioritaires et études de cas pour un club sain, 5) plan d'intervention en cas d'incident critique, 6) communication et 7) assurance



**Personnes utilisant l'outil :**

-   Responsables de club
-   Membres

**Personne(s) ciblée(s) :**

-   Responsables de club
-   Entraîneurs
-   Parents
-   Membres

**Type de boîte à outils :**

-   **Brochure ou lignes directrices**

**Durée estimée**

**Durée estimée de réalisation :** 366 minutes (183 pages)

**Décalé estimé de mise en œuvre :** 18 mois

**Compétences de la personne formée :** Une formation spécifique est dispensée aux clubs par la GAA, via un processus d'inscription

**Production de l'outil et données probantes**

Cet outil a été créé selon le processus suivant : L'outil a été créé par le service Action locale et Santé de la GAA, avec l'aide du Comité de pilotage du projet Club Sain de la GAA et l'expérience individuelle de clubs participant à ce projet.














**Cet outil repose sur :**

- Données probantes basées sur la pratique

**Lien avec l'approche et le cadre théorique de la promotion de la santé****Stratégie de la Charte d'Ottawa :**

- Élaborer des politiques publiques saines
- Créer un environnement favorable à la santé
- Renforcer l'action locale pour la santé
- Développer les compétences personnelles
- Réorienter les services de santé

**Stratégie du modèle CSPS :**

-   Planification
-   Éducation
-   Ressources
-   Dynamique
-   Expérience
-   Faisabilité
-   Objectifs
-   Mobilisation
-   Suivi
-   Motivation
-   Approche participative
-   Partenaires
-   Communication



# JEU SUR LA BONNE GOUVERNANCE SPORTIVE (SG3)



## Présentation de l'outil

Lien Internet pour y accéder : <https://www.sg3.eu/>

Langues disponibles (en plus de l'anglais) : français, néerlandais, norvégien, allemand

Lien avec la promotion de la santé : La bonne gouvernance et l'éthique sont des piliers de la promotion de la santé, pour fournir un processus décisionnel équitable et transparent.

Thématique de santé : Bonne gouvernance, éthique, intégrité dans le sport  
Lancement en 2022



## Utilisation de l'outil

### Objectif de l'outil <sup>(54)</sup>

Sensibiliser à l'importance d'une bonne gouvernance pour la réussite des organisations sportives (SG3-Game)

### L'outil explique :

- Pourquoi il est important d'agir sur cette thématique ?
- Comment agir sur cette thématique ?

### L'outil aide à développer la FSN pour la mener au stade suivant :

Programmes de promotion de la santé développés par la fédération sportive (**stade 4**)



Cet outil contribue à ÊTRE une fédération sportive promotrice de santé





### Contenu de l'outil :

Jeu, atelier et plan d'action

**Personnes utilisant l'outil :**

-   Responsables de club
-   Entraîneurs
-   Etudiants sportifs  
Employés des FSN

**Personne(s) ciblée(s) :**

-   Responsables de club
-   Praticants sportifs
-   Membres

**Type de boîte à outils :**

-   Jeu
-   Formation en ligne



## Durée estimée

**Durée estimée de réalisation :** 2 à 3 heures

**Délai estimé de mise en œuvre :** 3 à 6 mois

**Compétences de la personne formée :** Connaissances en matière de gouvernance et d'éthique, des vidéos sont associées à l'outil pour faciliter sa mise en œuvre.



## Production de l'outil et données probantes

Cet outil a été élaboré selon le processus suivant : L'outil a été créé dans le cadre d'un programme Erasmus+ cofinancé par l'Union européenne, impliquant différents partenaires à travers l'Europe.

**Cet outil repose sur :**

- Données probantes issues de la recherche
- Données probantes basées sur la pratique
- Démarche de développement participative



## Lien avec l'approche et le cadre théorique de la promotion de la santé

**Stratégie de la Charte d'Ottawa :**

- Créer un environnement favorable à la santé
- Développer les compétences personnelles

**Stratégie du modèle CSPPS :**

-   Dynamique
-   Mobilisation
-   Approche participative
-   Communication



# DIPLOMATIE SPORTIVE APPLIQUÉE AU SPORT AMATEUR



## Présentation de l'outil

**Lien Internet pour y accéder :** <https://learn.isca.org/courses/grassroots-sport-diplomacy/>

**Lien avec la promotion de la santé :** La diplomatie sportive et la diplomatie culturelle sont des aspects clés pour autonomiser les membres des clubs de sport et sont profondément liées au développement de la santé sociale

**Thématique de santé :** Diplomatie sportive

Pas de date de lancement

ATTENTION : un identifiant est demandé (gratuit) pour participer à la formation en ligne



## Utilisation de l'outil

**Objectif de l'outil (55)** Vous serez capable de définir la diplomatie sportive appliquée au sport amateur et de la distinguer de la diplomatie sportive, de la diplomatie culturelle et d'autres concepts connexes. Nous vous guiderons dans l'identification des acteurs clés qui assurent la diplomatie sportive appliquée aux sports de masse, et vous apprendrez à approcher les parties prenantes susceptibles de travailler avec vous pour mener des actions dans ce domaine.

### L'outil explique :

- Pourquoi il est important d'agir sur cette thématique ?
- Comment agir sur cette thématique ?
- Quels autres acteurs ont déjà mis en œuvre cet outil (étude de cas) ?
- Informations complémentaires sur la manière de générer des partenariats et des ressources

### L'outil aide à développer la FSN pour la mener au stade suivant :

Programmes de promotion de la santé développés par la fédération sportive (**stade 4**)

Cet outil contribue à ÊTRE une fédération sportive promotrice de santé



### Contenu de l'outil : Quatre modules :

- 1) Introduction
- 2) le potentiel de la diplomatie sportive appliquée au sport amateur dans la société,
- 3) des exemples et des études de cas approfondies de la diplomatie sportive appliquée aux sports de masse dans la pratique,
- 4) apprendre par la pratique avec un guide pas à pas.

**Personnes utilisant l'outil :**

Responsables de club

**Personne(s) ciblée(s) :**

Responsables de club

**Type de boîte à outils :**

Formation en ligne

**Durée estimée****Durée estimée de réalisation :** 2 à 3 heures**Délai de mise en œuvre estimé :** de quelques jours à quelques mois**Production de l'outil et données probantes**

Cet outil a été élaboré selon le processus suivant : La formation a été créée par l'ISCA et différentes organisations partenaires à l'échelle internationale.

**Cet outil repose sur :**

- Données probantes basées sur la pratique

**Lien avec l'approche et le cadre théorique de la promotion de la santé****Stratégie de la Charte d'Ottawa :**

- Créer un environnement favorable à la santé
- Renforcer l'action locale pour la santé
- Développer les compétences personnelles

**Stratégie du modèle CSPS :**

-   Planification
-   Éducation
-   Ressources
-   Faisabilité
-   Objectifs
-   Mobilisation
-   Suivi
-   Motivation
-   Approche participative
-   Partenaires
-   Communication



INTERNATIONAL SAFEGUARDS  
FOR CHILDREN IN SPORT

# MESURES INTERNATIONALES DE PRÉVENTION EN FAVEUR DES ENFANTS DANS LE SPORT



## Présentation de l'outil

**Lien Internet pour y accéder :** <https://safeinsport.org/resources/#eight-safeguards>

**Langues disponibles (en plus de l'anglais) :** arabe, bengali, chinois, français, allemand, hindi, japonais, portugais, russe, espagnol, swahili

**Lien avec la promotion de la santé :** La santé mentale et sociale des enfants relève de la promotion de la santé dans le cadre des efforts visant à développer l'autonomisation des jeunes

**Thématique de santé :** Protection de l'enfance et prévention dans le sport  
Lancement en 2016



## Utilisation de l'outil

**Objectif de l'outil (56) :**

renforcer l'approche mise en œuvre par les organisations sportives pour rendre le sport plus sûr pour les enfants

**L'outil explique :**

- Pourquoi il est important d'agir sur cette thématique ?
- Comment agir sur cette thématique ?
- Quels autres acteurs ont déjà mis en œuvre cet outil (étude de cas) ?

**L'outil permet de développer la FSN pour la mener au stade suivant :**

Programmes de promotion de la santé développés par la fédération sportive **(stade 4)**

Cet outil contribue à ÊTRE une fédération sportive promotrice de santé.




**Contenu de l'outil :**

L'outil couvre 8 mesures de prévention à mettre en œuvre par les organisations sportives, sur la base d'un guide en 5 étapes : sensibiliser, réfléchir à la situation actuelle, développer, mettre en œuvre et intégrer les mesures de prévention


**Personnes utilisant l'outil :**

-   Responsables de club
-   Entraîneurs
-   Bénévoles

**Personne(s) ciblée(s) :**

-   Praticants sportifs

**Type de boîte à outils :**

-   Brochure ou lignes directrices

**Durée estimée**

**Durée estimée de réalisation :** 40 minutes

**Délai de mise en œuvre estimé :** de quelques mois à quelques années

**Production de l'outil et données probantes**

Cet outil a été élaboré selon le processus suivant : L'outil a été conçu par les membres fondateurs du Groupe de travail sur les mesures de prévention en faveur des enfants dans le sport. Il s'agissait d'une initiative conjointe présentée lors du sommet Beyond Sport en 2012. La recherche et les essais pilotes ont été menés par l'Université Brunel.

**Cet outil repose sur :**

- Données probantes issues de la recherche
- Données probantes basées sur la pratique

**Lien avec l'approche et le cadre théorique de la promotion de la santé****Stratégie de la Charte d'Ottawa :**

- Élaborer des politiques publiques saines
- Créer un environnement favorable à la santé
- Renforcer l'action locale pour la santé
- Développer les compétences personnelles

**Stratégie du modèle CSPS :**

-   Planification
-   Ressources
-   Suivi
-   Motivation
-   Partenaires
-   Communication

# CHARTRE DE SANTÉ MENTALE POUR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET LE SPORT



## Présentation de l'outil

**Lien Internet pour y accéder :** <https://www.samh.org.uk/get-involved/physical-activity-and-sport/our-projects/mental-health-charter>

**Lien avec la promotion de la santé :** La santé mentale est une composante importante de la promotion de la santé, pour assurer le bien-être des membres des clubs de sport

**Thématique santé :** Santé mentale

Lancement en 2018



## Utilisation de l'outil

### Objectif de l'outil (57)

La Charte écossaise de la santé mentale pour l'activité physique et le sport vise à donner aux acteurs du sport et de l'activité physique les moyens d'améliorer l'égalité et de réduire la discrimination, en veillant à ce que la santé mentale et le bien-être ne soient pas un obstacle au fait de s'engager, pratiquer et progresser dans un sport ou une activité physique.

### L'outil explique :

- Pourquoi il est important d'agir sur cette thématique ?
- Comment agir sur c cette thématique ?

### L'outil permet de développer la FSN pour la mener au stade suivant :

Promotion de la santé intégrée dans les fédérations sportives (**stade 3**)

Cet outil contribue à ÊTRE une fédération sportive promotrice de santé.



### Contenu de l'outil :





L'outil comprend l'accès au réseau, l'orientation sur les plans d'action et la promotion de l'engagement




**Personnes utilisant l'outil :**

-   Responsables de club
-   Entraîneurs
-   Membres

**Personnel(s) ciblée(s) :**

-   Responsables de club
-   Entraîneurs
-   Parents
-   Praticquants sportifs

**Type de boîte à outils :**

-   Brochure ou lignes directrices

**Durée estimée**

**Durée estimée de réalisation :** 2 heures

**Délaï estimé de mise en œuvre :** d'une semaine à un mois

**Production de l'outil et données probantes**

Cet outil a été élaboré selon le processus suivant : La Charte a reçu les contributions de plus de 300 personnes qui ont participé à des panels en ligne et hors ligne. Ces panels ont été un lieu d'expression et d'échange pour des personnes ayant vécu des problèmes de santé mentale et pour des professionnels du milieu du sport et de l'activité physique. À la suite de cette consultation, la PACE a produit en décembre 2016 un rapport de référence présentant les conclusions de cette initiative. Une copie est disponible sur le site de la SAMH.


**Cet outil repose sur :**

- Approche de développement participative

**Lien avec l'approche et le cadre théorique de la promotion de la santé****Stratégie de la Charte d'Ottawa :**

- Élaborer des politiques publiques saines
- Créer un environnement favorable à la santé
- Renforcer l'action locale pour la santé

**Stratégie du modèle CSPS :**

-   Planification
-   Éducation
-   Ressources
-   Objectifs
-   Mobilisation
-   Partenaires
-   Communication



# COACHING SPORTIF POUR LE BIEN-ÊTRE MENTAL



## Présentation de l'outil

**Lien pour y accéder :** <https://www.engso-education.eu/projects/spirit/>

**Lien avec la promotion de la santé :** Un coaching sportif tenant compte du bien-être mental fait partie de la relation humaine positive développée dans les clubs de sport, qui recouvre la santé mentale et sociale

**Thématique de santé :** Bien-être mental

Lancement en 2022



## Utilisation de l'outil

### Objectif de l'outil (58)

L'objectif du projet SPIRIT est de développer un cadre pour promouvoir dans les clubs de sport et dans les pratiques d'entraînement une attitude humaine et inclusive, favorisant le bien-être mental et l'émancipation. La mise en œuvre du concept de coaching humain positif peut réduire les taux d'abandon dans le sport, augmentant ainsi les niveaux d'activité physique et améliorant la santé publique. En outre, des clubs de sport dynamiques et accueillants se traduisent par des communautés et des sociétés plus cohésives, renforçant ainsi l'inclusion sociale.

### L'outil explique :

- Pourquoi il est important d'agir sur cette thématique ?
- Comment agir sur cette thématique ?
- Informations complémentaires sur la manière de générer des partenariats et des ressources

### L'outil permet de développer la FSN pour la mener au stade suivant :

Programmes de promotion de la santé développés par la fédération sportive **(stade 4)**



Cet outil contribue à AIDER les clubs de sport à devenir promoteurs de santé




### Contenu de l'outil : L'outil comporte 7 modules :

1) concepts et définitions, 2) comportements de l'entraîneur, 3) relation entraîneur-athlète, 4) gestion des risques pour le bien-être, 5) compétences en santé et coaching en temps de crise, 6) inclusion, 7) environnement positif pour l'entraîneur


**Personnes utilisant l'outil :**

-   Responsables de club
-   Entraîneurs

**Personne(s) ciblée(s) :**

-   Praticants sportifs

**Type de boîte à outils :**

-   Brochure ou lignes directrices

**Durée estimée**

**Durée estimée de réalisation :** 6 à 7 heures

**Délai estimé de mise en œuvre :** d'une journée à une semaine

**Production de l'outil et données probantes**

Cet outil a été élaboré selon le processus suivant :

- 1) Recueillir et compiler des études pertinentes et des exemples de bonnes pratiques utiles dans le domaine du sport et du bien-être mental.
- 2) Élaborer des recommandations clés pour éduquer les entraîneurs à favoriser le bien-être mental des pratiquants sportifs dont ils s'occupent. Ces recommandations pour la formation des entraîneurs sont basées sur l'analyse d'études et sur une cartographie des bonnes pratiques.
- 3) Créer un cadre de coaching qui présente les données de la recherche (issues d'une analyse de diverses études) en matière de sport et de santé mentale de manière accessible, et qui utilise des exemples de bonnes pratiques pour guider l'apprenant dans un parcours éducatif.
- 4) Produire un cours d'apprentissage en ligne accessible, facilitant le développement des compétences des entraîneurs de manière flexible.

**Cet outil repose sur :**

- Données probantes issues de la recherche
- Données probantes basées sur la pratique
- Approche de développement participative

**Lien avec l'approche et le cadre théorique de la promotion de la santé****Stratégie de la Charte d'Ottawa :**

- Créer un environnement favorable à la santé
- Renforcer l'action locale pour la santé
- Développer les compétences personnelles
- Réorienter les services de santé

**Stratégie du modèle CSPS :**

-   Éducation
-   Ressources
-   Dynamique
-   Expérience
-   Motivation
-   Approche participative
-   Partenaires
-   Communication

# BOÎTE À OUTILS OUTSPORT



## Présentation de l'outil

Lien Internet pour y accéder : <https://www.out-sport.eu/wp-content/uploads/2019/11/OUTSPORT-TOOLKIT-EDUCATION-THROUGH-SPORT.pdf>

Lien avec la promotion de la santé : L'inclusion et la diversité sont des thématiques majeurs liés à la santé sociale et au bien-être

Thématique de santé : Inclusion et diversité dans le sport  
Lancement en 2019



## Utilisation de l'outil

**Objectif de l'outil (59)** Cet outil vise à permettre aux acteurs du monde du sport de promouvoir une approche innovante pour prévenir les crimes de haine et les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre dans le sport. L'outil est basé sur « l'éducation par le sport », une approche éducative non formelle qui s'appuie sur le sport et l'activité physique pour développer des compétences sociales clés chez des personnes et des groupes, afin d'apporter des acquis transférables (du sport vers d'autres situations de la vie) et de contribuer à une transformation sociale durable.

### L'outil explique :

- Pourquoi il est important d'agir sur cette thématique ?
- Comment agir sur cette thématique ?
- Quels autres acteurs ont déjà mis en œuvre cet outil (étude de cas) ?
- Informations complémentaires sur la manière de générer des partenariats et des ressources

### L'outil permet de développer la FSN pour la mener au stade suivant :

Programmes de promotion de la santé développés par la fédération sportive (**stade 4**)



Cet outil contribue à ÊTRE une fédération sportive promotrice de santé.




### Contenu de la boîte à outils :

L'outil se compose de 5 sections thématiques, dont un chapitre présentant les principaux résultats de la recherche européenne sur les expériences des personnes LGBTI dans le sport ; un chapitre sur une approche pédagogique autonomisante spécifique pour les sportifs à haut potentiel ; une collection d'outils pédagogiques concrets pour aider les entraîneurs et les enseignants à instaurer des environnements sportifs inclusifs en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre (OSIG) ; et un recueil d'exemples concrets de bonnes pratiques organisationnelles non discriminatoires.



**Personnes utilisant l'outil :**

-   Responsables de club
-   Entraîneurs

**Personne(s) ciblée(s) :**

-   Praticants sportifs

**Type de boîte à outils :**

-   Brochure ou lignes directrices
-   Jeu

**Durée estimée**

**Durée estimée de réalisation :** 60 minutes pour lire la brochure et 60 minutes pour jouer le jeu

**Délai estimé de mise en œuvre :** d'une journée à une semaine

**Production de l'outil et données probantes**

Cet outil a été élaboré selon le processus suivant : L'outil a été développé dans le cadre du projet Outsport Erasmus+ (2017-2019), avec la participation de 12 experts de différentes organisations à travers l'Europe (Italie, Écosse, Allemagne, Autriche et Hongrie).



**Cet outil repose sur :**

- Données probantes basées sur la pratique

**Lien avec l'approche et le cadre théorique de la promotion de la santé****Stratégie de la Charte d'Ottawa :**

- Créer un environnement favorable à la santé
- Développer les compétences personnelles

**Stratégie du modèle CSPS :**

-   Planification
-   Éducation
-   Mobilisation
-   Motivation

# KIT D'ENTRAÎNEMENT PRO SAFE SPORT+



## Présentation de l'outil

**Lien Internet pour y accéder :** <https://pjp-eu.coe.int/en/web/pss/training-kit>

**Langues disponibles (en plus de l'anglais) :** Portugais, Grec – les « versions modèles » de l'outil sont disponibles en français et en anglais.

**Lien avec la promotion de la santé :** Un environnement sportif social sûr fait partie de la promotion de la santé

**Thématique de santé :** Prévention des violences sexuelles dans le sport  
Lancement en 2017



## Utilisation de l'outil

### Objectif de l'outil (60)

- Ce kit de formation, développé dans le cadre du projet PSS+, fournit des informations et des contenus de formation pour aider les personnes en position d'influence dans le domaine du sport à prévenir et à réagir aux situations de violence sexuelle potentielle.
- L'outil vise à aider les formateurs/instructeurs, les dirigeants sportifs, les entraîneurs, les professeurs d'éducation physique, etc. à :
  - Comprendre ce qu'est la violence sexuelle dans le domaine du sport afin d'éviter qu'elle ne se produise
  - Réagir de manière appropriée en cas de violence sexuelle ou de suspicion de violence sexuelle
  - Fournir des informations sur les services de support existants et/ou les lignes d'assistance
  - Mettre en œuvre des mesures préventives pour éviter ou réduire les situations à risque

### L'outil explique :

- Pourquoi il est important d'agir sur cette thématique ?
- Comment agir sur cette thématique ?
- Quels autres acteurs ont déjà mis en œuvre cet outil (étude de cas) ?
- Informations complémentaires sur la manière de générer des partenariats et des ressources

### L'outil permet de développer la FSN pour la mener au stade suivant :

Promotion de la santé intégrée dans les fédérations sportives (**stade 3**)

Cet outil contribue à ÊTRE une fédération sportive promotrice de santé.



### Contenu de l'outil :

- 1) Faits et chiffres : la violence sexuelle envers les enfants et les jeunes dans le sport
- 2) Cadres juridiques et réglementaires : quelles lois, conventions, cadres réglementaires, normes et lignes directrices de bonnes pratiques nous aident à prévenir et à lutter contre la violence sexuelle envers les enfants et les jeunes ?
- 3) Protection des victimes : comment identifier la violence sexuelle
- 4) Protection des victimes : comment répondre aux préoccupations ou aux allégations de violence sexuelle
- 5) Prévention de la violence sexuelle : comment prévenir la violence sexuelle contre les enfants et les jeunes dans et par le sport
- 6) Éducation et sensibilisation : comment sensibiliser à la violence sexuelle dans le sport et comment introduire ce sujet de discussion

**Personnes utilisant l'outil :**

-   Responsables de club
-   Entraîneurs
-   Professeurs d'éducation physique

**Personne(s) ciblée(s) :**

-   Responsables de club
-   Entraîneurs
-   Professeurs d'éducation physique

**Type de boîte à outils :**

-   Brochure ou lignes directrices
-   Clip vidéo et panel d'experts ; centre de ressources en ligne

**Durée estimée**

**Durée estimée de réalisation :** 30 minutes

**Délaï estimé de mise en œuvre :** d'une journée à une semaine

**Production de l'outil et données probantes**

Cet outil a été élaboré selon le processus suivant : Ce kit de formation a été développé dans le cadre d'un projet commun de l'Union européenne (UE) et du Conseil de l'Europe (COE)




**Cet outil repose sur :**

- Données probantes issues de la recherche
- Données probantes basées sur la pratique

**Lien avec l'approche et le cadre théorique de la promotion de la santé****Stratégie de la Charte d'Ottawa :**

- Créer un environnement favorable à la santé
- Renforcer l'action locale pour la santé
- Développer les compétences personnelles

**Stratégie du modèle CSPS :**

-   Éducation
-   Ressources
-   Motivation



# BOÎTE À OUTILS DU SPORT POUR UNE CITOYENNETÉ ACTIVE



## Présentation de l'outil

**Lien Internet pour y accéder :** <https://www.engso-education.eu/projects/spirit/>

**Lien avec la promotion de la santé :** La pratique active d'un sport, en particulier chez les jeunes, est un facteur important promouvant l'émancipation et la santé

**Thématique de santé :** Citoyenneté active, approches participatives  
Lancement en 2020



## Utilisation de l'outil

**Objectif de l'outil (61)** Aider les animateurs socio-éducatifs et d'autres personnes travaillant avec des jeunes (p. ex. entraîneurs, enseignants) à enseigner aux jeunes la valeur et l'importance de la participation active et de la citoyenneté à travers le sport.

### L'outil explique :

- Pourquoi il est important d'agir sur cette thématique ?
- Comment agir sur cette thématique ?
- Quels autres acteurs ont déjà mis en œuvre cet outil (étude de cas) ?

### L'outil permet de développer la FSN pour la mener au stade suivant :

Programmes de promotion de la santé développés par les fédérations sportives (**stade 4**)  
Cet outil contribue à ÊTRE une fédération sportive promotrice de santé.



### Contenu de l'outil : L'outil est composé de 7 chapitres :



- 1) introduction ;
- 2) éducation à la citoyenneté active et à la participation démocratique dans et par le sport ;
- 3) inclusion dans et par le sport ;
- 4) participation des jeunes et citoyenneté active ;
- 5) Voyons des cas concrets ! Découvrez les initiatives déployées par des jeunes délégués ENGSO à l'échelle locale ;
- 6) Activités et exercices pédagogiques ;
- 7) Souvenirs de la réunion.




**Personnes utilisant l'outil :**

-   Responsables de club
-   Entraîneurs
-   Parents
-   animateurs socio-éducatifs

**Personne(s) ciblée(s) :**

-   Praticants sportifs
-   Membres

**Type de boîte à outils :**

-   Brochure ou lignes directrices

**Durée estimée**

**Durée estimée de réalisation :** 78 minutes

**Délai estimé de mise en œuvre :** d'un jour à un mois

**Production de l'outil et données probantes**

Cet outil a été élaboré selon le processus suivant : Trente-cinq jeunes responsables ont été initiés au manuel « Donnez votre avis ! » du Conseil de l'Europe et, par le biais d'un atelier participatif, ont examiné et piloté son adaptation au contexte sportif. Cette boîte à outils est le fruit de leur travail collaboratif.


**Cet outil repose sur :**

- Données probantes basées sur la pratique
- Démarche de développement participative

**Lien avec l'approche et le cadre théorique de la promotion de la santé****Stratégie de la Charte d'Ottawa :**

- Créer un environnement favorable à la santé
- Renforcer l'action locale pour la santé
- Développer les compétences personnelles

**Stratégie du modèle CSPS :**

-   Ressources
-   Dynamique
-   Mobilisation
-   Approche participative



# BOÎTE À OUTILS LE SPORT POUR PROTÉGER



## Présentation de l'outil

**Lien Internet pour y accéder :** <https://www.unhcr.org/media/sport-protection-toolkit>

**Lien avec la promotion de la santé :** L'inclusion sociale, la protection de l'enfance et l'émancipation des jeunes sont des thématiques de santé que la fédération sportive et les clubs affiliés peuvent cibler pour promouvoir la santé

**Thématique de santé :** inclusion sociale, cohésion sociale et bien-être psycho-social

Lancement en 2018



## Utilisation de l'outil

**Objectif de l'outil** (62) Cet outil « Le sport pour protéger » guidera le travail de la Fondation olympique pour les réfugiés et sera utilisé par un large éventail d'organisations et de parties prenantes pour mieux comprendre et mettre en œuvre des programmes efficaces de protection par le sport.

### L'outil explique :

- Pourquoi il est important d'agir sur cette thématique ?
- Comment agir sur cette thématique ?
- Quels autres acteurs ont déjà mis en œuvre cet outil (étude de cas) ?
- Fournir des liens pour générer des partenariats et des ressources

### L'outil permet de développer la FSN pour la mener au stade suivant :

Fédérations sportives promotrices de santé (**stade 5**)



Cet outil contribue à ÊTRE une fédération sportive promotrice de santé.



### Contenu de l'outil : Quatre sections sont incluses :

- 1) préambule (introduction) ;
- 2) méthode de notation (théorie du changement, résultats des programmes) ;
- 3) court ou espace de jeu (fondations théoriques et applications) ;
- 4) le plan de jeu (outil pratique pour la gestion de projet).


**Personnes utilisant l'outil :**

-   Responsables de club
-   ONG et fédérations sportives

**Personne(s) ciblée(s) :**

-   Migrants

**Type de boîte à outils :**

-   Brochure ou lignes directrices

**Durée estimée**

**Durée estimée de réalisation :** 5 heures

**Délai estimé de mise en œuvre :** d'un mois à un an

**Production de l'outil et données probantes**

Cet outil a été élaboré selon le processus suivant : Cet outil a été créé par un groupe de référence technique composé de différentes organisations interventionnelles, sur la base de rapports scientifiques techniques, et après consultation de 144 professionnels de l'humanitaire pour récolter des informations sur les bonnes pratiques.

**Cet outil repose sur :**

- Données probantes issues de la recherche
- Données probantes basées sur la pratique
- Démarche de développement participative

**Lien avec l'approche et le cadre théorique de la promotion de la santé****Stratégie de la Charte d'Ottawa :**

- Créer un environnement favorable à la santé
- Renforcer l'action locale pour la santé
- Développer les compétences personnelles

**Stratégie du modèle CSPS :**

-   Planification
-   Éducation
-   Ressources
-   Dynamique
-   Faisabilité
-   Objectifs
-   Suivi
-   Motivation
-   Approche participative
-   Partenaires

# RESPECTER LES RÈGLES DU JEU COMMENT ARRÊTER LES MATCHS TRUQUÉS



## Présentation de l'outil

**Lien Internet pour y accéder :** [https://images.transparencycdn.org/images/2014\\_Stop\\_MatchFixing\\_EN.pdf](https://images.transparencycdn.org/images/2014_Stop_MatchFixing_EN.pdf)

**Lien avec la promotion de la santé :** La promotion de la santé couvre également la santé sociale, et notamment l'équité et l'intégrité

**Thématique de santé :** Trucage de matchs  
Lancement en 2014



## Utilisation de l'outil

### Objectif de l'outil (63)

L'objectif de ce projet était de faire progresser la lutte contre le trucage de matchs en contribuant à protéger les valeurs de fair-play, d'intégrité et d'esprit sportif dans le football. Dans le cadre de ce projet, des experts se sont réunis pour discuter des principales problématiques auxquelles le football est confronté, y compris les paris et les jeux d'argent et de hasard, et des solutions pouvant être apportées en la matière.

### L'outil explique :

- Pourquoi il est important d'agir sur cette thématique ?
- Quels autres acteurs ont déjà mis en œuvre cet outil (étude de cas) ?
- Informations complémentaires sur la manière de générer des partenariats et des ressources

### L'outil permet de développer la FSN pour la mener au stade suivant :

Promotion de la santé intégrée dans la fédération sportive **(stade 3)**  
Cet outil contribue à ÊTRE une fédération sportive promotrice de santé



### Contenu de l'outil : L'outil comprend quatre chapitres :

- 1) définition du trucage de matchs ;
- 2) prévention et éducation ;
- 3) ce qui doit changer ;
- 4) pour en savoir plus.


**Personnes utilisant l'outil :**

-   Responsables de club
-   Entraîneurs
-   Membres
-   Arbitres

**Personne(s) ciblée(s) :**

-   Responsables de club
-   Entraîneurs
-   Parents
-   Praticants sportifs
-   Membres

**Type de boîte à outils :**

-   Brochure ou lignes directrices

**Durée estimée**

**Durée estimée de réalisation :** 48 minutes

**Délai estimé de mise en œuvre :** d'une journée à une semaine

**Production de l'outil et données probantes**

Cet outil a été élaboré selon le processus suivant : Transparency International, l'Association des ligues européennes de football professionnel (EPFL) et la Ligue allemande de football (DFL) se sont réunis pour partager leurs expériences, dans le cadre d'un projet cofinancé par la Commission européenne. Ce projet comprenait des représentants de Transparency International, de ligues de football professionnel en Allemagne, en Grèce, en Italie, en Lituanie, au Portugal et au Royaume-Uni, ainsi que la participation de ligues de Norvège et de Pologne.

**Cet outil repose sur :**

- Données probantes basées sur la pratique

**Lien avec l'approche et le cadre théorique de la promotion de la santé****Stratégie de la Charte d'Ottawa :**

- Créer un environnement favorable à la santé

**Stratégie du modèle CSPS :**

-   Ressources
-   Partenaires
-   Communication

# PROGRAMME GOOD SPORTS



## Présentation de l'outil

**Lien Internet pour y accéder :** <https://goodsports.com.au>

**Lien avec la promotion de la santé :** Appliquer une approche axée sur les milieux de vie à différentes thématiques de santé

**Thématique de santé :** Approche holistique de la santé, couvrant des thèmes tels que l'alcool, le tabagisme, les drogues, la santé mentale et la sécurité dans les transports.

Lancement en 2000



## Utilisation de l'outil

### Objectif de l'outil (64)

Good Sports est un programme gratuit mis en œuvre à l'échelle de l'Australie qui vise à développer des clubs de sport fortement inscrits dans leur environnement local et qui soient des lieux sûrs, accueillants et adaptés pour toute la famille.

### L'outil explique :

- Pourquoi il est important d'agir sur ce sujet ?
- Comment agir sur cette thématique ?
- Quels autres acteurs ont déjà mis en œuvre cet outil (étude de cas) ?
- Informations complémentaires sur la manière de générer des partenariats et des ressources

### L'outil permet de développer la FSN pour la mener au stade suivant :

Fédération sportive promotrice de santé (**stade 5**)




Cet outil contribue à AIDER les clubs de sport à devenir promoteurs de santé.



### Contenu de l'outil :

Différentes ressources sur le site Internet, telles que des modèles de politiques, des affiches, des lignes directrices, des liens vers des programmes de formation, des articles spéciaux, des ressources sur les médias sociaux et des études de cas


**Personnes utilisant l'outil :**

-   Responsables de club
-   Entraîneurs
-   Membres

**Personne(s) ciblée(s) :**

-   Responsables de club
-   Entraîneurs
-   Parents
-   Praticquants sportifs
-   Membres

**Type de boîte à outils :**

-   Site Internet comprenant des modèles, des lignes directrices, des articles spéciaux et des liens vers des formations

**Durée estimée**

**Durée estimée de réalisation :** 5 à 6 heures

**Délai estimé de mise en œuvre :** plusieurs mois ou années

**Production de l'outil et données probantes**

Cet outil a été élaboré selon le processus suivant : Le Programme Good Sport a été créé en Australie sur la base des données issues de la recherche et des contributions de parties prenantes venant du monde politique et du secteur sportif.













**Cet outil repose sur :**

- Données probantes issues de la recherche
- Données probantes basées sur la pratique

**Lien avec l'approche et le cadre théorique de la promotion de la santé****Stratégie de la Charte d'Ottawa :**

- Élaborer des politiques publiques saines
- Créer un environnement favorable à la santé
- Renforcer l'action locale pour la santé
- Développer les compétences personnelles

**Stratégie du modèle CSPS :**

-   Planification
-   Éducation
-   Ressources
-   Dynamique
-   Expérience
-   Faisabilité
-   Objectifs
-   Mobilisation
-   Suivi
-   Motivation
-   Approche participative
-   Partenaires
-   Communication

# BOÎTE À OUTILS DE PLANIFICATION DU SPORT PAR LES COLLECTIVITÉS POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES



## Présentation de l'outil

**Lien Internet pour y accéder :** <https://www.sasksport.ca/wp-content/uploads/2020/12/Community-Sport-for-Children-and-Youth-Planning-Toolkit.pdf>

**Lien avec la promotion de la santé :** L'accès à l'activité physique et au sport pour tous, en particulier les enfants et les jeunes, est un moyen de lutter contre les inégalités sociales.

**Thématique de santé:** Développement du sport et de l'activité physique dans l'environnement local  
Pas de date de lancement



## Utilisation de l'outil

### Objectif de l'outil (65)

La boîte à outils de planification du sport par les collectivités pour les enfants et les jeunes est une ressource pour aider les collectivités à élaborer et à maintenir des programmes de sport actif pour les enfants et les jeunes. Le sport peut jouer un rôle important dans la vie de la collectivité et offre des avantages tels que des modes de vie sains, l'autodiscipline et l'estime de soi positive pour les individus. La boîte à outils est conçue pour aider les collectivités à déterminer, développer, fournir et évaluer leurs besoins en matière de programmes sportifs afin que davantage d'enfants et de jeunes soient durablement engagés dans la pratique sportive.

### L'outil explique :

- Pourquoi il est important d'agir sur ce sujet ?
- Comment agir sur cette thématique ?
- Informations complémentaires sur la manière de générer des partenariats et des ressources

### L'outil permet de développer la FSN pour la mener au stade suivant :

Programmes de promotion de la santé développés par la fédération sportive (**stade 4**)

Cet outil contribue à AIDER les clubs de sport à devenir promoteurs de santé.





### Contenu de l'outil : L'outil comprend des tableaux et des lignes directrices à suivre en 4 étapes :


1) comprendre les besoins et déterminer les priorités, 2) concevoir un ou plusieurs programme(s) de sport pour la jeunesse, 3) mettre en œuvre le(s) programme(s) de sport pour la jeunesse, 4) évaluer, valoriser et soutenir le(s) programme(s) de sport pour la jeunesse




**Personnes utilisant l'outil :**

-   Responsables de club
-   Entraîneurs

**Personne(s) ciblée(s) :**

-   Praticants sportifs

**Type de boîte à outils :**

-   Brochure ou lignes directrices

**Durée estimée**

**Durée estimée de réalisation :** 1 à 2 heures

**Délai estimé de mise en œuvre :** d'une journée à une semaine

**Production de l'outil et données probantes**

Cette boîte à outils a été élaborée selon le processus suivant : La boîte à outils a été créée par Sask Sport et Saskatchewan in motion, avec le soutien de différentes organisations.


**Cet outil repose sur :**

- Données probantes basées sur la pratique

**Lien avec l'approche et le cadre théorique de la promotion de la santé****Stratégie de la Charte d'Ottawa :**

- Créer un environnement favorable à la santé
- Renforcer l'action locale pour la santé

**Stratégie du modèle CSPS :**

-   Planification
-   Ressources
-   Expérience
-   Faisabilité
-   Objectifs
-   Suivi

# DES CLUBS DE SPORT LOCAUX OÙ TOUT LE MONDE EST GAGNANT



## Présentation de l'outil

Lien Internet pour y accéder : [https://www.vichealth.vic.gov.au/media-and-resources/publications/everyone-wins\\_clubs](https://www.vichealth.vic.gov.au/media-and-resources/publications/everyone-wins_clubs)

**Lien avec la promotion de la santé :** Le genre et la diversité sont des thèmes importants pour la santé sociale des pratiquants sportifs

**Thématique de santé couvert :** égalité femmes-hommes, diversité et inclusion

Pas de date de lancement



## Utilisation de l'outil

**L'outil explique (66) :**

- Pourquoi il est important d'agir sur ce sujet ?
- Comment agir sur cette thématique ?
- Informations complémentaires sur la manière de générer des partenariats et des ressources

**L'outil permet de développer la FSN pour la mener au stade suivant :**

Fédération sportive promotrice de santé (**stade 5**)


Cet outil contribue à AIDER les clubs de sport à devenir promoteurs de santé.




**Contenu de l'outil : Quatre ressources composent cet outil :**


- 1) un guide d'action ;
- 2) l'utilisation de l'outil ;
- 3) présentation, objectif et avantages ;
- 4) glossaire.

**Personnes utilisant l'outil :**


  Responsables de club

**Personne(s) ciblée(s) :**


  Responsables de club

  Entraîneurs

  Parents

  Praticants sportifs

**Type de boîte à outils :**

  Brochure ou lignes directrices

**Durée estimée**

**Durée estimée de réalisation :** 3 à 4 heures

**Délai estimé de mise en œuvre :** de quelques mois à un an

**Production de l'outil et données probantes**

Cet outil a été élaboré selon le processus suivant : L'outil a été élaboré dans le cadre du programme Environnements sportifs sûrs, en particulier par Vihealth.


**Cet outil repose sur :**

- Données probantes basées sur la pratique

**Lien avec l'approche et le cadre théorique de la promotion de la santé****Stratégie de la Charte d'Ottawa :**

- Élaborer des politiques publiques saines
- Créer un environnement favorable à la santé
- Renforcer l'action locale pour la santé
- Développer les compétences personnelles
- Réorienter les services de santé

**Stratégie du modèle CSPS :**

  Planification

  Éducation

  Ressources

  Dynamique

  Expérience


  Faisabilité

  Objectifs


  Mobilisation

  Suivi

  Motivation

  Approche participative

  Partenaires

  Communication

# OUTIL ÉGALITÉ DES SEXES POUR LA GÉNÉRATION Z (GETZ)



## Présentation de l'outil

Lien Internet pour y accéder : <https://getzproject.eu/>

**Langues disponibles (en plus de l'anglais) :** suédois, norvégien, flamand, croate, néerlandais, slovène

**Lien avec la promotion de la santé :** L'égalité des sexes est un pilier important de la santé sociale

**Thématique de santé :** Égalité des sexes

Lancement en 2022



## Utilisation de l'outil

### Objectif de l'outil (67)

L'objectif du projet et du MOOC est de traiter les problèmes liés au manque de femmes impliquées dans le leadership et la gestion dans le secteur large et diversifié du sport : le sport de compétition et de loisir, les organisations sportives telles que les organes de tutelle nationaux, les agences sportives gouvernementales et les fédérations nationales, le management du sport, le coaching, le marketing et les médias.

### L'outil explique :

- Pourquoi il est important d'agir sur ce sujet ?
- Comment agir sur cette thématique ?
- Quels autres acteurs ont déjà mis en œuvre cet outil (étude de cas) ?
- Informations complémentaires sur la manière de générer des partenariats et des ressources

### L'outil permet de développer la FSN pour la mener au stade suivant :

Programmes de promotion de la santé développés par la fédération sportive **(stade 4)**

Cet outil contribue à ÊTRE une fédération sportive promotrice de santé.



**Contenu de l'outil :** Le site présente le projet GETZ, les partenaires impliqués et la formation en ligne.

**La formation en ligne est structurée en 7 modules :**

1) Culture et société, 2) Gouvernance et droit, 3) Commerce, 4) Médias, 5) Participation, 6) Événements, 7) Réflexions sur les acquis pédagogiques


**Personnes utilisant l'outil :**

	✓	Responsables de club
	✓	Entraîneurs
	✓	Parents
	✓	Pratiquants sportifs
	✓	Membres

**Personne(s) ciblée(s) :**

	✓	Responsables de club
	✓	Entraîneurs
	✓	Parents
	✓	Pratiquants sportifs
	✓	Membres

**Type de boîte à outils :**

	✓	Formation en ligne
---	---	--------------------

**Durée estimée**

**Durée estimée de réalisation :** 16 à 24 heures

**Délai estimé de mise en œuvre :** d'un jour à plusieurs mois

**Production de l'outil et données probantes**

Cet outil a été élaboré selon le processus suivant : La formation en ligne a été élaborée grâce à un programme Erasmus+ co-financé impliquant différentes universités et organisations sportives en Europe.

**Cet outil repose sur :**

- Données probantes issues de la recherche
- Données probantes basées sur la pratique

**Lien avec l'approche et le cadre théorique de la promotion de la santé****Stratégie de la Charte d'Ottawa :**

- Créer un environnement favorable à la santé
- Développer les compétences personnelles
- Réorienter les services de santé

**Stratégie du modèle CSPS :**

	✓	Ressources
	✓	Expérience
	✓	Mobilisation
	✓	Motivation
	✓	Partenaires
	✓	Communication

# COMMENT SÉLECTIONNER DES PRESTATAIRES DE PROGRAMMES DE SANTÉ MENTALE POUR LES CLUBS DE SPORT



## Présentation de l'outil

**Lien Internet pour y accéder :** <https://www.vichealth.vic.gov.au/news-publications/research-publications/how-select-mental-health-program-providers-sports-clubs>

**Lien avec la promotion de la santé :** La santé mentale est un élément important de la promotion de la santé et les clubs de sport peuvent contribuer au bien-être de leurs membres

**Thématique de santé :** Prestation de programmes de santé mentale  
Lancement en 2021



## Utilisation de l'outil

### Objectif de l'outil (68)

Aider les organisations sportives à sélectionner le bon prestataire et à offrir le meilleur programme de santé mentale et de bien-être aux pratiquants.

### L'outil explique :

- Pourquoi il est important d'agir sur ce sujet ?
- Comment agir sur cette thématique ?
- Informations complémentaires sur la manière de générer des partenariats et des ressources

### L'outil permet de développer la FSN pour la mener au stade suivant :



Programmes de promotion de la santé développés par la fédération sportive **(stade 4)**  
Cet outil contribue à AIDER les clubs de sport à devenir promoteurs de santé.





### Contenu de l'outil :

Document de 3 pages contenant 7 critères de sélection des programmes ainsi que des ressources supplémentaires


**Personnes utilisant l'outil :**

-   Responsables de club
-   Entraîneurs

**Personne(s) ciblée(s) :**

-   Parents
-   Praticants sportifs

**Type de boîte à outils :**

-   Brochure ou lignes directrices

**Durée estimée**

**Durée estimée de réalisation :** 1 heure

**Délaï estimé de mise en œuvre :** d'un jour à quelques semaines

**Production de l'outil et données probantes**

Cet outil a été élaboré selon le processus suivant : L'outil a été créé par Vichealth et un groupe de recherche réunissant plusieurs universitaires de l'Université Monash.



**Cet outil repose sur :**

- Données probantes issues de la recherche

**Lien avec l'approche et le cadre théorique de la promotion de la santé****Stratégie de la Charte d'Ottawa :**

- Renforcer l'action locale pour la santé

**Stratégie du modèle CSPS :**

-   Mobilisation
-   Partenaires



# INTÉGRATION DES RÉFUGIÉS PAR LE SPORT



## Présentation de l'outil

**Lien Internet pour y accéder :** <https://learn.isca.org/courses/irts/>

**Lien avec la promotion de la santé :** L'intégration et l'inclusion des réfugiés jouent un rôle important dans la santé sociale

**Thématique de santé :** Intégration des réfugiés par le sport

Lancement en 2016

ATTENTION : un identifiant est demandé (gratuit) pour participer à la formation en ligne



## Utilisation de l'outil

### Objectif de l'outil (69)

Cette formation est l'une des solutions que nous vous proposons, que vous soyez un pratiquant ou un représentant d'organisations de sport de masse, de collectivités locales ou de services sociaux. Elle s'adresse à tous ceux qui aimeraient en savoir plus sur la façon de mettre en œuvre des activités sportives et physiques pour les réfugiés, comprendre les différents principes d'intégration et acquérir ou renforcer des aptitudes et des compétences en travaillant avec les réfugiés

### L'outil explique :

- Pourquoi il est important d'agir sur cette thématique ?
- Quels autres acteurs ont déjà mis en œuvre cet outil (étude de cas) ?
- Informations complémentaires sur la manière de générer des partenariats et des ressources

### L'outil permet de développer la FSN pour la mener au stade suivant :

Programmes de promotion de la santé développés par la fédération sportive **(stade 4)**

Cet outil contribue à ÊTRE une fédération sportive promotrice de santé.



### Contenu de l'outil : Cinq chapitres sont inclus :



1) une histoire des réfugiés, 2) comment démarrer, 3) groupe cible et compréhension interculturelle, 4) partenariat et développement, 5) aller au-delà : coopération entre les organisations sportives et non sportives




**Personnes utilisant l'outil :**

-   Responsables de club
-   Entraîneurs
-   Employés d'organisations sportives

**Personne(s) ciblée(s) :**

-   Responsables de club
-   Entraîneurs

**Type de boîte à outils :**

-   Formation en ligne

**Durée estimée**

**Durée estimée de réalisation :** 1 à 2 heures

**Délai de mise en œuvre estimé :** de quelques jours à quelques mois

**Production de l'outil et données probantes**

Cet outil a été élaboré selon le processus suivant : L'outil a été créé par le programme Nordplus et Erasmus+, dans le cadre de deux projets abordant un sujet sensible et un groupe cible vulnérable qui a fait l'objet d'un grand débat en Europe au cours de cette décennie : l'intégration des réfugiés. Les projets rassemblent des experts des pays nordiques, du Royaume-Uni, d'Italie et d'Allemagne pour cartographier et explorer les moyens d'intégrer les réfugiés au sein des sociétés européennes par le sport et l'activité physique.






**Cet outil repose sur :**

- Données probantes basées sur la pratique

**Lien avec l'approche et le cadre théorique de la promotion de la santé****Stratégie de la Charte d'Ottawa :**

- Créer un environnement favorable à la santé
- Renforcer l'action locale pour la santé
- Développer les compétences personnelles
- Réorienter les services de santé

**Stratégie du modèle CSPS :**

-   Éducation
-   Mobilisation
-   Approche participative
-   Partenaires
-   Communication



# BOÎTE À OUTILS DU COMITÉ OLYMPIQUE INTERNATIONAL SUR LA SANTÉ MENTALE DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU



## Présentation de l'outil

**Lien Internet pour y accéder :** <https://olympics.com/athlete365/mental-fit/mentallyfit-toolkit-resources/>

**Lien avec la promotion de la santé :** La santé mentale est un domaine important de la promotion de la santé, pour assurer le bien-être des athlètes et leur assurer une expérience positive du sport

**Thématique de santé :** Santé mentale

Lancement en 2021



## Utilisation de l'outil

### Objectif de l'outil (70)

Cet outil vise à aider les parties prenantes du Mouvement olympique, y compris les Fédérations internationales (FI), les Comités nationaux olympiques (CNO), les Comités nationaux paralympiques (CNP), les membres de l'entourage des athlètes, les professionnels de la santé et d'autres parties prenantes telles que les Fédérations nationales (FN), les clubs et les équipes, à développer et à mettre en œuvre des initiatives liées à la protection et à la promotion de la santé mentale et du bien-être chez les athlètes de haut niveau.

### L'outil explique :

- Pourquoi il est important d'agir sur cette thématique ?
- Comment agir sur cette thématique ?
- Quels autres acteurs ont déjà mis en œuvre cet outil (étude de cas) ?
- Informations complémentaires sur la manière de générer des partenariats et des ressources

### L'outil permet de développer la FSN pour la mener au stade suivant :

Programmes de promotion de la santé développés par la fédération sportive (**stade 4**)


Cet outil contribue à ÊTRE une fédération sportive promotrice de santé.




### Contenu de l'outil :

Un livret de 100 pages présentant les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes ainsi que des ressources


**Personnes utilisant l'outil :**

-   Responsables de club
-   Entraîneurs
-   Parents

**Personne(s) ciblée(s) :**

-   Praticants sportifs

**Type de boîte à outils :**

-   Brochure ou lignes directrices

**Durée estimée**

**Durée estimée de réalisation :** 3 à 4 heures

**Délaï estimé de mise en œuvre :** de quelques semaines à quelques mois

**Production de l'outil et données probantes**

L'outil a été créé par le groupe de travail du CIO sur la santé mentale et par un groupe d'étude virtuel (voir composition pages 98-99)





**Cet outil repose sur :**

- Données probantes issues de la recherche
- Données probantes basées sur la pratique

**Lien avec l'approche et le cadre théorique de la promotion de la santé****Stratégie de la Charte d'Ottawa :**

- Créer un environnement favorable à la santé
- Développer les compétences personnelles
- Réorienter les services de santé

**Stratégie du modèle CSPS :**

-   Éducation
-   Dynamique
-   Motivation
-   Partenaires



International  
Olympic  
Committee

# OUTIL CONTRE L'ABANDON SPORTIF: IMPLIQUER LES JEUNES



## Présentation de l'outil

**Lien Internet pour y accéder :** <https://tools.kenniscentrumsportenbewegen.nl/keep-youngsters-involved/tool/keep-youngsters-involved/>

**Langues disponibles (en plus de l'anglais) :** français, néerlandais, portugais, roumain, suédois

**Lien avec la promotion de la santé :** Cet outil ouvre la discussion sur l'abandon du sport chez les jeunes et pourrait servir de support à des actions visant à renforcer l'implication et la fidélisation des jeunes au sein des clubs de sport

**Thématique de santé:** Abandon du sport  
Lancement en 2016



## Utilisation de l'outil

**Objectif de l'outil (71)** Ces jeux de cartes permettent de découvrir des actions à mettre en œuvre au sein du club de sport pour impliquer les jeunes (12-19 ans) et éviter qu'ils n'abandonnent le sport.

### L'outil explique :

- Pourquoi il est important d'agir sur cette thématique ?
- Comment agir sur cette thématique ?

### L'outil permet de développer la FSN pour la mener au stade suivant :

Promotion de la santé intégrée dans les fédérations sportives (**stade 3**)

Cet outil contribue à AIDER les clubs de sport à devenir promoteurs de santé.




### Contenu de l'outil :

169 cartes, règles du jeu

**Personnes utilisant l'outil :**

-   Responsables de club
-   Entraîneurs
-   Parents
-   Praticants sportifs
-   Membres

**Personne(s) ciblée(s) :**

-   Praticants sportifs

**Type de boîte à outils :**

-   Jeu

**Durée estimée**

**Durée estimée de réalisation :** 1 à 2 heures

**Délai estimé de mise en œuvre :** de quelques jours à quelques mois

**Production de l'outil et données probantes**

Cet outil a été élaboré selon le processus suivant : L'outil a été élaboré dans le cadre d'un programme Erasmus+ cofinancé par l'Union européenne, impliquant différents partenaires à travers l'Europe.



**Cet outil repose sur :**

- Données probantes issues de la recherche
- Données probantes basées sur la pratique

**Lien avec l'approche et le cadre théorique de la promotion de la santé****Stratégie de la Charte d'Ottawa :**

- Créer un environnement favorable à la santé
- Renforcer l'action locale pour la santé

**Stratégie du modèle CSPS :**

-   Mobilisation
-   Motivation
-   Approche participative
-   Communication

# STOP AUX BLESSURES SPORTIVES



## Présentation de l'outil

**Lien Internet pour y accéder :** <https://www.ncys.org/safety/stop-sports-injuries/>

**Lien avec la promotion de la santé :** La prévention des blessures fait partie de la santé physique des pratiquants sportifs

**Thématique de santé :** Prévention des blessures  
Lancement en 2022



## Utilisation de l'outil

**Objectif de l'outil (72)** Le NCYS cherche à former et à éduquer les entraîneurs, les éducateurs et les parents afin que les jeunes puissent pratiquer dans un environnement sûr et bénéficier de tous les avantages associés au sport chez les jeunes.

### L'outil explique :

- Pourquoi il est important d'agir sur cette thématique ?
- Comment agir sur cette thématique ?
- Quels autres acteurs ont déjà mis en œuvre cet outil (étude de cas) ?
- Informations complémentaires sur la manière de générer des partenariats et des ressources

### L'outil permet de développer la FSN pour la mener au stade suivant :

Fédérations sportives promotrices de santé (**stade 5**)

Cet outil contribue à ÊTRE une fédération sportive promotrice de santé.





### Contenu de l'outil : Site internet comprenant 4 parties :

1) ressources spécifiques applicables au sport, 2) ressources spécifiques concernant les blessures, 3) ressources générales, 4) rejoindre le mouvement

#### Personnes utilisant l'outil :

-   Responsables de club
-   Entraîneurs
-   Parents
-   Pratiquants sportifs
-   Membres
-   Employés des fédérations sportives

#### Personne(s) ciblée(s) :

-   Pratiquants sportifs
-   Membres

#### Type de boîte à outils :

-   Site Internet



## Durée estimée

**Délai estimé de réalisation et de mise en œuvre :** Selon le type de ressources consultées



## Production de l'outil et données probantes

Cet outil a été élaboré selon le processus suivant : Le matériel éducatif STOP aux blessures sportives a été développé par l'AOSSM, avec le soutien de l'Académie américaine des chirurgiens orthopédiques, l'Académie de pédiatrie américaine, l'Association nationale des entraîneurs d'athlètes, la Société de médecine américaine pour la médecine sportive, SAFE Kids USA, la Société d'orthopédie pédiatrique d'Amérique du Nord et la Section de physiothérapie sportive.

**Cet outil repose sur :**

- Données probantes issues de la recherche
- Données probantes basées sur la pratique



## Lien avec l'approche et le cadre théorique de la promotion de la santé

### Stratégie de la Charte d'Ottawa :

- Créer un environnement favorable à la santé
- Renforcer l'action locale pour la santé
- Développer les compétences personnelles

### Stratégie du modèle CSPS :

- |  |   |                        |
|--|---|------------------------|
|  | ✓ | Planification          |
|  | ✓ | Éducation              |
|  | ✓ | Ressources             |
|  | ✓ | Dynamique              |
|  | ✓ | Expérience             |
|  | ✓ | Faisabilité            |
|  | ✓ | Objectifs              |
|  | ✓ | Mobilisation           |
|  | ✓ | Suivi                  |
|  | ✓ | Motivation             |
|  | ✓ | Approche participative |
|  | ✓ | Partenaires            |
|  | ✓ | Communication          |

# CLUBS DE SPORT PROMOTEURS DE SANTÉ



## Présentation de l'outil

**Lien Internet pour y accéder :** <https://www.scforh.info/>

**Langues disponibles (en plus de l'anglais) :** Site Internet en anglais, formation en ligne en 25 langues

**Lien avec la promotion de la santé :** L'activité physique est un déterminant important de la santé, et ses niveaux dans la population peuvent être renforcés en améliorant la disponibilité et la qualité des activités sportives favorisant la santé qui sont proposées par les clubs de sport et les fédérations.

**Thématique de santé :** Participation à des activités sportives favorisant la santé  
Lancement en 2021



## Utilisation de l'outil

### Objectif de la boîte à outils *(73)*

L'objectif premier de l'application de l'approche des Clubs de sport promoteurs de santé est d'améliorer la disponibilité et la qualité des activités sportives favorisant la santé. En adoptant l'approche du Club de sport promoteur de santé, les organisations sportives peuvent reconnaître le potentiel de santé de leurs disciplines sportives et organiser et mettre à disposition des activités sportives favorisant la santé dans le cadre du club de sport.

### L'outil explique :

- Pourquoi il est important d'agir sur ce sujet ?
- Comment agir sur cette thématique ?
- Quels autres acteurs ont déjà mis en œuvre cet outil (étude de cas) ?
- Informations complémentaires sur la manière de générer des partenariats et des ressources

### L'outil permet de développer la FSN pour la mener au stade suivant :

Fédérations sportives qui promeuvent la santé (**stade 2**)

Cet outil contribue à AIDER les clubs de sport à devenir promoteurs de santé.



### Contenu de la boîte à outils :


Site internet, formation en ligne, brochures, références





**Personnes utilisant l'outil :**

-   Responsables de club
-   Entraîneurs
-   Employés des fédérations sportives
-   Décideurs politiques
-   Enseignants du supérieur
-   Étudiants dans le supérieur
-   Promoteurs de la santé
-   Éducateurs physiques

**Personne(s) ciblée(s) :**

-   Praticants sportifs

**Type de boîte à outils :**

-   Brochure ou lignes directrices
-   Formation en ligne

**Durée estimée**

**Durée estimée de réalisation :** 30 minutes pour la formation en ligne, 1 heure pour les lignes directrices

**Décalé estimé de mise en œuvre :** une semaine à quelques mois

**Production de l'outil et données probantes**

Cette boîte à outils a été élaborée selon le processus suivant : La boîte à outils a été élaborée avec la participation de 40 experts de différents pays européens, dans le cadre de trois projets Erasmus+.


**Cet outil repose sur :**

- Données probantes issues de la recherche
- Données probantes basées sur la pratique

**Lien avec l'approche et le cadre théorique de la promotion de la santé****Stratégie de la Charte d'Ottawa :**

- Élaborer des politiques publiques saines
- Créer un environnement favorable à la santé
- Développer les compétences personnelles

**Stratégie du modèle CSPS :**

-   Planification
-   Faisabilité
-   Objectifs
-   Motivation
-   Communication

# SUGAPAS



## Présentation de l'outil

Lien Internet pour y accéder : <https://sugapas.csd.auth.gr/mooc/> OR <https://www.facebook.com/SugaPas/>

**Lien avec la promotion de la santé :** Différentes connaissances sur les comportements de santé (activité physique, alimentation saine, mode de vie sain) sont proposées

**Thématique de santé :** différents comportements favorables à la santé  
Lancement en 2020



## Utilisation de l'outil

### Objectif de la boîte à outils (74)

SUGAPAS se concentre sur la gestion de communautés en ligne sûres destinées aux écoles et axées sur l'activité physique et l'amélioration de la santé. SUGAPAS vise à développer une communauté de pratique pour les élèves et les enseignants à l'échelle européenne afin de promouvoir l'activité physique en milieu scolaire et d'obtenir un impact le plus important possible.

### L'outil explique :

- Pourquoi il est important d'agir sur ce sujet ?
- Comment agir sur cette thématique ?

### L'outil permet de développer la FSN pour la mener au stade suivant :

Promotion de la santé intégrée dans la fédération sportive (**stade 3**)

Cet outil contribue à AIDER les clubs de sport à devenir promoteurs de santé.






### Contenu de la boîte à outils :

Différentes formations en ligne ouvertes à tous (MOCC) sont proposées aux participants : Quatre formations sont proposées sur les thèmes suivants : activité physique et forme physique, alimentation saine, mode de vie sain, questionnaires et certification

**Personnes utilisant l'outil :**

-   Entraîneurs
-   Parents
-   Praticants sportifs
-   Membres

**Personne(s) ciblée(s) :**

-   Parents
-   Praticants sportifs
-   Membres

**Type de boîte à outils :**

-   Formation en ligne

**Durée estimée**

**Durée estimée de réalisation :** 0 à 40 minutes par sous-section ; 2,5 à 3,5 heures par formation, 8 à 10 heures pour l'ensemble de la MOOC (y compris les questionnaires)

**Délai de mise en œuvre estimé :** de quelques jours à plusieurs mois

**Production de l'outil et données probantes**

Cette boîte à outils a été élaborée selon le processus suivant : L'outil a été élaboré dans le cadre d'un projet Erasmus+ incluant des partenaires de huit pays.



**Cet outil repose sur :**

- Données probantes issues de la recherche
- Données probantes basées sur la pratique

**Lien avec l'approche et le cadre théorique de la promotion de la santé****Stratégie de la Charte d'Ottawa :**

- Développer les compétences personnelles

**Stratégie du modèle CSPS :**

-   Éducation
-   Ressources

# SOUTENIR LE BIEN-ÊTRE MENTAL DANS LE SPORT À L'ÉCHELLE LOCALE



## Présentation de l'outil

**Lien Internet pour y accéder :** <https://www.orygen.org.au/Training/Resources/Physical-and-sexual-health/Toolkits/Supporting-mental-wellbeing-in-community-sport>

**Lien avec la promotion de la santé :** La santé mentale est un élément important de la promotion de la santé, en relation étroite avec la santé physique et sociale

**Thématique de santé :** santé mentale

Lancement en 2019



## Utilisation de l'outil

### Objectif de l'outil (75)

Cette série de ressources a été conçue pour aider les organisations sportives à favoriser le bien-être mental des jeunes âgés de 12 à 24 ans.

### L'outil explique :

- Pourquoi il est important d'agir sur ce sujet ?
- Comment agir sur cette thématique ?
- Quels autres acteurs ont déjà mis en œuvre cet outil (étude de cas) ?
- Informations complémentaires sur la manière de générer des partenariats et des ressources

### L'outil permet de développer la FSN pour la mener au stade suivant :

Programmes de promotion de la santé développés par la fédération sportive nationale (**stade 4**)


Cet outil contribue à ÊTRE une fédération sportive promotrice de santé.




### Contenu de l'outil : Quatre types d'outils sont proposés :

un guide, un outil, une liste de contrôle et une vidéo, pour présenter le cadre et quelques outils pratiques visant à assurer la santé mentale des jeunes



**Personnes utilisant l'outil :**

-   Responsables de club
-   Entraîneurs
-   Parents

**Personne(s) ciblée(s) :**

-   Praticants sportifs

**Type de boîte à outils :**

-   Brochure ou lignes directrices
-   Vidéo et liste de contrôle

**Durée estimée**

**Durée estimée de réalisation :** 20 heures

**Délai estimé de mise en œuvre :** de quelques jours à quelques mois

**Production de l'outil et données probantes**

Cet outil a été élaboré selon le processus suivant : L'outil a été élaboré par le Dr Elon Gersh et un groupe de consultants, avec la participation d'étudiants d'un master en écriture et en édition de l'Université RMIT.

**Cet outil repose sur :**

- Données probantes issues de la recherche

**Lien avec l'approche et le cadre théorique de la promotion de la santé****Stratégie de la Charte d'Ottawa :**

- Créer un environnement favorable à la santé
- Développer les compétences personnelles

**Stratégie du modèle CSPS :**

-   Éducation
-   Dynamique
-   Faisabilité
-   Mobilisation
-   Approche participative
-   Partenaires
-   Communication

# CONCLUSION

Ce document vise à soutenir l'investissement des FSN dans la promotion de la santé, en présentant le contexte théorique des fédérations sportives promotrices de santé, des exemples de programmes pertinents, une liste de stratégies et d'interventions concrètes ainsi que 28 outils. Ce guide de mise en œuvre devrait aider les FSN à jouer leur rôle dans la société en encourageant la pratique sportive, en améliorant la qualité de celle-ci et en faisant en sorte que leur engagement en faveur de la promotion de la santé se concrétise sur le terrain. Les FSN promeuvent diverses thématiques de santé à travers des programmes, des formations et la diffusion d'informations. La prise en compte de la promotion de la santé comme un cadre couvrant différentes activités de la FSN garantira une vision plus globale, coordonnée et intégrée de la contribution de ces activités au capital social et sanitaire de notre société. En outre, une telle intégration renforcera la visibilité des activités des FSN en les regroupant dans un concept unique, la promotion de la santé. Ceci permettra d'attirer les parents soucieux du bon développement de leurs enfants et attirera les bailleurs de fonds intéressés par les responsabilités des FSN dans le domaine social et sanitaire.

Les FSN ne deviendront pas des experts ou des spécialistes de la promotion de la santé. Cependant, comme l'a mentionné Dooris (49,50), la santé est vécue dans tous les milieux de vie, y compris dans les clubs de sport, où des millions de citoyens européens viennent pratiquer, où les enfants et les jeunes se développent par le sport et où les entraîneurs et les responsables peuvent être considérés comme des modèles. Par conséquent, il est primordial que les FSN s'associent à des organisations de promotion de la santé – autorités nationales ou locales mais aussi partenaires privés – afin de mobiliser leur potentiel de promotion de la santé.

Ce travail s'appuie sur la théorie des clubs de sport promoteurs de santé et sur les meilleures preuves scientifiques actuellement disponibles, ainsi que sur l'expertise académique. Il s'inscrit dans le cadre d'un projet plus vaste autour du développement de clubs de sport promoteurs de santé, comprenant d'autres éléments tels que l'outil national d'audit des clubs de sport promoteurs de santé, conçu pour évaluer les politiques nationales qui aident les clubs de sport à investir dans la promotion de la santé (76).

# REFERENCES<sup>1</sup>

1. Aguinis H. Organizational responsibility: Doing good and doing well. In: Zedeck S, editor, *APA handbook of industrial and organizational psychology, Vol. 3. Maintaining, expanding, and contracting the organization* (pp. 855–79). Washington DC: American Psychological Association; 2011:855–79. doi:10.1037/12171-024.
2. Health promotion glossary of terms 2021. Geneva: World Health Organization; 2021 (<https://apps.who.int/iris/handle/10665/350161>).
3. Ferkins L, Shilbury D, McDonald G. Board involvement in strategy: Advancing the governance of sport organizations. *J Sport Manage*. 2009;23(3):245–77. doi:10.1123/jsm.23.3.245.
4. Ottawa Charter for health promotion. Geneva: World Health Organization; 1986 (<https://www.who.int/teams/health-promotion/enhanced-wellbeing/first-global-conference>).
5. Bull, Fiona, Milton, Karen & Kahlmeier, Sonja (2015). Health-enhancing physical activity (HEPA) policy audit tool (PAT). Version 2. Copenhagen: WHO Regional Office for Europe (<https://apps.who.int/iris/handle/10665/369593>).
6. Johnson S, Vuillemin A, Geidne S, Kokko S, Epstein J, Van Hoya A. Measuring health promotion in sports club settings: a modified Delphi study. *Health Educ Behav*. 2019;47(1): 1090198119889098. doi:10.1177/1090198119889098.
7. Van Hoya A, Johnson S, Geidne S, Donaldson A, Rostan F, Lemonnier F et al. The health promoting sports club model: an intervention planning framework. *Health Promot Int*. 202;36(3):811–23. doi:10.1093/heapro/daaa093.
8. Middleton, J. Welcome address. *Public Health Today*. UK Faculty of Public Health. London; 2016
9. Elmoose-Østerlund K, Ibsen B. Social inclusion and volunteering in sports clubs in Europe. Combining knowledge on sports club policies, sports clubs and members in ten European countries. Odense: University of Southern Denmark, Sports Science and Clinical Biomechanics; 2016 ([https://boris.unibe.ch/96268/1/Ibsen-Nichols-Elmoose-Osterlund\\_Sports%20club%20policies%20in%20Europe.pdf](https://boris.unibe.ch/96268/1/Ibsen-Nichols-Elmoose-Osterlund_Sports%20club%20policies%20in%20Europe.pdf)).
10. Fédération sportive. Définition [Sports federation. Definition]. Paris: Institut national de la statistique et des études économiques; 2021 (<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1258>).
11. Edwards, M. B. (2015). The role of sport in community capacity building: An examination of sport for development research and practice. *Sport management review*, 18(1), 6-19.
12. White paper on sport. Brussels: European Commission; 2007 (<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=celex%3A52007DC0391>).
13. European Commission. Sport and Physical Activity Eurobarometer. Brussels: European Commission (<https://europa.eu/eurobarometer/surveys/detail/2668>)
14. Kokolakis T, Gratton C, Guenther G. The economic value of sport. In: Downward P, Frick B, Humphreys BR, Pawlowski T, Ruseski JE, Soebbing BP, editors. *The SAGE handbook of sports economics*. Thousand Oaks (CA): SAGE Publishing; 2019:18–21. doi:10.4135/9781526470447.
15. Zeimers G, Lefebvre A, Winand M, Anagnostopoulos C, Zintz T, Willem A. Organisational factors for corporate social responsibility implementation in sport federations: a qualitative comparative analysis. *Eur Sport Manage Q*. 2021;21(2):173–93. doi:10.1080/16184742.2020.1731838.
16. Mäkelä K, Kokko S, Kannas L, Villberg J, Vasankari J, Heinonen O et al. Physical activity, screen time and sleep among youth participating and non-participating in organized sports: the Finnish Health Promoting Sports Club (FHPSC) study. *Adv Phys Educ*. 2016;6(4):378–88. doi:10.4236/ape.2016.64038.
17. Paakkari L, Kokko S, Villberg J, Paakkari O, Tynjälä J. Health literacy and participation in sports club activities among adolescents. *Scand J Public Health*. 2017;45(8):854–60. doi:10.1177/1403494817714189.
18. Sævarsson ES, Svandóttir E, Sveinsson T, Asgeirsdóttir TL, Arngrímsson SA, Johannsson E. Organized leisure-time sport participation and academic achievement in preadolescents. *Scand J Public Health*. 2017;45(8):861–8. doi: 10.1177/1403494817705560.
19. Triantafyllidis S, Mallen C. Sport for sustainable development. In: Triantafyllidis S, Mallen C, editors. *Sport and Sustainable Development. An Introduction*. Abingdon: Routledge; 2022 (<https://www.routledge.com/Sport-and-Sustainable-Development-An-Introduction/Triantafyllidis-Mallen/p/book/9780367653330>).

<sup>1</sup> All references were accessed 31 May 2023

20. Holman, C. D., Donovan, R. J., Corti, B., & Jalleh, G. (1997). The myth of "healthism" in organized sports: implications for health promotion sponsorship of sports and the arts. *American journal of health promotion : AJHP*, 11(3), 169–176. <https://doi.org/10.4278/0890-1171-11.3.16>
21. Oja P, Titze S, Kokko S, Kujala UM, Heinonen A, Kelly P et al. Health benefits of different sport disciplines for adults: systematic review of observational and intervention studies with meta-analysis. *Br J Sports Med*. 2015;49(7):434–40. doi:10.1136/bjsports-2014-093885.
22. Eime RM, Young JA, Harvey JT, Charity MJ, Payne WR. A systematic review of the psychological and social benefits of participation in sport for children and adolescents: informing development of a conceptual model of health through sport. *Int J Behav Nutr Phys Activity*. 2013;10(1):1–21. doi:10.1186/1479-5868-10-98.
23. Kelly B, Chapman K, King L, Hardy L, Farrell L. Double standards for community sports: promoting active lifestyles but unhealthy diets. *Health Promot J Aust*. 2008;19(3):226–8. doi:10.1071/he08226.
24. DiFiori JP, Benjamin HJ, Brenner JS, Gregory A, Jayanthi N, Landry GL et al. Overuse injuries and burnout in youth sports: a position statement from the American Medical Society for Sports Medicine. *Br J Sports Med*. 2014;48(4):287–8. doi:10.1136/bjsports-2013-093299.
25. Sønderlund AL, O'Brien K, Kremer P, Rowland B, De Groot F, Staiger P et al. The association between sports participation, alcohol use and aggression and violence: a systematic review. *J Sci Med Sport*. 2014;17(1):2–7. doi:10.1016/j.jsams.2013.03.011.
26. Giles-Corti B, Clarkson JP, Donovan RJ, Frizzell SK, Carroll AM, Pikora T et al. Creating smoke-free environments in recreational settings. *Health Educ Behav*. 2001;28(3):341–51. doi:10.1177/109019810102800308.
27. Van Hoya A, Sarrazin P, Heusé JP, Kokko S. Coaches' perceptions of French sports clubs: health-promotion activities, aims and coach motivation. *Health Educ J*. 2015;74(2):231–43 doi:10.1177/0017896914531510.
28. Wolfenden L, Kingsland M, Rowland BC, Dodds P, Gillham K, Yoong SL et al. Improving availability, promotion and purchase of fruit and vegetable and non sugar-sweetened drink products at community sporting clubs: a randomised trial. *Int J Behav Nutr Phys Activity*. 2015;12(1):35. doi:10.1186/s12966-015-0193-5.
29. Casey M, Harvey J, Eime R, Payne W. Examining changes in the organisational capacity and sport-related health promotion policies and practices of State Sporting Organizations. *Ann Leisure Res*. 2012;15(3):261–76. doi:10.1080/11745398.2012.719213.
30. Kingsland M, Wolfenden L, Tindall J, Rowland B, Sidey M, McElduff P et al. Improving the implementation of responsible alcohol management practices by community sporting clubs: A randomised controlled trial. *Drug Alcohol Rev*. 2015;34(4):447–57. doi:10.1111/dar.12252.
31. Ooms L, Veenhof C. Factors facilitating and inhibiting implementation of easy accessible sporting programs. *J Sci Med Sport* 2012;15:S86. doi:10.1016/j.jsams.2012.11.208.
32. Johnson S, Van Hoya A, Donaldson A, Lemonnier F, Rostan F, Vuillemin A. Building health-promoting sports clubs: a participative concept mapping approach. *Public Health*. 2020;188:8–17. doi:10.1016/j.puhe.2020.08.029.
33. Ooms L, Veenhof C, Schipper-van Veldhoven N, de Bakker DH. Sporting programs for inactive population groups: factors influencing implementation in the organized sports setting. *BMC Sports Sci Med Rehabil*. 2015;7:12. doi:10.1186/s13102-015-0007-8.
34. Mountjoy M, Junge A. The role of international sport federations in the protection of the athlete's health and promotion of sport for health of the general population. *Br J Sports Med*. 2013;47(16):102–7. doi:10.1136/bjsports-2013-092999.
35. De Bock T, Scheerder J, Theeboom M, Constandt B, Marlier M, De Clerck T et al. Stuck between medals and participation: an institutional theory perspective on why sport federations struggle to reach sport-for-all goals. *BMC Public Health*. 2022;22:1891. doi:10.1186/s12889-022-14230-5.
36. Johnson S, Vuillemin A, Epstein J, Geidne S, Donaldson A, Tezier B et al. French validation of the e-PROSCeSS questionnaire: stakeholder perceptions of the health promoting sports club. *Health Promot int*. 2022;daab213. doi:10.1093/heapro/daab213.
37. Lane A, Murphy N, Regan C, Callaghan D. Health promoting sports club in practice: a controlled evaluation of the GAA Healthy Club Project. *Int J Environ Res Public Health*. 2021;18(9):4786. doi:10.3390/ijerph18094786.
38. Van Hoya A, Heuzé JP, Van den Broucke S, Sarrazin P. Are coaches' health promotion activities beneficial for sport participants? A multilevel analysis. *J Sci Med Sport*. 2016;19(12):1028–32. doi:10.1016/j.jsams.2016.03.002.
39. Van Hoya A, Johnson S, Geidne S, Vuillemin A. Relationship between coaches' health promotion activities, sports experience and health among adults. *Health Educ J*. 2020;79(7):0017896920919777. doi:10.1177/0017896920919777.



40. Whitelaw S, Baxendale A., Bryce C., Machardy L, Young I, Witney E. Settings based health promotion: a review. *Health Promotion Int.* 2001; 16(4): 339-353.
41. Kokko S. Sports clubs as settings for health promotion: fundamentals and an overview to research. *Scand J Public Health.* 2014;42(15\_Suppl):60-5. doi:10.1177/1403494814545105.
42. Dooris M, Powell S, Parking D, Farrier A. Health promoting universities: effective leadership for health, well-being and sustainability. *Health Education.* 2001;121(3):295-310.doi: 10.1108/HE-12-2020-0121
43. Lee A, Tsang C, Lee SH, To CY. A comprehensive "Healthy Schools Programme" to promote school health: the Hong Kong experience in joining the efforts of health and education sectors. *J Epidemiol Commun Health.* 2003;57(3):174-7. doi:10.1136/jech.57.3.174.
44. de Leeuw E. Evidence for Healthy Cities: reflections on practice, method and theory. *Health Promot Int.* 2009;24(Suppl\_1):i19-36. doi:10.1093/heapro/dap052.
45. Health promotion. Manila: WHO Regional Office for the Western Pacific; 2020 (<https://www.who.int/westernpacific/about/how-we-work/programmes/health-promotion>).
46. World Health Organization, United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization. Making every school a health-promoting school: global standards and indicators for health-promoting schools and systems. Geneva: World Health Organization; 2021 (<https://apps.who.int/iris/handle/10665/341907>).
47. Shediac-Rizkallah MC, Bone LR. Planning for the sustainability of community-based health programs: conceptual frameworks and future directions for research, practice and policy. *Health Educ Res.* 1998;13(1):87-108. doi:10.1093/her/13.1.87.
48. Van Hoye A, Lane A, Dowd K, Seghers J, Donaldson A, Ooms L, Kokko S, Geidne S. Health Promoting Sports Clubs: from theoretical model to logic model. *Health Promotion Int.* 2023;38(2). doi: 10.1093/heapro/daad009
49. Dooris, M. (2006). Healthy settings: challenges to generating evidence of effectiveness. *Health Promotion International*, 21(1), 55-65.
50. Dooris, M. (2009). Holistic and sustainable health improvement: the contribution of the settings-based approach to health promotion. *Perspectives in public health*, 129(1), 29-36.
51. Geidne S, Kokko S, Lane A, Ooms L, Vuillemin A, Seghers J et al. Health promotion interventions in sports clubs: Can we talk about a setting-based approach? A systematic mapping review. *Health Educ Behav.* 2019;46(4):592-601. doi: 10.1177/1090198119831749.
52. McFadyen, T., et al., Strategies to improve the implementation of policies, practices or programmes in sporting organizations targeting poor diet, physical inactivity, obesity, risky alcohol use or tobacco use: a systematic review. *BMJ Open*, 2018. 8(9): p. e019151.
53. Tezier, B., Guillemin, F., Vuillemin, A., Johnson, S., Lemonnier, F., Rostan, F., & Van Hoye, A. (2022). Evaluation of implementation and effects of a health-promoting sports club intervention using a mixed-method design: PROSCeSS protocol. *BMJ Open Sport & Exercise Medicine*, 8(4), e001444.
51. VicHealth (2014). Stepping in: A bystander action toolkit to support equality and respect at work. Retrieved on <https://www.vichealth.vic.gov.au/search/bystander-action-toolkit>.
52. European Commission (2013). EU Guidelines on dual careers of athletes. Retrieved on <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/3648359d-61c4-4132-b247-3438ee828450>.
53. Community and Health Department of the Gaelic Athletics Association (2018). Irish Life GAA Healthy Club Project Manual. Retrieved on <https://www.gaa.ie/api/pdfs/image/upload/jq8ujb6qge44ad6tpzjd.pdf>.
54. Marlier et al. (2022). Sport Good Governance Game. Retrieved on <https://www.sg3.eu/>.
55. International Sport and Culture Association (n.d.) Grassroots Sports Diplomacy Course. Retrieved on <https://learn.isca.org/courses/grassroots-sport-diplomacy/>.
56. International Safeguards for Children in Sport (2016). International Safeguards for Children in Sport toolkit. Retrieved on <https://safeinsport.org/resources/#eight-safeguards>.
57. Scottish Association for Mental Health (2018). Mental Health Charter for Physical Activity and Sport. Retrieved on [www.sportandrecreation.org.uk/mental-health-charter](http://www.sportandrecreation.org.uk/mental-health-charter).
58. European Sports NGO Youth (2022). Sport coaching for mental well-being. Retrieved on <https://www.engso-education.eu/projects/spirit/>.

59. Földi, L. et al. (2019). Outsport Toolkit (<https://www.out-sport.eu/wp-content/uploads/2019/11/OUTSPORTTOOLKIT-EDUCATION-THROUGH-SPORT.pdf>).
60. Safe Sport International (2017). Pro Safe Sport+ Training Kit (<https://pjp-eu.coe.int/en/web/pss/training-kit>).
61. European Sports NGO Youth (2020). Sport for Active Citizenship Toolkit ([https://youth-sport.net/wp-content/uploads/2022/04/6acfa9\\_68f0d4d26f7c4c8ea5d4e8ea32b17f4a.pdf](https://youth-sport.net/wp-content/uploads/2022/04/6acfa9_68f0d4d26f7c4c8ea5d4e8ea32b17f4a.pdf)).
62. United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR), International Olympic Committee (IOC) and Terre des hommes organisation (2018). Sport for Protection Toolkit: Programming with Young People in Forced Displacement Settings (<https://www.unhcr.org/media/sport-protection-toolkit>).
63. Transparency International (2014). Staying on side. How to stop match-fixing ([https://images.transparencycdn.org/images/2014\\_Stop\\_MatchFixing\\_EN.pdf](https://images.transparencycdn.org/images/2014_Stop_MatchFixing_EN.pdf)).
64. Alcohol and Drug Foundation (2000). The Good Sports Program (<https://goodsports.com.au>).
65. Sask Sport (n.d.). Community Sport for Children and Youth Planning Toolkit (<https://www.sasksport.ca/wp-content/uploads/2020/12/Community-Sport-for-Children-and-Youth-Planning-Toolkit.pdf>).
66. VicHealth (n.d.). Everyone wins - Community sports clubs ([https://www.vichealth.vic.gov.au/media-and-resources/publications/everyone-wins\\_clubs](https://www.vichealth.vic.gov.au/media-and-resources/publications/everyone-wins_clubs)).
67. Jones et al. (2022). The Gender Equality Tool for Generation Z (<https://getzproject.eu/>).
68. VicHealth (2021). How to select mental health program providers for sports clubs (<https://www.vichealth.vic.gov.au/search/how-to-select-mental-healthprogramme-providers-for-sports-clubs>).
69. International Sport and Culture Association (2016). Integration of refugees through sport (<https://learn.isca.org/courses/irts/>).
70. International Olympic Committee (2021). IOC Mental Health in elite athletes' tool (<https://olympics.com/athlete365/mentally-fit/mentallyfit-toolkit-resources/>).
71. Dijk et al. (2016). Keep Youngster Involved (<https://tools.kenniscentrumsportenbewegen.nl/keep-youngsters-involved/tool/keep-youngsters-involved/>).
72. National Council of Youth Sports (2022) (<https://www.ncys.org/safety/stop-sports-injuries/>).
73. Sports club for Health (2020) (<https://www.scforh.info/>).
74. Sugapas (2020) (<https://sugapas.csd.auth.gr/mooc/>).
75. The National Centre of Excellence in Youth Mental Health (2019). Supporting mental well-being in community sport (<https://www.orygen.org.au/Training/Resources/Physical-and-sexual-health/Toolkits/Supporting-mental-wellbeing-in-community-sport/MH-in-community-sports-toolkit-WEB>).
76. Health-promoting sports clubs national audit tool (2022). Copenhagen: World Health Organization Regional Office for Europe (<https://apps.who.int/iris/handle/10665/353076>).



